

MÉTÉOROLOGIE Ensoleillé et chaud Max: 60 Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL	FÊTE DU JOUR S. Eleuthère, év. et martyr. F. PILON INC. Fournitures de bureau
---	--

Le conflit est réglé à Manic

Les 3.000 ouvriers de la construction en grève depuis la mi-mars commenceront aujourd'hui à reprendre le travail sur les chantiers de l'Hydro-Québec aux rivières Manicouagan et Outardes. L'Hydro et le syndicat national de la construction de Haute-Rive (CSN) ont signé samedi aux bureaux du ministre du travail, à Sherbrooke, une entente qui met fin au conflit.

Les ouvriers disposent de cinq jours pour reprendre le travail. L'entente prévoit que :

- les quatre ouvriers accusés d'avoir expulsé le contre-maître Dion, le 11 mars ne sont plus congédiés sans appel; ils ne rentreront toutefois pas au travail tant qu'un médiateur et, au besoin, un arbitre, n'ait rendu une décision dans leur cas;

- des huit ouvriers accusés d'avoir empêché leurs confrères de se rendre au travail en bloquant la route qui donne accès au chantier, et dont l'Hydro exigeait le congédiement, trois sont suspendus pour un mois (du 18 avril au 18 mai); les sanctions sont levées contre les autres;

- aucune sanction ne sera imposée aux dirigeants syndicaux locaux à cause du débrayage;

- au lieu de l'enquête impartiale sur les conditions de vie dans les chantiers, réclamée au début du conflit par le syndicat, les parties ont convenu de former un comité paritaire consultatif, formé de deux représentants du syndicat et de deux représentants de l'Hydro, auquel elles ont donné un mandat très large; ce comité sera permanent et on prévoit sa survie dans le prochain contrat collectif.

Le mécanisme de médiation, et au besoin d'arbitrage, pour le cas des quatre ouvriers accusés de l'expulsion de Dion, sera mis en oeuvre de la façon suivante: un médiateur, probablement M. Jean Cournoyer, de Montréal, soumettra un rapport dans 30 jours; si l'une ou l'autre des parties sont insatisfaites des recommandations du médiateur, elle pourra soumettre le cas à l'arbitrage; les parties auront alors cinq jours pour se mettre d'accord sur le choix d'un arbitre; à défaut d'entente, le ministre du travail le désignera; cet arbitre pourra alors prendre soixante jours pour rendre une décision finale qui liera les deux parties.

C'est après l'intervention du ministre du travail Carrier Fortin que l'Hydro a accepté de soumettre à l'arbitrage les mesures disciplinaires à imposer aux quatre "expulseurs", et a retiré toutes les sanctions qu'elle voulait imposer à une trentaine de dirigeants syndicaux locaux.

Une première tentative de médiation du ministre, jeudi dernier, avait abouti à un échec mais de nouvelles rencontres tenues sous son instigation en fin de semaine ont permis de sortir de l'impasse.



Samedi matin, les piquets de grève du bâtiment se dressaient encore devant le chantier du Château Champlain. Parmi eux, à gauche, M. Lucien Giroux, directeur de la grève à la CSN. Au centre, le chef négociateur patronal, Me Mark Stein, arrivant hier matin aux bureaux du ministère du travail où les négociations ont été rouvertes. A droite, quelques dirigeants des syndicats en cause discutent entre eux, aux bureaux du ministère, avant le début des pourparlers.

La grève est terminée dans le bâtiment

par Evelyn DUMAS-GAGNON

La grève dans le bâtiment est terminée. Dans une proportion de 59 p.c., les cotisants de la CSN ont accepté hier soir les dernières offres patronales, consenties par suite de la reouverture des négociations entre le front commun FTQ-CSN et les employeurs.

L'auditoire à l'assemblée tenue hier soir par la CSN était attentif, calme et peu enthousiaste. L'annonce de l'acceptation

du règlement a été accueillie par des "chou" mais c'est par un tonnerre d'applaudissements qu'on a reçu la déclaration finale du directeur de grève, M. Lucien Giroux, affirmant que si les dirigeants des unions internationales n'avaient pas été une "bande de vaches", le règlement aurait été meilleur, et que la CSN ouvrirait désormais ses portes "à tous les travailleurs de la construction qui veulent un vrai syndicat".

Prévoyant sans doute une telle réaction, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a émis en soirée un communiqué dans

lequel il se dit heureux des avantages additionnels obtenus hier par le front commun syndical et ajoute: "Je suis convaincu que certains démagogues essayeront d'interpréter l'attitude des représentants de nos unions internationales de façon les plus fanatisées, mais il reste le fait qu'avec le mandat que les unions internationales avaient obtenu de façon clairement démocratique et totalement irréprochable, ils auraient certainement pu signer la convention collective avec l'association de la construction de Montréal. Mais conscients de leurs responsabilités et voulant éviter à tous les travailleurs, membres de la CSN comme membres de la FTQ, des pertes inutiles de salaires, ils sont convenus de maintenir le front commun et de participer de plus activement au règlement des problèmes de certains groupes de travailleurs."

Tant du côté de la FTQ que de la CSN, on évoquait hier soir ce "pire" qui aurait pu se produire si ce matin, les cotisants de la CSN poursuivaient leur grève. M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du travail de Montréal (FTQ), tout en soulignant qu'il avait été difficile de rouvrir les négociations, "d'autant plus difficile que certains gestes déplorables avaient déjà été posés, gestes qui auraient pu engendrer une lutte intersyndicale dont les ouvriers auraient fait les frais, et l'Expo 67 aurait été irrémédiablement compromise", a félicité les membres des deux comités de négociations, FTQ et CSN, et le comité patronal, "d'avoir compris leur devoir en temps pour éviter le pire". M. Giroux, d'autre part, a déclaré à l'assemblée de la CSN que s'il n'y avait pas eu règlement hier, "le sang aurait coulé dans le St-Laurent comme une certaine personne l'avait prédit l'an passé".

Les points acquis au cours des négociations qui se sont poursuivies de neuf heures hier matin à six heures trente hier soir, entre les trois parties, aux bureaux du ministère du travail à Montréal, sont: avantages additionnels en matière de

Voir page 6: Règlement dans le bâtiment?

Lévesque pense que les chefs du SPEQ ne seront pas emprisonnés

par Paul CLICHE

M. René Lévesque ne répondra pas à l'appel que lui a lancé le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec par l'entremise de son président, M. Claude Sabourin, mercredi dernier. Il s'en est ouvert à des journalistes samedi après-midi expliquant que son intervention sur ce point ne pourrait que provoquer des discussions interminables sur certains passages de l'appel du SPEQ.

Après avoir dit que le conflit était "insensé en soi" le ministre de la famille et du bien-être a déclaré qu'il ne fallait absolument pas qu'il dégenère en procédures judiciaires et il a dit douter de la possibilité que les chefs syndicaux soient emprisonnés.

Interrogé sur la décision prise vendredi par le premier ministre intérimaire, M. Courcy, de poursuivre les membres de l'exécutif du SPEQ et de ne pas reprendre les négociations avant que les professeurs mettent fin à leur grève, M. Lévesque a dit qu'il n'avait pas participé à cette décision du gouvernement. Il croit cependant qu'il a dû avoir une réunion du cabinet avant de la prendre. Quant à lui, de re-

tour de vacances il s'est rendu à Québec vendredi midi et a été accaparé par certaines tâches urgentes. On sait que M. Courcy a annoncé les décisions après avoir consulté le

premier ministre Lesage qui était encore à Miami à ce moment-là.

Le ministre a dit que les deux parties devront faire preuve de bonne foi et de bon-

M. Lesage s'adresse au S.P.E.Q.

Retournez en classe! On négociera ensuite

QUEBEC. — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré hier que les négociations entre le gouvernement et le syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (CSN) ne seraient reprises lundi à moins que les professeurs retournent au travail et qu'ils sortent de l'illégalité.

Le premier ministre reprendra ainsi la déclaration faite vendredi par le premier ministre intérimaire, M. Alcide Courcy, qui avait alors annoncé que le gouvernement était disposé à reprendre les négociations lundi pourvu que les professeurs retournent en classes.

Les membres du SPEQ sont en grève depuis mardi dernier.

Voir page 6: Professeurs

Radio-Canada: l'affaire Seven Days provoque une crise

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — La société Radio-Canada traverse sa crise la plus grave depuis la grève qui a secoué le réseau français et failli l'anéantir en

1959. La section entière des affaires publiques du réseau anglais menace de débrayer si la direction:

- Ne réintègre pas promptement les réalisateurs Wilson Southam, Ross Maclean et Pat

Watson dans leurs fonctions; • Ne délimite pas clairement les sphères d'autorité et de responsabilité respectives de MM. H.G. Walker, vice-président de la société et directeur général du réseau an-

glais, William Hogg, directeur général de l'information et des affaires publiques, et Reeves Haggan, chef de la section des affaires publiques; • Ne rétablit pas, et même ne développe pas, l'horaire et le budget des émissions d'affaires publiques qu'elle entend réduire (elle en a informé les dirigeants de la section) la saison prochaine.

M. Haggan a communiqué l'ultimatum par écrit (sauf la première des trois conditions dont il a fait part verbalement) jeudi au président de la société, M. Alphonse Oumet. La direction a néanmoins annoncé le lendemain la décision qu'elle avait prise antérieurement de congédier les animateurs de l'émission "This Hour Has Seven Days", MM. Pat Watson et Laurier Lapierre. (M. Watson est aussi l'adjoint du réalisateur de l'émission, M. Douglas Leiterman.) Tous deux termineront la présente saison, mais leur contrat pour l'automne prochain ne sera pas renouvelé.

Le président de la société, sans doute sous l'impression que la rébellion était l'oeuvre de quelques fortes têtes, a d'abord réclamé de M. Haggan les noms des auteurs du mémoire qu'il lui a présenté, espérant vraisemblablement étrangler la crise en les remaniant. Il a été informé que tout le personnel de la section des affaires publiques, depuis St-Jean, Terre-Neuve, jusqu'à Vancouver, avait été saisi du document et l'avait approuvé.

La crise pourrait se dénouer dans les 24 heures, car les administrateurs de la société se réuniront demain à Halifax (Nlle-Ecosse) et M. Oumet, pense-t-on, voudra éclaircir la situation avant de se présenter devant eux. Les réalisateurs et les dirigeants de la section des affaires publiques, de leur côté, aviseront de leur prochain mouvement dès qu'ils seront informés par M. Haggan, de retour aujourd'hui dans la capitale, de la décision du président.

Pour les cadres intermédiaires de la société qui ne sont membres d'aucun syndicat, il ne saurait être question de grève dans le sens ordinaire du terme, mais de démission collective.

Si le différend conduit jusqu'à ce qu'on attende que la moitié du personnel du secteur de l'information débraye également.

Les dirigeants des affaires publiques du réseau français, d'autre part, ont assuré leurs collègues de langue anglaise de leur appui. On ne sait pas, pour l'instant, si, dans leur cas, cet appui pourrait aller jusqu'à la grève. Ils ont simplement dit qu'ils n'hésiteraient pas, en temps opportun, à révéler publiquement leur sympathie.

La Société Radio-Canada est enfin menacée d'une grève sur un autre front: les négociations avec son personnel tech-

nique. M. Laberge partage cette opinion. Il ajoute que les centrales peuvent malgré tout viser les mêmes buts et trouver "un certain terrain d'entente".

Voir page 6: Radio-Canada

Martin: Ottawa tentera de conserver des liens étroits avec Paris hors de l'OTAN

TORONTO. — Le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré samedi que le Canada tentera de développer ses relations bilatérales avec la France et de limiter les "dégâts" qu'occasionnera à l'OTAN la décision française de se retirer du système de défense.

Prenant la parole lors du banquet annuel du Grand Prix national du journalisme, M. Martin a ajouté que le gouvernement tenterait de laisser une porte ouverte à la France au cas où celle-ci voudrait repren-

dre sa place à l'intérieur des cadres de l'alliance atlantique.

"J'ose espérer, a dit le ministre, que même si le gouvernement français poursuit sa politique de retrait de l'organisme militaire, nous pourrions quand même trouver moyen d'établir un climat de coopération entre la France et l'organisation dans le domaine de la défense militaire, de façon à mitiger jusqu'à un certain point, les effets de ce retrait.

"Le corps diplomatique canadien aura donc comme mission de s'assurer que les termes de

l'accord entre la France et ses alliés seront respectés."

On se rappelle que la France annonçait récemment le retrait de ses troupes de l'OTAN et qu'elle demandait que le quartier-général des forces intégrées de même que les bases canadiennes et américaines se retirent de la France avant le 1er avril 1967.

M. Martin a précisé que le gouvernement canadien regrette cette prise de position et n'est nullement convaincu par les arguments utilisés par le gouvernement français pour justifier sa cause.

les, ce qui commence à exister d'ailleurs."

M. Pepin a dit pour sa part qu'il n'est pas nécessaire que le "rallèlement" des forces syndicales se fasse "d'une manière unique et uniquement organique". "C'est toute la différence entre ceux qui veulent à tout prix qu'il n'y ait qu'un seul moyen de penser, tant au Canada que dans la province de Québec." Tout en recon-

Pepin et Laberge: l'unité ne s'impose pas

MM. Marcel Pepin et Louis Laberge, présidents de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec, ne croient pas que l'unité intégrale des grandes centrales syndicales s'impose à l'heure actuelle.

Répondant à une question de M. Ernest Crépault, à l'é-

mission "Affaires municipales", hier midi, M. Laberge a déclaré que "l'unité ne s'impose nullement". "Une concurrence saine dans bien des secteurs est l'aiguillon nécessaire pour réveiller des endormis, pour donner un peu plus de pep, si on peut dire, mais cela ne veut pas dire le désordre complet et le maraudage systématique. Il peut y avoir un "modus vivendi" entre les centra-

lions, la nécessité de faire front commun sur des intérêts, des conflits communs, M. Pepin estime que les centrales ont des "formules syndicales" qui ne sont pas les mêmes, puis on a le droit de croire à des choses différentes."

M. Laberge partage cette opinion. Il ajoute que les centrales peuvent malgré tout viser les mêmes buts et trouver "un certain terrain d'entente".

Voir page 6: Radio-Canada

Hydro: les ingénieurs nient une affirmation de M. Boyd

Les cinq négociateurs du syndicat des ingénieurs lors de la grève de l'an dernier ont nié que les négociateurs de l'Hydro aient clairement établi à ce moment-là que le nombre d'ingénieurs exclus du syndicat pourrait atteindre un maximum possible de 250 une fois les réformes administratives complètes, comme l'a affirmé vendredi le directeur général de l'Hydro, M. Robert Boyd.

Dans une déclaration signée, ils affirment qu'ils ont assisté à toutes les scènes de négociation sur l'entente de juridiction syndicale signée le 14 juin 1965, et qu'en aucun temps les négociateurs de l'Hydro n'ont fait mention directement ou indirectement, d'un maximum de 250 ingénieurs éventuellement exclus de l'unité de négociation de

l'entente. Les négociateurs ajoutent que puisque le directeur général de l'Hydro a tenu à associer à son affirmation l'ancien ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, ils invitent ce dernier à faire connaître ce qu'il sait de ce qui s'est réellement passé. La déclaration est signée par les ingénieurs, Jules Bissonnette, Roland Boissvert, Marcel Giroux et Jean-Guy Rodrigue, et par le conseiller technique Jean-Paul Geoffroy.

Le président du syndicat des ingénieurs a affirmé hier que la direction de l'Hydro ignore tout du syndicalisme de cadre, même si elle laisse entendre qu'elle en a reconnu la nécessité.

Les ingénieurs veulent être reconnus non pas par rapport

Voir page 6: Hydro



Dissolution dès cette semaine? M. Lesage est muet

QUEBEC. — De retour d'un voyage de repos de deux semaines en Floride, samedi, le premier ministre Jean Lesage a refusé de commenter les rumeurs persistantes d'un imminent appel au peuple.

Alors que les journalistes lui demandaient s'il était prêt à entreprendre la campagne, M. Lesage, qui arborait un teint bronzé, a simplement répondu: "Messieurs, la Chambre reprend ses travaux mardi". Entre-temps, le conseil des ministres tiendra une réunion extraordinaire aujourd'hui ou demain matin en vue d'étudier les conflits ouvriers en cours dans la province. M. Lesage a indiqué que cette séance du cabinet se tiendra ce matin s'il y a suffisamment de ministres à Québec.

Voir page 6: M. Lesage

I.-P.-E.: élection générale le 30 mai

CHARLOTTETOWN. — Comme le voulait des rumeurs persistantes, il y aura élection générale le 30 mai dans l'île du Prince-Edouard. Le premier ministre conservateur de 78 ans, M. Walter R. Shaw l'a annoncé officiellement samedi soir. La précédente élection générale a eu lieu en 1962.

Vietnam: le chef des bonzes extrémistes est rendu à Hué

SAIGON. — Le gouvernement du général Ky a laissé partir hier matin pour le Centre-Vietnam, dans cette zone où sévit le plus la dissidence, le bonze Thich Tri Quang, leader de la fraction extrémiste de l'Institut bouddhique. Que va-t-il faire à Hué où il doit se rendre en premier lieu? Saïgon refusait d'autoriser ce déplacement alors qu'il était présenté comme ayant pour objet de calmer les esprits et d'exposer à la population "la portée des concessions gouvernementales", c'est-à-dire principalement l'acceptation d'élections d'une assemblée constituante et législative au cours de l'été. Hier, on a laissé embarquer en avion le bonze, alors que son porte-parole à Saïgon déclare qu'il s'agit seulement d'aller examiner la situation, sans autre engagement. Les autorités qui redoutaient que le bonze n'aille lâcher pour donner une impulsion nouvelle à la dissidence ont apparemment mais mystérieusement changé d'avis. Un fait se paraît acquis: le vénérable Quang rencontrera à Hué une autre personnalité en difficulté avec le gouvernement de

américaine est également intervenue dans ce secteur, effectuant un bombardement par des avions lourds "B-52" à une douzaine de milles de cette même ville. Elle a également opéré contre le Nord-Vietnam, effectuant 47 missions en 24 heures et perdant trois appareils.

Aux États-Unis la situation et la perspective d'élections au Vietnam-Sud qui avait déjà provoqué une déclaration peu optimiste du président de la Commission de la défense du Sénat, M. Russell, selon lequel s'il apparaissait qu'une majorité du peuple vietnamien ne désirait pas l'aide américaine, Washington devrait aussitôt retirer ses forces et suspendre son aide économique, a amené deux autres sénateurs républicains — à envisager une victoire électorale des bouddhistes qui réclameraient le départ des troupes américaines. Que ferions-nous dans ce cas-là, demande l'un d'eux, le sénateur Milton Young, cependant que l'autre, M. Jacob Davits estime que si les Américains ne se retirent pas cela se retournerait contre eux.

DIRECTEUR GÉNÉRAL et DIRECTRICE DU NURSING

Les personnes avec les compétences requises sont invitées à poser leur candidature pour les postes de Directeur Général et Directrice du Nursing, Hôpital psychiatrique à traitements actifs.

Salaires selon compétences et expérience.

Adressez "curriculum vitae" à :

J.-H. St-Louis
Consultant
20, rue Pharand, Hull, P.Q.

Ingénieur adjoint de l'établissement

Jusqu'à \$9.300

Imprimerie du gouvernement canadien
REGION D'OTTAWA - HULL

Les services de génie ont un besoin urgent d'un ingénieur en mécanique possédant au moins quatre ans d'expérience dans le domaine de l'exploitation ou des techniques pour aider l'ingénieur de l'établissement.

• dessin des plans, construction, installation, entretien, réparations, modifications et remplacement du matériel d'impression et de l'équipement et des facilités connexes.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, adressez-vous IMMÉDIATEMENT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 66-204-DPP-1.

SPÉCIALISTE et ANALYSTE en recherche opérationnelle, PROGRAMMEUR, ÉCONOMISTE

Carrières offertes au niveau senior et intermédiaire. Travail de consultation sur des projets interdisciplinaires à l'échelle nationale et internationale pour le compte de l'industrie et des gouvernements dans le domaine du transport, de la planification régionale et urbaine, de la gestion scientifique et de la recherche opérationnelle.

Le salaire à discuter en fonction des qualifications et de l'expérience. Bilinguisme un avantage.

Tout candidat intéressé devra présenter sa candidature et son curriculum vitae par écrit à :

sorès inc.

Société de Recherches Économiques et Scientifiques
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 25

Le Département des assurances, à Toronto, demande des EXAMINATEURS des compagnies d'assurance

Trois postes sont présentement vacants. Les titulaires devront examiner les livres de comptabilité et d'autres registres des compagnies d'assurance, des compagnies de prêts et de crédit, et ceux des petites compagnies de prêts, afin de s'assurer qu'elles se conforment à la législation pertinente, et en faire rapport.

Les nominations se feront dès qu'il se présentera des candidats compétents. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur demande le plus tôt possible à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4. On peut obtenir sur demande tout renseignement supplémentaire et des formulaires de demande, ou en s'adressant au bureau le plus proche de la Commission du service civil.

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-6402.

ANALYSTE EN ÉVALUATION DES TÂCHES

Une entreprise d'envergure nationale est à la recherche d'un analyste expérimenté dans l'évaluation des tâches, pour son bureau situé à Montréal.

Cet emploi offre la possibilité d'une carrière très intéressante dans le domaine de la gestion du personnel.

Les candidats doivent être bilingues et posséder un diplôme universitaire (M.A., B.A., B.Com., ou M.B.A.) comportant une spécialisation dans la gestion du personnel ou, à défaut, posséder des qualifications équivalentes acquises par expérience pratique.

Le traitement initial est très attrayant et sera établi d'après les qualifications du candidat choisi.

Les offres de service devront inclure tous les détails pertinents sur la formation et l'expérience et elles seront traitées en toute confidentialité. On est prié d'insérer la mention : ANALYSTE EN ÉVALUATION DES TÂCHES, et d'adresser les demandes à :

Price Waterhouse & Cie

Edifice Canada Cement, Square Phillips
Montréal 2

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRÉTAIRES BILINGUES

avec expérience, demandées par bureau d'avocats

Ecrire en donnant "curriculum vitae" à :

CASE 310, LE DEVOIR, MONTRÉAL

RÉDACTEUR EN CHEF

Une agence de publicité demande un chef de rédaction. Plusieurs années d'expérience sont nécessaires.

CHEF DE PUBLICITÉ

Diplômé en commerce, parfaitement bilingue et possédant de l'expérience dans le domaine publicitaire.

Ecrivez ou téléphonez pour rendez-vous confidentiel au :

BUREAU CANADIEN DE PERSONNEL PUBLICITAIRE 2100, rue Drummond
Suite 860, Montréal
Tél. 849-7368

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE

FONCTIONS : participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques de main-d'oeuvre pour le compte d'un organisme ayant un champ d'activités très étendu.

QUALITES REQUISES : diplôme universitaire en sciences humaines plus particulièrement en droit, relations industrielles ou discipline connexe ou plusieurs années d'expérience ; connaissance du marché du travail ; aptitude à l'animation sociale ; bon jugement ; objectivité ; connaissance du français et de l'anglais et autres qualités personnelles appropriées.

Traitement annuel : \$6,500-\$11,000, selon la compétence.

Adresser le curriculum vitae à

CASE POSTALE 308, LE DEVOIR, MTL

Toute demande d'emploi sera considérée comme strictement confidentielle.

GOUVERNEMENT DU CANADA INGÉNIEURS EN ELECTRICITE MONTRÉAL

Des postes sont immédiatement disponibles à Montréal pour des ingénieurs expérimentés en éclairage et en distribution d'énergie électrique. L'exécution des fonctions des postes suivants exige une connaissance de l'anglais et du français.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS Jusqu'à \$9,300

Évaluer les plans et les spécifications établis par des consultants privés ; faire l'inspection des installations électriques des édifices et des facilités, et les accepter une fois la construction terminée.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS Jusqu'à \$10,500

Les fonctions comprennent l'organisation, la planification, le perfectionnement et la surveillance de l'équipement électrique, des programmes d'entretien préventif des facilités des aéroports, de même que leur inspection et l'établissement du budget.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE Jusqu'à \$10,500

Préparer des plans, des dessins, des spécifications et des estimations du coût de revient nécessaires aux travaux de génie électrique dans la région de Montréal ; diriger et surveiller les consultants qui s'occupent de projets pour le compte du Ministère.

Si vous désirez obtenir une entrevue, le 20 avril, avec les ingénieurs seniors des ministères, téléphonez à Montréal, numéro 879-5776, entre 9 heures A.M. et 4 h. 30 P.M. ON PEUT OBTENIR UN RENDEZ-VOUS LE SOIR.

RESPONSABLE

de la Section des Indiens
au Conseil de la Coopération du Québec

FONCTION

Sous la responsabilité immédiate du directeur du Service de l'Organisation :

— Voir à l'élaboration et à l'exécution de programmes d'éducation et d'organisation coopératives auprès des Indiens des réserves québécoises.
— Agir comme conseiller et éducateur pour la formation de coopératives et leur bonne orientation sur le plan administratif, financier et comptable.

QUALIFICATIONS

Le candidat doit posséder les qualifications suivantes :
— Formation universitaire (ou l'équivalent sur le plan des expériences) en sciences humaines ou administratives.
— Connaissances théoriques et pratiques de la coopération ainsi que des techniques d'éducation des adultes.
— Entretien et talents de vulgarisateur.
— Facilité de s'exprimer en français et en anglais.
— Bénéfices marginaux courants. Salaire déterminé en fonction de la compétence et de l'expérience.

Discretion absolue à ceux qui écriront à :

Le Directeur général
Le Conseil de la Coopération du Québec
2030, boulevard Père-Lelièvre
Québec 8 (Québec)

LES INDUSTRIES ABEX DU CANADA LTÉE

une division de

JARRY HYDRAULICS

recherche un

INGÉNIEUR DE MISE AU POINT

(Development Engineer)

Pour exécuter des travaux de développement et d'opérations sous des réseaux hydrauliques composants d'avions.

Traitement selon expérience et qualifications.

S'adresser au :

Directeur du Personnel,
Boîte Postale 1000,
Station Rosemont, Mtl.

INGÉNIEURS EN ELECTRICITE

intéressés aux instruments, à l'entretien ou
aux usines généralistes

L'Alcan et sa filiale de recherches, Aluminium Laboratories Limited, ont besoin d'ingénieurs-électriciens compétents pour exercer, dans la région du Saguenay, des fonctions ayant trait aux domaines énumérés plus haut.

Si vous êtes attiré par les responsabilités, les vrais problèmes de génie et l'occasion de participer à l'essor d'une industrie qui se renouvelle, vous feriez bien de nous écrire. Nous préparons des séances régionales d'entrevues afin de combler les postes suivants :

INGÉNIEUR DES INSTRUMENTS récemment diplômé, pour projeter, commander et surveiller la mise en place des instruments électriques et des systèmes de pesée dans les usines d'Arvida (Québec).

INGÉNIEUR A L'ENTRETIEN récemment diplômé, possédant si possible un minimum d'expérience des instruments électriques, pour travail d'entretien d'une usine d'essai et modification de systèmes ou d'instruments électriques, à Arvida (Québec).

INGÉNIEUR EN ELECTRICITE récemment diplômé, pour exécuter des travaux d'ingénieur ayant trait au fonctionnement et à l'entretien de l'outillage électrique à l'usine d'aluminium d'Alma (Québec).

INGÉNIEUR A LA PROTECTION ET AU CONTRÔLE ayant au moins 3 ans d'expérience des études d'installation ou du fonctionnement des usines hydro-électriques. Doit être en mesure d'observer et de résoudre des problèmes ayant trait au réglage des relais, à la puissance nominale des appareils et aux questions connexes. Les fonctions comportent la conception des réseaux de contrôle ainsi que la surveillance de centrales et de sous-stations à haute tension. Endroit : Shipshaw (Arvida), Québec.

Pour obtenir un formulaire de demande d'emploi, s'adresser à :



Aluminium du Canada, Ltée
Service du Personnel des Cadres
Salle 710
Case Postale 6090
Montréal 3 (Québec)

LAND-McINDOE ASSOCIATES INCORPORATED

Nos clients recherchent immédiatement des :

- DESSINATEURS-CONCEPTEURS
- VERIFICATEURS
- DESSINATEURS (seniors)

Les candidats doivent avoir de l'expérience industrielle dans l'un ou plus des domaines suivants :

- ELECTRICITE
- ELECTRONIQUE
- MECANIQUE

et doivent être qualifiés afin de prendre une part intégrale à une équipe détenant d'intéressantes assignations qui présentent un véritable défi.

Ces employeurs sont d'importants manufacturiers d'équipement électronique et électro-mécanique. En retour, ils offrent aux candidats compétents :

- 1 — Emplois permanents.
- 2 — Excellentes conditions de travail.
- 3 — Bénéfices au-dessus de la moyenne.
- 4 — Chances d'avancement selon la compétence.
- 5 — Traitement initial de \$550 à \$750 par mois.

Les candidats doivent être bilingues ou posséder de bonnes connaissances en anglais.

SI VOUS NE POUVEZ REMPLIR L'UN DES POSTES CI-HAUT MENTIONNES ET ÊTES CONVAINCÉ DE VOTRE HABILITÉ MAIS NON SATISFAIT DE VOTRE SITUATION ACTUELLE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS ; NOUS CHERCHERONS UN POSTE QUI VOUS CONVIENTRA.

S.V.P. TELEPHONEZ, ECRIVEZ OU VENEZ NOUS VOIR A :

1117 ouest, rue Ste-Catherine

Suite 603

Tél. 849-7701

SURVEILLANT DES ACHATS ET DES MAGASINS

— Diriger le service des achats et des magasins d'une usine moderne d'acier inoxydable à Tracy, Québec.

— Surveiller un personnel de 7 à 9 personnes.

— La position offerte immédiatement est de nature permanente et comporte en plus des chances d'avancement, un programme de bénéfices sociaux très intéressant.

— Le salaire est proportionné à l'expérience et aux responsabilités.

— Les candidats bilingues intéressés qui possèdent de 5 à 7 ans d'expérience au service des achats et quelques notions de l'organisation des magasins sont invités à faire parvenir un résumé de leur expérience en mentionnant leur âge, leur formation scolaire et leur salaire actuel au :

Directeur des relations industrielles

ATLAS STEELS COMPANY

une division de
RIO ALGOM MINES LTD.
Tracy, P. Québec

PERSONNEL FÉMININ

Importante société financière en expansion recherche jeunes filles de préférence bilingues, âgées de 18 à 35 ans, d'une apparence soignée et d'une personnalité agréable, pour les postes suivants :

SECRETARE EXECUTIVE

STENO-DACTYLO

RÉCEPTIONNISTE-STANDARDISTE

COMMIS DE COMPTABILITÉ

Salaire initial selon l'expérience et bénéfices sociaux très avantageux. Semaine de travail de 5 jours dans l'ambiance d'un édifice moderne situé Carré Victoria, près d'une bouche du futur métro.

Discretion absolue aux postulantes. Ecrire en mentionnant l'expérience et rémunération désirée à :

CASE POSTALE 309, LE DEVOIR

DENTISTE - AVOCAT

Occasion intéressante de s'installer d'une façon permanente dans une ville située à une centaine de milles de Montréal, 8,000 âmes de population, chef-lieu du comté, palais de justice, siège de l'évêché, école régionale, centre industriel et commercial, population environnante de 15,000 âmes.

Pour information vous adresser à :

Hôtel de ville de Mont-Laurier
à s. Gérald Florant, sec. trés.
Mont-Laurier, P.Q.

CONSEILLER EN ADMINISTRATION

Excellente occasion, pour un administrateur d'expérience, de se joindre à une importante Société de Conseillers en Administration et de participer activement à l'expansion économique de la province.

Le candidat doit posséder un diplôme dans l'une des disciplines suivantes : Commerce, Comptabilité ou Administration, avoir à son actif une expérience de plusieurs années au niveau de la gestion des entreprises. Il doit entre autres avoir une connaissance approfondie du contrôle des budgets.

Une grande importance sera donnée aux aptitudes du candidat d'établir et maintenir les principes de la dynamique de groupe au palier supérieur de l'administration.

Discretion assurée

Simpson, Riddell Stead & Associés
conseillers en administration

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. 878-9461

OFFICIER DU PERSONNEL

Un des principaux producteurs canadiens de denrées alimentaires cherche à obtenir, par notre entremise, les services d'un officier du personnel au siège social de la compagnie située à Montréal.

Le candidat choisi aura pour responsabilité la sélection du personnel de bureau, du personnel des cadres ainsi que le recrutement universitaire. Il verra à la formation du personnel des cadres et participera également à plusieurs autres activités du service du personnel.

Les postulants devront être détenteurs d'un diplôme universitaire, être bilingues et avoir au minimum un an d'expérience dans ce domaine.

Toutes les demandes, faisant état de l'âge, de la date de naissance, doivent être adressées à :

"Officier du Personnel"

Woods, Gordon & Cie.

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

880 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, CANADA

• ARCHITECTES •

Le ministère de la Défense nationale demande des architectes professionnels pour travailler à un programme diversifié de construction d'édifices, à son BUREAU DE MONTRÉAL. Les projets varient en dimension à partir des complexes industriels jusqu'aux logements domestiques.

Les postes présentement vacants sont les suivants :

ARCHITECTE RÉGIONAL — Jusqu'à \$11,800

— pour diriger et coordonner le travail d'un personnel professionnel et technique qui s'occupe de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes et des projets de construction d'édifices.

ARCHITECTE DES PROJETS — Jusqu'à \$9,300

— pour aider aux projets de construction d'édifices en préparant des plans préliminaires, en établissant des spécialisations et des estimations des prix de revient par rapport aux plans définitifs.

L'exécution des fonctions de ces postes exige une connaissance du français et de l'anglais.

Entrevues à Montréal — 19 avril 1966

Pour obtenir un rendez-vous (jour ou soir) signalez
879-5776, entre 9 hres A.M. et 5 hres P.M.

DIRECTEUR DES ETUDES — BILINGUE

\$9,688 - \$11,342

Collège de la Garde-côte du Canada
ministère des Transports
SYDNEY (N.E.)

Le Collège de la Garde-côte du Canada recherche immédiatement les services d'un Directeur des études pour coordonner les travaux du personnel enseignant, préparer les cours et les programmes, contrôler les cours d'études et établir des rapports avec d'autres maisons d'enseignement. Les cours donnés au Collège sont de nature professionnelle (menant à l'obtention d'un certificat à titre de capitaine au long cours ou de mécanicien de première classe) et scolaire environ jusqu'au niveau de l'immatriculation senior.

QUALITES — De préférence, une maîtrise et une expérience solide dans l'enseignement et l'administration. On recommande une connaissance de la navigation et de la formation des cadets ; le titulaire devra posséder une bonne connaissance de la langue anglaise et de la langue française.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez IMMÉDIATEMENT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 66-4111.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 25 la ligne agitée (14 lignes agitées au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à :

844-3361 poste 34

ou écrivez à :

LE DEVOIR

434 est, Notre-Dame
Montréal

CARRIÈRES EN METEOROLOGIE

OFFERTES AUX DIPLOMÉS

DE 1966

ET AUX DIPLOMÉS RECENTS

EN

PHYSIQUE SPÉCIALISÉE

MATHÉMATIQUES et PHYSIQUE

GÉNIE PHYSIQUE

La Direction de la météorologie du ministère fédéral des Transports offre aux diplômés universitaires l'occasion de se tailler une carrière professionnelle stimulante dans le Service météorologique du gouvernement du Canada.

Les bacheliers choisis pour occuper ce genre de poste entreront en fonctions en septembre, au plein salaire de \$6,180 par année, soit à l'Université de Toronto ou à l'Université McGill, pour y obtenir leur maîtrise en météorologie. Après leur graduation, les météorologistes feront partie d'une équipe scientifique chargée de faire l'analyse de données météorologiques basées sur des observations de surface et de radiosonde, ou relatives aux fusées, aux satellites et au radar pour déterminer les conditions à venir de l'atmosphère.

Pour obtenir de plus amples renseignements ainsi que les formulaires de demande, écrivez à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4 (ONTARIO), en mentionnant le numéro de concours 66-140-02.

Interpellé par un socialiste qui dénonce l'illusion de la révolution tranquille, René Lévesque lance un appel au réalisme et au bon sens!

par Paul CLICHE



"Je n'ai jamais eu l'illusion qu'un gars seul ou un petit groupe puisse régler des problèmes aussi complexes que ceux qui nous assaillent à l'heure actuelle... mais on peut toujours faire son possible..."

M. René Lévesque a participé samedi au colloque sur la pauvreté organisé par le conseil du travail de Montréal. Arrivé en retard il a cependant assisté à l'intervention d'un des participants à la réunion, M. Henri Gagnon, vice-président du parti socialiste du Québec, qui, après avoir attaqué le système capitaliste "qui fabrique la pauvreté en série", a mis en doute l'utilité du rôle que joue actuellement M. Lévesque dans le gouvernement libéral.

Après six ans de révolution tranquille, les requins dont a parlé René Lévesque sont encore là et engraisissent chaque jour... le régime d'assurance-maladie "universel, obligatoire et étatique".

Prénant la parole, M. Lévesque a riposté par la phrase

Gérard Rancourt (FTQ) réclame: salaire minimum horaire de \$1.75

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, veut que le gouvernement du Québec hausse le salaire minimum à \$1.75 l'heure. Il est actuellement fixé à .75 cents dans la province et à .80 cents dans la métropole. Jusqu'ici les chefs syndicaux ont réclamé pour la plupart \$1.25 l'heure.

M. Rancourt, qui était l'un des conférenciers au colloque sur la pauvreté tenu samedi sous les auspices du conseil du travail de Montréal, a précisé qu'il s'agit d'une "mesure immédiate" qui doit être adoptée pour combattre la pauvreté. Il a expliqué que le mouvement syndical pouvant exercer son action en faveur seulement des 30 p.c. des travailleurs qui ont le compte dans ses rangs au Québec, la fixation du taux du salaire minimum par les autorités gouvernementales reste la seule façon de protéger le 70 p.c. de la masse des travailleurs qui n'est pas syndiqués.

Comme "mesures immédiates", le chef syndical a également réclamé une hausse de 30 p.c. des prestations d'assurance-chômage et la prolongation de la période où les chômeurs peuvent retirer leurs prestations, ainsi qu'une réduction des impôts sur le revenu des particuliers et l'exemption complète des contribuables ayant un revenu annuel moindre que \$3,000. Il a enfin réclamé l'adoption dans le plus bref délai possible d'un

régime d'assurance-maladie "universel, obligatoire et étatique".

L'administration municipale et les taudis

Le secrétaire de la FTQ a décoché quelques flèches à l'administration montrealaise qualifiant de "complètement ridicule" parce que beaucoup trop modeste, l'effort de M. Drapeau et Sautinier en matière de rénovation urbaine.

Mais il s'en est surtout pris à la désuétude du système de taxation foncière dans la région dénonçant les barrières créées par les municipalités qui empêchent d'imposer une évaluation juste et uniforme. A Ville Mont-Royal, a-t-il rappelé, les propriétés ne sont évaluées qu'à 52 p.c. de leur valeur réelle tandis qu'elles le sont à 80 p.c. à Montréal. Il

a prôné un système de péréquation fiscale qui engloberait non seulement les municipalités de l'île de Montréal mais toute la région métropolitaine s'étendant aussi loin que St-Jean, Valleyfield et St-Jérôme.

Comme mesures à long terme, M. Rancourt a mentionné la construction de logements à prix modiques par le gouvernement, la démolition des taudis et l'éducation gratuite.

Quant au président de la FTQ, M. Louis Laberge, il a déclaré que les gouvernements actuels n'avaient encore pris aucune mesure pour combattre la pauvreté préférant se gargariser de mots. Il a aussi reproché à l'administration Drapeau-Sautinier de n'avoir pratiquement rien fait en matière de rénovation urbaine.

Colloque sur les ressources humaines

Un conseil de planification sociale pour la métropole?

par Réal PELLETIER

STE-ADELE. — Comment utiliser à son maximum l'énergie humaine d'une collectivité donnée? On imagine la série de tomes que les spécialistes pourraient aligner sur un sujet aussi vaste. De la même manière, on n'est guère habitué de voir des citoyens engagés dans des activités aussi concrètes que l'industrie, les affaires, le service social, la santé, jongler autour d'un thème semblable. C'est pourtant ce qu'on fait pendant la fin de semaine tout ensoleillée qui s'achève, une centaine de citoyens de Montréal, dans un hôtel des Laurentides.

A l'invitation du Rotary Club de Montréal, ils se sont posés la question: comment remédier au gaspillage de ressources humaines qu'on observe dans notre société? Si abstraite était-elle, la question ne manquait pas de résonances concrètes cependant, pour tous ceux qui, parmi les auditeurs, sont engagés à divers titres dans une expérience de recherche et de renouvellement social qui se mène présentement dans un quartier de la métropole.

Plusieurs artisans en effet de ce programme, auquel collaborent notamment le Conseil des oeuvres, les universités de Montréal et McGill, dans le quadrilatère formé par les rues Mont-Royal, St-Hubert, Craig et Université, ont assisté à ces deux journées d'étude, animées par plusieurs universitaires, dont le professeur Robert J. Havighurst, engagé dans la planification sociale à Chicago.

Un mot est revenu souvent: planification. Au siècle où nous sommes, il ne semble pas qu'on puisse relever les défis que pose l'urbanisation à l'individu en dehors d'une action concertée de tous les agents de la société. Il s'agit d'une oeuvre essentiellement démocratique, engageant à titre libre divers éléments de la société qui ont pris conscience des problèmes: problèmes d'intégration des classes, d'intégration des races ou des ethnies, de rénovation urbaine, d'organisation de services nouveaux aussi essentiels désormais que l'éducation permanente, les facilités d'accès à la culture, dans un monde qui dispose de loisirs comme jamais auparavant.

Dans les discussions autour de ce thème, une idée devait naître, tout naturellement, sans plus de forme: un conseil de planification sociale pour Montréal. Hommes d'affaires, médecins, travailleurs sociaux en parlaient en fin de semaine, dans les couloirs et les chambres de l'hôtel Chantecleuvre, à Sainte-Adèle. Parions qu'on en entendra reparler.

Pour l'instant, il s'agissait pour plusieurs hommes responsables du milieu de prendre conscience une première fois des types de problèmes qui se posent à la société montrealaise. Regrettons seulement que les "agents sociaux" invités à cette rencontre ne se soient pas plus largement recrutés dans le milieu francophone.

Dans les rencontres du genre, les facteurs ethniques ne peuvent guère être laissés hors des discussions, à moins d'être des autres conscients. Le professeur Havighurst a pour sa part éclairé les discussions à ce propos.

Selon lui, en effet, Montréal jouit d'une position unique en Amérique au plan de l'intégration sociale et ethnique. On ne rencontre pas à Montréal, dit-il, le même degré de stratification sociale selon l'ethnie ou la race observé dans les autres grandes villes nord-américaines. Votre ville, a ajouté l'universitaire de Chicago, a échappé en bonne partie à la dégra-

(Suite à la page 6)

relatée au début de l'article. Toute son allocution qui soulevait d'ailleurs plusieurs salves d'applaudissements devait être marquée par des appels au réalisme ou il s'en est pris aux idéalistes qui prônent des panacées et aux systèmes politico-économiques qui relèvent de l'utopie. Il faut tenir compte de la réalité, a dit le ministre. Il ne faut pas oublier que le Québec est un coin de pays qui se trouve sur le continent nord-américain. Il ne s'agit certes pas de se fondre dans le grand tout nord-américain mais les Québécois forment un petit peuple qui doit tenir compte de ses voisins. — Etre réaliste c'est parfois sacrant mais c'est plus efficace que de prôner de nobles idées irréalisables, a encore dit le ministre qui a ajouté qu'il fallait certes tenir compte "des trous, des plâtres, des abus, des rackets" que tolère notre système économique sans pour autant se fabriquer des "évangiles irréalisables". Des évangiles dans ce domaine-là il n'en existe pas, a-t-il soutenu.

Au cours de sa causerie, le ministre a insisté sur l'importance du rôle de la recherche dans la guerre contre la pauvreté, terme qui peut facilement devenir un gergonisme. Il a rappelé que le Québec se classe parmi les 10 ou 12 sociétés les plus riches du monde, les seules riches en fait et qui peuvent s'appeler des sociétés d'abondance. D'ailleurs, ce phénomène de société d'abondance ou la majorité n'est pas dans un état de privation est encore tout récent. Il date de la fin de la dernière guerre. Avant et jamais depuis le début de l'humanité, aucune société n'avait pu sortir la majorité de sa population de la misère.

Le phénomène est tellement nouveau qu'on n'est pas encore convaincu chez nous qu'on puisse faire disparaître entièrement la pauvreté, qu'on puisse réhabiliter le quelque 30% de la population qui croupit encore dans la misère.

M. Lévesque a attribué cet état d'esprit à plusieurs causes. Entre autres, la "tradition hypocrite" qui confère à la pauvreté un caractère pseudo-sacré. Il y aura toujours des pauvres parmi nous! c'est une tradition religieuse dont il est difficile de se débarrasser.

Il faudra un travail d'éducation de longue haleine et il faudra surtout une armée de spécialistes compétents. "On a beaucoup de vertueux dévouements mais pas beaucoup de gens compétents qui sont prêts à se salir les mains", a-t-il dit en déplorant la pénurie de travailleurs sociaux et de personnes formées aux disciplines des sciences sociales.

Le ministre a aussi établi une liste de mesures d'urgence en matière d'éducation, de santé publique, de droit au travail, de logements s'attaquant au passage aux abus des compagnies de finance et de certains médecins et dénonçant la "publicité débridée", génératrice de plusieurs cas de pauvreté.

Bien digérer c'est mieux vivre!



En effet, bien digérer c'est mieux vivre... IMPORTÉE DE FRANCE, l'eau minérale alcaline **VICHY CÉLESTINS** apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles.

Preise quotidiennement, **VICHY CÉLESTINS** constitue une eau de régime très appréciée qui convient à tous, aux adultes comme aux enfants. **CÉLESTINS** est la seule authentique **EAU DE VICHY** vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours **CÉLESTINS** l'eau qui fait... du bien!

Jolicoeur PROTECTION Les voûtes de **JOLICOEUR** protègent vos fourrures et manteaux de drap contre les dommages causés par les mites, le feu, le vol. Vous pouvez sur demande par la même occasion faire réparer et nettoyer vos fourrures. Appelez aujourd'hui...

Jolicoeur Succursale au centre d'achats Rockland Depuis 1907 LA. 1-2161 100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

Une expérience nouvelle sera lancée à Montréal en septembre: polyclinique médicale populaire

Sous l'égide du conseil du travail de Montréal une quarantaine de membres de différentes professions médicales et para-médicales lanceront d'ici quelques mois à Montréal une expérience coopérative qui semble appelée à transformer profondément le domaine de la santé publique. Il s'agit d'une "polyclinique médicale populaire" qui sera ouverte en septembre dans une des zones défavorisées de la métropole, probablement dans le secteur sud-est.

Un des principaux responsables du projet, le Dr. Benoit Deshaies, est venu fournir des explications au colloque sur la pauvreté qui tenait samedi le conseil du travail de Montréal.

Le noyau de l'expérience qui s'élabore depuis plusieurs mois sera constitué d'une "équipe de santé" composée de trois groupes: l'administration ou siègeront surtout des représentants syndicaux; le groupe professionnel ou seront représentés des membres des différentes disciplines médicales et para-médicales et enfin d'un groupe de conseillers qui doit compter des représentants de plusieurs organismes publics et privés.

Le but principal du projet sera de mettre à la portée de la bourse des travailleurs montrealais tous les soins médicaux nécessaires. Le Dr. Deshaies a tenu à préciser que les honoraires seront "raisonnables". Si l'expérience est fructueuse cette première "polyclinique médicale populaire" essaimera rapidement dans toutes les zones du Montréal métropolitain et éventuelle-

ment dans différents centres de la province. Il est probable à ce moment-là que plusieurs organismes populaires de masse lui prêteront un concours actif.

Une situation de monopole Au cours de son exposé de samedi, le Dr. Deshaies a dénoncé énergiquement le contexte médical et hospitalier québécois qui, dit-il, est "monopolisé par un groupe très restreint de professionnels qui semble exploiter la misère et la maladie".

Decrivant la situation actuelle, il s'est demandé pourquoi, à Montréal, seulement 15% des médecins ont le droit de pratiquer dans des hôpitaux à titre régulier, tandis que dans la ville de Québec cette proportion est encore plus faible: 10%.

Portant des accusations précises, il a dénoncé une forme de monopole en vertu de laquelle des spécialistes de certains grands hôpitaux contrôleraient les services médicaux d'hôpitaux moins importants. Il a appelé cette situation le "partage des pools" et a précisé par la suite qu'elle existait, notamment parmi des spécialistes de l'hôtel-Dieu de Montréal vis-à-vis de l'hôpital Fleury, à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc en relation avec l'hôpital St-Michel et à l'hôpital Notre-Dame dans le cas de l'hôpital LeGardeur.

"D'où vient la raison des frais indus que doit payer le patient, a enchaîné le Dr. Deshaies. Comment se fait-il que des villes comme Granby et Amos, ayant un besoin urgent de chirurgiens à un moment donné, se soient vu refuser les services de spécialistes parce que les bureaux médicaux des hôpitaux concernés ont décidé de refuser l'admission de spécialistes compétents?"

Il serait intéressant, a poursuivi le médecin, d'expliquer à la population le rôle joué par une certaine politique d'alliance et de tolérance entre certains médecins et hôpitaux. "Comment expliquer le rôle qu'a joué le sous-ministre de la santé, le Dr. Jacques Gélinas, dans la fermeture de

(Suite à la page 6)

ABSOLUMENT TOUT POUR LA CONSTRUCTION

CONSULTEZ NOS EXPERTS

Au service de la construction et de l'industrie depuis plus de 30 ans.

LA SALLE

MATÉRIELS DE CONSTRUCTION LIMITÉE

339 av. Jean-Talbot, Montréal — Tél. 373-1781

467 St. Vincent — Tél. 769-4381

215 de L'Esplanade, Québec — Tél. 524-2478

Une division des Entreprises P. H. Deschamps Ltée

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les

GOUTTIERES "PRIMEAU"

GALVANISÉE • ALUMINIUM • CUIVRE

Estimation gratuite

• MONTREAL — 322-4160

• QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

VIENT DE PARAÎTRE

LA SEXUALITE TRAITÉE AVEC TACT ET COMPETENCE

par **LIONEL GENDRON m.d.**

174 PAGES — \$1.50

LE MARIAGE • LA DÉFLORAISON

CHEZ LA MARIÉE • LA MÉNSTRUATION ET LA LUNE DE MIEL • TEST DE GROSSESSE • LA HONTE D'ÊTRE ENCEINTE

REACTIONS PSYCHIQUES • VIRGINITE VRAIE OU FAUSSE • LE RÉGIME DE CULPABILITÉ

REACTIONS PSYCHO-SEXUEL • LES DE L'HOMME • IMPUISSANCE DE LA PREMIÈRE NUIT

LE SEXE MALADE • LE SEXE NORMAL • etc.

EN VENTE PARTOUT ou A LA LIBRAIRIE DUCHARME 418 ouest, NOTRE-DAME, Mtl 849-1146

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

RÉPARATIONS

- de montres et bijoux de toutes sortes
- de rasoirs électriques, briquets, plumes, gravures.

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS

COMPONNETTE INC.

J. BRASSARD, Prés.

236 est, Ste-Catherine, Montréal 18

Tél: 861-9293-4

LA JOIE DE VIVRE....

C'est avant tout s'offrir un délicieux repas de bifteck chez

Moishe's STEAK HOUSE

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — Vl. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

HOTEL WINDSOR — BANQUET DE L'ACTION NATIONALE — DIMANCHE, 24 AVRIL 1966

"FÊTONS-NOUS LE CENTENAIRE?"

- A 3 H.: COMITÉS D'ÉTUDES: ROSAIRE MORIN, animateur: "Les insolences de la Confédération"
- RICHARD ARÈS, S.J., animateur: "Québec ou Ottawa?"
- JEAN-NOËL TREMBLAY, animateur: "L'avenir de la Confédération?"
- A 5 H.: SESSION PLÉNIÈRE: COMMENT PASSER À L'ACTION?
- A 7 H.: GRAND BANQUET ET CONFÉRENCE PAR M. JACQUES-YVAN MORIN
- "L'Impasse de la Confédération: comment en sortir?"
- ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE AU COMITÉ D'ORGANISATION: Mlle MARGUERITE ROBERT, sec. C.P. 189, STATION "N" MONTREAL (Tél. 866-8034, de 2h.30 à 6h.30)
- PRIX DU BILLET: \$10 — TABLE DE DIX: \$100
- BIENVENUE AUX DAMES ET AUX LECTRICES DU "DEVOIR"

VIENT DE PARAÎTRE ...AUX ÉDITIONS DU JOUR

LES ECOEURANTS... 15e MILLE

par **JACQUES HEBERT**

• La deuxième édition est maintenant en vente partout \$1.00 (c'est donné)

Distributeur: La Cie de Distribution de La Patrie, 180 ouest, Ste-Catherine, Montréal (UN. 1-8571)

ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert

3417 ST-DENIS, MONTREAL

VL. 9-2228

Le rôle nécessaire du Québec dans l'immigration

L'immigration est depuis longtemps au Canada français un motif de mécontentement contre le gouvernement fédéral et la majorité anglophone du pays...

Ce mouvement d'immigration intensive, qui s'est poursuivi presque sans interruption depuis plus d'un siècle, est un phénomène analogue à celui qui s'est produit en plus grand nombre aux Etats-Unis...

Cela suffit à expliquer que le Québec ait conservé si longtemps une attitude négative et hostile non seulement devant l'immigration, mais même à l'égard des immigrants qui s'installaient chez nous...

Même aux yeux du groupe qui en a profité, et donc indépendamment du point de vue canadien-français, la politique d'immigration d'Ottawa peut paraître décevante par ses résultats d'ensemble...

Quelques millions de Canadiens ont émigré; ce fut le cas notamment des fort contingents de Canadiens français qui sont passés aux Etats-Unis durant trois générations...

La réponse n'est pas facile, car ce ne sont pas les immigrants qui allaient surtout dans l'Ouest au début du siècle qui ont fait émigrer tant de Canadiens français...

En 1964, le ministre de l'immigration était un Canadien français, M. René Tremblay; il déclarait le 27 février: "Si nous mettons en pratique cette politique libérale d'immigration, il en résultera un accroissement considérable du nombre des immigrants qui, eux, viendront nous aider à rendre le pays prospère..."

Le 7 mars dernier, le nouveau ministre chargé de l'immigration, M. Jean Marchand, présentant ses crédits aux Communes, se félicitait des progrès de l'immigration: 142.000 immigrants sont entrés au Canada l'an dernier, augmentation de 30% sur l'année précédente; il ajoutait: "Il est sûr, pour l'expansion et la croissance du Canada, qu'il est indispensable que nous continuions d'avoir une immigration susceptible de répondre aux besoins du marché du travail..."

Au début du siècle, Henri Bourassa et Armand Lavergne protestaient contre la politique d'immigration qui était orientée surtout vers l'Angleterre et les pays d'Europe à l'exclusion des pays de langue française. Ce grief a été souvent répété depuis. Dans son intervention du 7 mars, M. Marchand a déclaré: "...notre politique d'immigration n'est pas toujours ce que nous aimerions qu'elle soit, et ce pour bien des raisons. Au fait, nous ne pouvons pas avoir toute la main-d'oeuvre qualifiée dont nous aimerions disposer dans le moment, et ce non pas par fanatisme ou, disons, par une politique qui aurait été prioritaire, mais parce que certains pays n'acceptent pas, ou difficilement, d'envoyer des immigrants au Canada..."

Et le ministre cite le cas de la France, ajoutant que la plupart des pays d'Europe bénéficient du plein emploi et veulent garder leur main-d'oeuvre qualifiée, et aussi que le Canada n'est pas le seul pays qui cherche à obtenir cette main-d'oeuvre.

Le moins qu'on puisse dire c'est que M. Marchand, qui vient d'arriver à Ottawa, semble bien pressé d'absorber ses prédécesseurs et tout le personnel de son nouveau ministère, et d'écarter sommairement tout soupçon de politique prioritaire. Le dossier de l'immigration est trop chargé, depuis Durham en passant par Sifton et

plus récemment Walter Harris, pour qu'on accepte une conclusion aussi simpliste et globale.

Le programme d'action que préconise M. Morin n'est pas nouveau; on l'a proposé dans des termes plus ou moins semblables depuis plusieurs années, mais il devient plus nécessaire à mesure que le temps passe et que nous perdons du terrain. Il s'agit pour le Québec d'utiliser sa juridiction concurrente en matière d'immigration, afin d'attirer des gens susceptibles de s'intégrer plus facilement à notre groupe; d'ouvrir des bureaux d'immigration dans les pays francophones, et dans les pays de culture latine.

A propos de l'objection que les Français n'émigrent guère, et que reprenait l'autre jour M. Marchand, M. Morin cite des chiffres peu concluants. La présence de groupes importants de Français dans les anciennes colonies françaises ne prouve rien. D'autre part, en cinquante ans, de 1911 à 1960, 215.000 Français ont émigré aux Etats-Unis; c'est assez peu, et rien ne prouve qu'on aurait pu les attirer au Canada pour augmenter le contingent de 86.000 Français venus chez nous durant ce demi-siècle.

Convient-il, comme le demande M. Morin, de créer au Québec un ministère de l'immigration? Il est plus important de donner des moyens financiers assez amples et des cadres efficaces au service en voie d'organisation à Québec depuis mars 1965, qu'on en fasse ensuite un ministère distinct. Une politique dynamique de l'immigration permettrait d'abord de modifier l'attitude de notre collectivité à l'égard des immigrants; nous pourrions alors non seulement accueillir ceux que nous amènerait une immigration provinciale, mais aussi intégrer à notre groupe un bon nombre des non anglophones qui nous viennent par l'immigration fédérale.

L'intervention du Québec se prépare; M. Laporte a annoncé jeudi la nomination de M. René Gauthier comme directeur général intermédiaire de l'immigration; c'est un homme d'action qui possède une grande expérience dans ce domaine par les fonctions qu'il a exercées auprès des Néo-Canadiens, à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Souhaitons qu'il obtienne le budget et l'autorité nécessaires au lancement du programme d'envoie qui s'impose.

Paul SAURIOU.



Impossible d'annoncer votre projet sur nos plaques d'immatriculation, nous en avons déjà quelques autres...

La loi des chiropraticiens et le rapport du juge Lacroix

par Roger LAPALME, D.C. chiropraticien de Montréal

Dans un article précédent, j'ai montré que le projet de "Loi des chiropraticiens" (Bill 10), déposé en première lecture avant les vacances de Pâques, serait exact tel que rédigé, (ce qu'à Dieu et au parlement ne plaise!) dangereux et injuste pour le public, injuste et d'application impossible pour les chiropraticiens sérieux.

Aujourd'hui je ferai voir comment, en certains points, ce projet de loi contrecarre, en d'autres points, ignore les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la chiropraxie et l'ostéopathie (Commission Lacroix), sur lesquelles pourtant nous expliquerons en regard de la page 1) il se prétend fonder.

Je signalerai aussi combien ce projet de loi est vague et incomplet.

De la page 324 à la page 349, les recommandations de l'honorable juge Lacroix occupent les 26 dernières pages du rapport de la Commission. Certaines de ces recommandations ont été incorporées dans le projet de loi (notamment les recommandations restrictives). Voyons les autres.

"A cause de la division marquée qui existe entre les deux disciplines, il est certain qu'un chiropraticien n'acceptera pas, pour les cas qu'il a à traiter, qu'un diagnostic différentiel soit fait par un médecin, car il s'objectera sûrement à pratiquer sur ordonnance médicale (Note 1). On connaît déjà certaines réactions de ce qui est mentionné, à ce sujet, dans le rapport de la Commission. Hal!"

"Il est, par ailleurs, très douteux qu'un médecin, de son côté, accepte de faire un diagnostic différentiel pour un chiropraticien, car on verra là une collaboration que le Collège des Médecins réprouve et que le médecin du moins officieusement et ouvertement se refuse à donner. (Notes 2 et 3)

"Dans ces conditions, tout contrôle législatif comportant de telles dispositions, n'apporterait aucun remède salutaire au problème, car inévitablement on retomberait dans la clandestinité et l'illegalité" (page 321).

A la page 335, en recommandant l'institution d'une amende d'intérêt: "Nous croyons donc que si le Gouvernement décide d'adopter une loi et d'établir une commission qui serait chargée de contrôler les études, les examens, de même que le droit de pratiquer, telle commission, en vue de se satisfaire pleinement qu'un chiropraticien peut véritablement faire un diagnostic qui comporte des garanties acceptables et l'effet qu'il ne traitera pas des cas qui ne sont pas essentiellement dans la limite permise de ses activités, devrait avoir le pouvoir d'exiger: 1—Un internat d'au moins un (1) an..." (note 3)

A la page 332 (premier p.), à la page 334 (deuxième p.), et à la page 335 (premier p.), la commission revient sur cette nécessité d'un diagnostic suffisant pour indiquer au chiropraticien les cas qui relèvent de sa compétence.

Enfin, aux pages 348 et 349, voici le dernier paragraphe des recommandations de la commission d'enquête: "Ce exercice devrait être contrôlé et réglementé, et, comme d'autres pays où ce problème a été étudié, nous ne voyons pas d'autre espèce de contrôle qu'un contrôle législatif, lequel ne doit pas être une simple mesure prohibitive, ce qui incite généralement à la clandestinité et crée souvent une situation plus grave que celle que l'on veut corriger." (note 3)

Deux idées ressortent clairement de ces textes:

1—La loi doit donner au chiropraticien les moyens d'établir un diagnostic valable.

2—La loi ne doit pas se faire "simple mesure prohibitive".

Or j'ai montré dans ce premier article que le projet de loi:

1—empêcherait le chiropraticien toute possibilité de porter un diagnostic valable.

2—rendrait, par ses limitations exorbitantes, souvent inefficace et parfois dangereux pour les malades l'exercice de la chiropraxie. Mis par là dans une situation aussi contraire à l'intérêt des malades, le chiropraticien sérieux n'aurait d'autre choix que d'abandonner l'exercice de sa profession ou de se réfugier dans la clandestinité.

Sur deux points essentiels le projet de loi contrecarre donc les recommandations du rapport Lacroix:

1—Directement il interdit au chiropraticien le diagnostic, sur lequel insiste tant le rapport Lacroix;

2—De façon détournée, il constitue en fait une "simple mesure prohibitive"; tout en paraissant reconnaître la chiropraxie, il en rend l'exercice impossible.

Voyons maintenant les recommandations que le projet de loi ignore.

Aux pages 327 et 328, la Commission recommande: "Nous croyons que, à l'instar de ce qui se fait en Suisse et de ce qui vient de se faire à New York, il devrait y avoir dans une Commission de chiropraticiens des hommes de sciences, détenteurs d'un doctorat dans quelques-unes des sciences de base qui font partie du programme d'enseignement et des examens". Le projet de loi (a.8) crée un vague conseil de 5 à 9 personnes. Qui seront ces personnes? L'honorable juge, lui, précisait: une commission de chiropraticiens et d'hommes de sciences. Le projet de loi, levant le nez, avec la plus suprême indifférence, passe sans daigner répondre.

Le Rapport, aux pages 334 et 335, recommande la création d'une commission d'examineurs et en détermine la composition. Le projet de loi mentionne en passant (a.7 et a.10) un vague "bureau d'examineurs", mais n'en prévoit nulle part la formation ni la composition.

Au sujet des praticiens actuels, la Commission Lacroix (p. 337 à 341) fait diverses recommandations judicieuses. Le projet de loi (a.8) abandonne le tout à la discrétion d'un vague conseil qui "peut" toujours et ne "doit" jamais, incapable de se référer à un

(1) Il n'est arrivé de traiter des malades que recommandation médicale, le traité des malades en collaboration avec des médecins de plus affirmé, que bien loin de s'objecter à cette collaboration, le chiropraticien n'aurait au contraire et pour des raisons bien évidentes (ce que l'hon. Juge a bien compris) toutes les objections au ministère des postes à recevoir d'abord le bien de leurs malades.

(2) Ce "du moins officiellement et ouvertement" se dit tout sur l'impression qu'on a eue de la part de leur organisation officielle, des médecins qui reçoivent d'abord le bien de leurs malades.

(3) Les soulignés sont de l'auteur.

MONTREAL, LUNDI, 18 AVRIL 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Glande RYAN Directeur

André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU

Directeur de l'information: Michel ROY

Treasurer: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue St-Nicolas, à Montréal par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal: 3 mois \$2.00, 6 mois \$3.50, 12 mois \$6.00; en vente par poste: 3 mois \$2.00, 6 mois \$3.50, 12 mois \$6.00; en vente par poste: 3 mois \$2.00, 6 mois \$3.50, 12 mois \$6.00; en vente par poste: 3 mois \$2.00, 6 mois \$3.50, 12 mois \$6.00; en vente par poste: 3 mois \$2.00, 6 mois \$3.50, 12 mois \$6.00.

TELEPHONE: 844-3361

Le consommateur prisonnier

J'ai acheté deux pains de savon, l'autre jour, bien emballés, de rose, de cellophane, et surmontés d'une "brosse à ongles", comme il était dit, en lettres rouges, roses, blanches, sur l'emballage qui comportait aussi un bla-bla-bla publicitaire m'informant, en jargon publicitaire aussi, que j'avais là deux "pains formatés" qui m'appartenaient à "parfums luxueux".

Comme ce savon est d'excellente qualité, bien qu'il n'ait point répandu dans un bain de bain ce "parfum luxueux", et qu'il se soit pas éternel, ces pains de savon, il m'a fallu les ramasser. J'ai donc acquis un grand nombre de "brosses à ongles". Des brosses, des roses.

Si le manufacturier s'était contenté d'envelopper ses savons simplement et de les offrir ainsi, après en avoir vanté la qualité par une publicité intelligente, le consommateur paierait probablement la moitié du prix qu'il doit payer présentement les deux pains de savon. Et ça, c'est important, dans une société où la masse des consommateurs est formée de pauvres. Consultez les statistiques: aux USA, 35 millions de pauvres; à Montréal, 30% de la population dans la misère.

Le cas de mes pains de savon n'est pas un isolé. Nous sommes tous au contact des offres de serviettes, de tasses, de verres, de jonzets, de gadgets de toutes sortes, sans oublier les timbres "qui donnent droit", GRATIS (surtout, je n'ai jamais oublié ce GRATIS!), qui comportent les emballages savants.

Le publicitaire, comme le sorcier de l'Afrique noire, par ses gestes, ses bruits, ses incantations (observez les annonces à la radio ou à la télévision), hypnotise le consommateur. Qu'il s'agisse du consommateur de produits manu-

factures ou de théories... Le vendeur, le publicitaire, comme le sorcier, est, au fond, un menteur. Il tente, par des éclats de voix, des bruits étranges, des références au plaisir (par exemple: "vous ne pouvez réellement pas de la vie si vous ne riez, pas dans telle marque de voiture" — et autres misères du genre), à la vie facile, il tente, donc, après avoir, par ces méthodes qui tiennent du barbare, "vidé" les cervelles, de vous remplir (le bourrage de crânes) par le désir du produit ou de la théorie qu'il veut faire acheter. Le consommateur, l'incriminable, est hypnotisé par la réclame, par l'annonce (l'étiquette qui proclame bien haut que c'est GRATIS ou la voix crue du petit annonceur de la station de radio ou l'air insistant de l'acteur du "commercial" de la télévision), en veut à croire que c'est bien vrai, ce que dit l'annonce — et achète et le produit et le "cadeau". Sans compter que dans la boîte de savon en papier, l'espace occupé par la serviette ou par la lingette est remplie ou par la tasse n'est pas rempli par du savon. Il faudra que la messagère retourne PLUS TOT acheter une autre boîte de savon — et une autre serviette ou une autre tasse ou un autre lingette à toilette. Ainsi de suite.

Les associations de consommateurs sont rares — si elles existent — chez les Canadiens français qui, il semble, sont moins sérieux et préfèrent aux associations pratiques celles où l'on place.

Il y aurait les coopératives de consommation qui, si elles étaient bien organisées, permettraient aux petites gens — et, chez nous, les petites gens, c'est la masse, ce sont les pauvres — d'économiser. Il n'y a pas que l'alimentation. Il y a tous les autres secteurs de la consommation.

Des coopératives de consommation existent, certes, il semble leur avoir manque, jusqu'ici, ce quelque chose propre à créer l'enthousiasme, à attirer la masse des consommateurs qui continuent — et continueront pendant encore longtemps à moins qu'on ne fasse leur éducation dans ce domaine —, comme les membres des tribus de l'Afrique centrale, le peu touchés par la civilisation (encore qu'il ne faille pas nous prendre pour d'autres et être trop "certains" de "notre civilisation" — voyez comment mal on réussit, avec tout notre "génie"... ces millions d'êtres qu'on laisse mourir de faim, chaque année...), les débiles, le clinquant, la pacotille...

Je vous envoie sur des tablettes au-delà des comptons, mais à portée de la main. Ils sont tellement à portée de la main, que les grands magasins doivent maintenant faire surveiller leurs clients par des armées de détectives et des caméras cachées de télévision. Mais c'est là son autre sujet.

L'industrie de l'alimentation aux USA fait des affaires de l'ordre de 80 MILLIARDS par année.

Quoi faire? On peut se le demander. Aux USA et au Canada anglais, on a un nombre des associations de consommateurs, les "consumers associations", qui luttent pour la qualité des produits et qui s'efforcent d'éduquer leurs membres et le public en général quant à tous ces trucs publicitaires qui font qu'on lie de payer deux pains de savon 25 fois ou les pains 50 parce qu'il faut en même temps que le savon acheter la "brosse à ongles" et un emballage dispendieux.

Les associations de consommateurs sont rares — si elles existent — chez les Canadiens français qui, il semble, sont moins sérieux et préfèrent aux associations pratiques celles où l'on place.

Il y aurait les coopératives de consommation qui, si elles étaient bien organisées, permettraient aux petites gens — et, chez nous, les petites gens, c'est la masse, ce sont les pauvres — d'économiser. Il n'y a pas que l'alimentation. Il y a tous les autres secteurs de la consommation.

Des coopératives de consommation existent, certes, il semble leur avoir manque, jusqu'ici, ce quelque chose propre à créer l'enthousiasme, à attirer la masse des consommateurs qui continuent — et continueront pendant encore longtemps à moins qu'on ne fasse leur éducation dans ce domaine —, comme les membres des tribus de l'Afrique centrale, le peu touchés par la civilisation (encore qu'il ne faille pas nous prendre pour d'autres et être trop "certains" de "notre civilisation" — voyez comment mal on réussit, avec tout notre "génie"... ces millions d'êtres qu'on laisse mourir de faim, chaque année...), les débiles, le clinquant, la pacotille...

lettres au DEVOIR

Réponse à M. C. Hendaye au sujet du prêtre et du religieux du XXe siècle

Nous venons répondre à votre article paru à "Opinion Libre". Il y a à peine quelques jours, nous avons composé la présente lettre ensemble. Nous voulons avant tout vous aider et surtout jeter quelques lumières sur vos positions qui sont tout simplement dépassées.

Permettez-nous donc de donner de votre compétence en ce qui concerne votre titre de diplôme en catéchèse... il nous semble qu'un professeur sérieux et surtout adulte n'aurait pas écrit des choses qui restent incompréhensibles de votre part.

Votre lettre prouve l'ignorance dans laquelle vous vous trouvez au sujet des grands séminaires et des maisons de formation religieuse. En ce qui concerne les relations évêque-prêtre, nous approuvons ce que vous dites. Cependant il reste que ces relations ont été grandement améliorées depuis le dernier concile. Il serait injuste de garder sous silence tous les efforts que les évêques font et font de plus en plus pour favoriser le dialogue avec leur clergé diocésain (régulier et séculier). Il nous semble, que vous êtes particulièrement peiné à l'égard de ceux qui ont été grandement améliorés depuis le dernier concile. Il serait injuste de garder sous silence tous les efforts que les évêques font et font de plus en plus pour favoriser le dialogue avec leur clergé diocésain (régulier et séculier).

Il nous semble, que vous êtes particulièrement peiné à l'égard de ceux qui ont été grandement améliorés depuis le dernier concile. Il serait injuste de garder sous silence tous les efforts que les évêques font et font de plus en plus pour favoriser le dialogue avec leur clergé diocésain (régulier et séculier).

Il nous semble, que vous êtes particulièrement peiné à l'égard de ceux qui ont été grandement améliorés depuis le dernier concile. Il serait injuste de garder sous silence tous les efforts que les évêques font et font de plus en plus pour favoriser le dialogue avec leur clergé diocésain (régulier et séculier).

Il nous semble, que vous êtes particulièrement peiné à l'égard de ceux qui ont été grandement améliorés depuis le dernier concile. Il serait injuste de garder sous silence tous les efforts que les évêques font et font de plus en plus pour favoriser le dialogue avec leur clergé diocésain (régulier et séculier).

Il nous semble, que vous êtes particulièrement peiné à l'égard de ceux qui ont été grandement améliorés depuis le dernier concile. Il serait injuste de garder sous silence tous les efforts que les évêques font et font de plus en plus pour favoriser le dialogue avec leur clergé diocésain (régulier et séculier).

Il nous semble, que vous êtes particulièrement peiné à l'égard de ceux qui ont été grandement améliorés depuis le dernier concile. Il serait injuste de garder sous silence tous les efforts que les évêques font et font de plus en plus pour favoriser le dialogue avec leur clergé diocésain (régulier et séculier).

Il nous semble, que vous êtes particulièrement peiné à l'égard de ceux qui ont été grandement améliorés depuis le dernier concile. Il serait injuste de garder sous silence tous les efforts que les évêques font et font de plus en plus pour favoriser le dialogue avec leur clergé diocésain (régulier et séculier).

Jacques Blanchette et Robert Larivière Granby

Jean-Jacques Le François

DES IDÉES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

La désintégration de l'OTAN

par André FONTAINE

Rien n'est plus périssable que les alliances. En 1937, la Bulgarie et la Yougoslavie se jurèrent par traité une amitié éternelle. Moins de quatre ans plus tard, elles se faisaient la guerre. C'est là un cas extrême, mais on compte sur les doigts, dans l'histoire du monde, les coalitions qui sont parvenues au terme que leur avaient fixé leurs signataires. Conclu pour vingt ans en 1949 et toujours en vigueur, le pacte atlantique présente donc un cas d'assez belle longévité, surtout maintenant que le général de Gaulle vient de faire savoir qu'il entendait y maintenir la France au-delà de 1969. La crise actuelle est néanmoins la preuve que nos partenaires ont été bien avisés, à l'époque, de repousser la suggestion de Robert Schuman qui voulait lui assigner une durée de cinquante ans; durée qui, entre parenthèses, est celle des accords de Paris, ce qui tendrait à prouver qu'on envisageait en 1954 pour l'union de l'Europe occidentale — avec l'Angleterre — un avenir plus long et plus sûr que cinq années plus tôt pour la communauté atlantique.

La fin d'une alliance peut être due à son succès aussi bien qu'à son échec. Dans le second cas, elle prend l'aspect d'un effondrement brutal, l'instrument s'avouant, à l'heure de vérité, impuissant à réaliser l'objectif offensif ou défensif en fonction duquel il avait été conçu. Dans le premier cas, au contraire, le dépeçage qui précède la dissolution, est le fruit de la nécessité de faire la chaîne s'impose de moins en moins aux associés. C'est ce qui s'est passé en 1945 aussitôt que le Reich et le Japon sur terre. Chacun se remet à donner la priorité à ses intérêts propres et doit bientôt constater leur contradiction.

Pas d'alliance d'égaux sans Europe unie. Il s'y ajoute qu'à l'heure présente, et tant que l'Europe n'aura pas réussi à s'unir, il n'existe pas d'alliance d'égaux convenable, puisque aucune puissance n'est de taille à s'imposer en égal à l'une ou l'autre des deux plus grandes. L'alliance comporte donc à l'Est comme à l'Ouest, prédominance d'un "Super-Grand" et subordination des autres à sa volonté. Acceptable lorsque le danger est aux portes, une telle situation devient vite intolérable lorsqu'il s'éloigne.

Jeunes gens... Jeunes filles... LE MONT-SAINT-LOUIS vous offre à compter de septembre 1966. LE BACCALAUREAT ES SCIENCES COMMERCIALES. LE COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS offre également le COURS CLASSIQUE et le COURS CLASSIQUE SPECIAL. EXAMENS D'ADMISSION AUX ELEMENTS LATINS.

Invitation aux hommes d'affaires et aux cadres administratifs d'aujourd'hui et de demain à nos Cours accélérés de psychologie appliquée pour dirigeants. COMMENCE LE MERCREDI 20 AVRIL ET PROMOTION CREATRICE DES VENTES COMMENCE LE VENDREDI 22 AVRIL. Hôtel Sheraton Mt-Royal — 6 h. 30 p.m. DIRECTEUR DES COURS: Ernest Saint-Paul, B.Com, B.Adm.

L'AVENIR DE L'ANGLETERRE EST EN EUROPE

Londres doit accepter le traité de Rome tel quel

par Edward HEATH chef du parti conservateur britannique

La Grande-Bretagne, la Communauté européenne, les Etats-Unis, le Commonwealth — en fait le monde tout entier — sont en plein changement, à la fois sur le plan interne et dans leurs rapports entre eux. Aussi la position de la Grande-Bretagne ne peut-elle être rendue par une photo fixant l'espace d'un moment. Il faut un film couvrant une période de plusieurs années.

Malgré l'existence de beaucoup d'inconnues dans ce monde en transformation, la Grande-Bretagne est parvenue à un point d'où elle peut procéder à certains choix décisifs. Ce que, quant à moi, j'apprends très clairement dans l'avenir de la Grande-Bretagne s'inscrit à l'intérieur de l'Europe. Certes, les affaires d'une nation forment un ensemble trop complexe pour que l'on prétende les gérer en s'appuyant sur une formule unique. Mais j'ai la conviction que, dorénavant, pour prendre toute décision en matière intérieure ou internationale, le gouvernement britannique, quel qu'il soit, doit garder devant lui l'esprit de ce principe fondamental.

La voie qui conduira à l'inclusion de la Grande-Bretagne dans l'Europe ne dépend pas seulement de nous. En fait, beaucoup d'autres pays européens ont à en décider. Mais, malgré tout, je voudrais clairement quelle route je souhaiterais suivre. Je crois qu'elle aboutirait aux meilleurs résultats, pour la Grande-Bretagne, pour l'Europe considérée comme un tout et pour le Commonwealth.

Mon premier pas sur cette voie serait l'entrée de la Grande-Bretagne, le plus tôt possible, dans la Communauté économique européenne, sur la base de l'acceptation du traité de Rome tel qu'il est. C'est là la thèse que les conservateurs soutiennent depuis 1960. Elle n'a pas varié. Je souhaiterais aussi que, au moment où la Grande-Bretagne se joindrait à la C.E.E., ou à peu près au même moment, tout pays européen qui fait siens les idéaux de la Communauté, puisse y adhérer ou s'y associer étroitement.

Je me rends bien compte qu'il faudra un certain temps avant que ce premier pas puisse être fait. Mais la Grande-Bretagne et les autres membres éventuels ne peuvent se permettre d'attendre dans la Communauté. Nous devons orienter les développements de nos propres politiques en fonction de celles de la Communauté chaque fois que l'occasion s'en présente.

Le traité de Rome n'a toujours frappé par le sage équilibre qu'il maintient et établit des objectifs tangibles, clairement définis, à atteindre dans un temps donné, et des objectifs de principe à plus longue échéance. L'homme doit toujours avoir ainsi à la fois la vision de réalisations à court terme, mais concrètes, et une ligne d'horizon où il peut élever son regard. Nous voudrions qu'en 1968, ou un peu plus tard, il soit possible aux membres de la Communauté — quels qu'ils soient alors — de dire: "Nous

bes autre chose qu'un intérêt de spectateur. "I'm all right, Jack!" — Ça va très bien pour moi — Cette formule populaire anglaise exprime un sentiment très répandu de satisfaction à se voir si tranquille alors que d'autres n'ont pas encore réussi à s'extraire de l'univers de la guerre ou de la faim. La partie de l'opinion qui est touchée par la fascination des idéologies — de droite comme de gauche — ne cesse de se réduire au fur et à mesure qu'elles étalent leurs échecs et reconnaissent leurs fautes. La déstabilisation, la décomposition, le concile, ont eu à cet égard des effets qu'on n'a pas fini de mesurer. Il est impossible d'insulter l'esprit de croisé à une société qui s'interroge sur les valeurs établies, surtout lorsque la société rivalise subit au même moment une transformation similaire. Or, quiconque a un peu voyagé à l'Est ou même simplement vu un film tchécoslovaque se rend compte à quel point nos propres vices ont déjà contaminé les peuples d'au-delà du rideau de fer.

Si la convergence des deux univers se produisait uniquement autour du laissez-aller et du culte de nouvelles idoles, on pourrait s'en inquiéter, quitta à se consoler en se disant qu'il n'y a pas de matérialisme qui ne finisse par se lasser de lui-même. Mais une autre convergence n'est pas moins manifeste: celle des hommes qui, à l'Est et à l'Ouest, se sont engagés avec la même compétence et le même dévouement dans les grandes entreprises de la recherche et du développement. Pour ceux-là aussi l'affrontement qui a falli hier nous faire entrer en guerre est en train de perdre toute signification. Aussi, n'est-ce sans doute pas être exagérément optimiste que de croire que tôt ou tard les murs de pierre et de barbelés qui le symbolisent finiront par disparaître eux aussi.

Les dirigeants américains se feraient beaucoup d'illusions s'ils croyaient que cet état d'esprit est confiné à notre pays. Allemands, Italiens, Espagnols, Scandinaves, Belges, Britanniques, Hollandais, Suisses, Autrichiens, toute la société européenne, après des décennies de craintes quotidiennes, s'est habituée à tenir la paix pour une donnée solide et à profiter de l'existence sans éprouver pour ce qui se passe en Extrême-Orient ou au soleil des Caraï-

Une campagne de rectification est en cours chez les intellectuels chinois

par Jean VINCENT, correspondant de l'Agence France-Presse à Pékin

PEKIN — Une campagne de "rectification" est actuellement en cours chez les intellectuels, et plus particulièrement chez les universitaires chinois, annonce le "Quotidien du Peuple" dans un compte rendu de la conférence des cadres des écoles supérieures. Cette conférence s'est réunie récemment à Tsinan, dans le Chantoung.

Plusieurs groupes et certaines personnalités se sont fait remarquer "à l'avant-garde de la réforme idéologique", observe le journal, qui ajoute: "Mais l'enseignement supérieur reste encore sur ce plan dans un état relativement arriéré".

Beaucoup de personnes, poursuit le journal du parti communiste chinois, ne savent toujours pas établir convenablement un rapport entre la politique et le travail professionnel, ou bien, elles accordent verbalement "la primauté à la politique" ainsi que le demande chaque jour la presse chinoise, tout en donnant en pratique la première place à leur activité professionnelle.

Selon l'auteur de l'article, le phénomène est d'autant plus inquiétant que l'enseignement supérieur est une fourmilière d'intellectuels qui très souvent ne se sont pas débarrassés de l'héritage culturel "recu des féodaux et des capitalistes".

Des aristocrates. Indiquant qu'il faut voir dans cet état de choses un problème inhérent à la lutte des classes, en même temps

UNIVERSITE DE MONTRÉAL INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 1966-67. Tous les nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire dans une faculté ou école constituante de l'Université doivent présenter leur demande d'admission. AVANT LES DATES LIMITES SUIVANTES: 1er mai 1966 — Droit, médecine, sciences, chirurgie dentaire, pharmacie, nursing, architecture, hygiène (éducation physique), diététique et nutrition, psychologie.

Une autre adepte de Peter Jackson. GAGNE \$1000. COURS DE CONDUITE AUTOMOBILE. ASSURANCE AUTOMOBILE. TAS. NOUS REPONDONS à VOTRE TELEPHONE d'AFFAIRES ou de DOMICILE. pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson KING SIZE



M. Ludger Simard est décédé hier

SOREL. — M. A. Ludger Simard, président de Marine Industries Ltd. de Soré, est décédé hier matin à son domicile, à l'âge de 72 ans.

Avec ses frères Joseph, Edouard et Arsène, tous décédés, M. Simard avait contribué à donner à la région de Soré un essor économique et industriel de grande importance.

Il était administrateur de plusieurs entreprises, notamment de Reynolds Aluminum Company of Canada, d'Air Liquide Canada Limitée et de la Société générale de financement. Il était membre de l'Ordre de l'Empire britannique et de l'Ordre du mérite maritime de France. Il détenait aussi un doctorat honoris causa en sciences de l'université Laval.

Outre son épouse, née Clémentine, il laissait deux fils et deux filles : M. et Mme Roland, M. et Mme Maurice, M. et Mme Yvon ; ses filles et gendres : M. et Mme Jean-Maurice Breston, Jean Racine, Edouard Papin, Maurice Chas et Michel L'Évesque ; trois sœurs, et plusieurs petits-enfants.

La cérémonie est exposée au domicile de M. Simard, à Ste-Anne-de-Sorel, les funérailles seront célébrées à l'église St-Pierre de Soré, à 11h, le jeudi 21 avril.

La famille demande de ne pas envoyer de fleurs, mais de faire plutôt parvenir des dons à la Société canadienne du cancer.

Radio-Canada

(Suite de la première page)

niq. membre de NABET, en vue du renouvellement de la convention collective de travail, sont pénibles et il n'est pas interdit de penser qu'elles mèneront à la grève avant l'été.

Bref, des conséquences très graves, susceptibles de compromettre l'avenir de la société, pourraient découler du conflit si la direction et le personnel des affaires publiques ne trouvent pas rapidement un terrain d'entente.

Même si l'attention du public sur les tiraillements à l'intérieur de la société a été éveillée pour la première fois par l'annonce du congédiement de MM. Lapierre et Watson, la crise couvrirait depuis plusieurs mois.

M. Walker est à la source des difficultés. Depuis février, il a pris sur lui de congédier successivement MM. Southam, Lapierre et Watson sans consulter les réalisateurs qui les embauchaient et il a indiqué qu'il entendait faire un ménage encore plus grand dans le personnel de l'émission "This Hour Has Seven Days". Les dirigeants des affaires publiques considèrent qu'ils ne peuvent tolérer plus longtemps l'intervention directe de la haute direction dans la préparation et dans le contenu de leurs émissions.

Ces événements surviennent à un moment où, pour la première fois dans l'histoire de la société, les sections des affaires publiques des deux réseaux, anglais et français, se préparent à produire une émission conjointe dont la réalisation devait être confiée à M. Pat Watson. Les plans de l'émission avaient été mis au point ces dernières semaines par les dirigeants des deux sections au cours de réunions successives à Kitchener et à Mont-Gabriel, et venaient d'être transmis aux autorités de Radio-Canada.

Les difficultés coïncident aussi avec une tentative sérieuse des stations de télévision du secteur privé d'améliorer l'horaire, le budget et le con-

Les professeurs n'ont eu aucune rencontre avec des ministres

Un porte-parole du Syndicat des professeurs de l'État du Québec a affirmé hier au DEVOIR qu'il n'y a eu aucune rencontre officielle entre des dirigeants du SPEQ et un ou des ministres du cabinet Lesage au cours de la fin de semaine. On s'attendait généralement que le ministre René Lévesque ait un entretien avec les dirigeants syndicaux au cours du week-end.

Ce porte-parole a également déclaré que les 2.700 professeurs de l'emploi du gouvernement ne retourneront pas en classe ce matin et qu'ils continueront la grève qu'ils ont entreprise mardi dernier. Cet arrêt de travail touche environ 30.000 élèves.

En conséquence, les négociateurs syndicaux ne se rendront probablement pas à la séance de négociation à laquelle le premier ministre intermédiaire, M. Alcide Courcy, les a conviés pour cet après-midi à Montréal. Le gouvernement ayant posé comme condition que le retour en classe se fasse ce matin, les négociateurs du gouvernement ne se rendront probablement pas à cette séance de négociation, a précisé le porte-parole.

Il a ajouté que les négociateurs syndicaux refuseront de participer à une séance de négociations aussi longtemps que le gouvernement maintiendra la condition qu'il a imposée vendredi, à savoir : que les professeurs reprennent le travail avant que les négociations reprennent.

Ce même porte-parole a déclaré que seulement deux des 12 membres de l'exécutif du SPEQ ont reçu une sommation les obligeant à comparaître devant la Cour supérieure à 10h, ce matin à Québec. Il s'agit de deux des trois membres de l'exécutif qui résident à Québec; l'un d'eux, d'ailleurs, n'est pas en grève, parce qu'il enseigne à l'École des beaux-arts de Québec et que les professeurs de cette école ne sont pas en grève.

On s'attend que les 10 autres membres de l'exécutif et les deux employés permanents du SPEQ reçoivent leur sommation aujourd'hui. Vendredi, les professeurs de l'École des beaux-arts de Montréal ont quitté leurs salles de cours et ont limité leurs collègues des écoles de l'enseignement spécialisé, des écoles normales et des écoles d'agriculture,

tenu de leurs émissions consacrées aux affaires publiques. Le personnel des affaires publiques du réseau anglais a la ferme conviction qu'en agissant de la sorte et en affaiblissant constamment ce secteur de la programmation, la direction de Radio-Canada est en train de ruiner la radiodiffusion État.

On se perd en conjectures sur les motifs qui inspirent la direction de la société et, en particulier, M. Walker qu'on tient pour le grand responsable de ces difficultés. On ne trouve guère d'autre explication que le désir de M. Walker d'affirmer son autorité et de renforcer ainsi ses chances de succéder au colonel W. E. Briggs, dont le mandat à la vice-présidence est sur le point de se terminer.

C'est la semaine des Chambres de commerce du pays

Le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a officiellement proclamé hier la Semaine des Chambres de commerce et présence des représentants de la Chambre de commerce du Canada. Cette semaine a lieu du 17 au 23 avril sous le thème: "Bâtir une meilleure collectivité".

Au cours de la semaine, les quelque 850 Chambres de commerce locales qui existent au Canada organiseront des manifestations afin de renseigner les citoyens sur le rôle que jouent les chambres dans le but de favoriser le progrès par le travail d'équipe.

A Montréal, il y aura aujourd'hui (de 9 à 7 h.) une clinique de sang au bureau de la Croix-Rouge et (à 11h.30) l'enregistrement de l'émission "Chez Miville". Demain midi, M. Daniel Johnson sera le conférencier au déjeuner-causerie hebdomadaire. Demain après-midi, un colloque sur "Les femmes et l'Expo 67", demain soir, la soirée au théâtre et jeudi une visite industrielle.

Règlement dans le bâtiment ?

(Suite de la première page)

vacances et congés en octobre, au lieu de janvier 67; protection de l'ancienneté des délégués syndicaux sur les chantiers; semaine de 5 jours pour les plâtriers, à moins d'un permis de 24 heures avant un congédiement; reclassification des poseurs de bois franc; paiement des frais de transport et de séjour et rémunération pour le temps du voyage pour les ouvriers appelés à travailler à l'extérieur du territoire du décret; rémunération double pour le travail du samedi à compter du 1er octobre 1967 (plutôt que le 1er octobre 1968).

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré qu'au bout de cette lutte qui a été très dure, qui a fait que nous avons été cruellement divisés entre travailleurs, nous avons abouti à un contrat... qui vous donne non seulement de meilleurs salaires, mais la chance d'être un peu plus heureux au travail, de mettre fin à une situation où d'autres décident de tout ce qui vous concerne sans que vous ayez un mot à dire... Désormais, c'est votre responsabilité, la responsabilité des délégués de chantiers, de faire en sorte que ce contrat ne soit pas un chiffon. A vous de l'appliquer, à vous de vivre votre syndicalisme. C'est grâce à vous, à votre unité à vos muscles, à votre dignité, que nous avons pu tant obtenir en si peu de temps. Sachez que vous ne trouverez jamais à la CSN des gens qui vont démobiler les travailleurs. Ce qui compte à la CSN, c'est que les hommes ne soient pas rien que des robots, des machines à faire de l'argent, mais puissent vivre comme des hommes dans leur travail. C'est un objectif qui demande de dures luttes dans une société où tout a été bâti contre vous, tout a été fait pour accumuler des profits. Ce qui a manqué dans la construction, c'est l'unité des travailleurs. Continuez donc l'éducation syndicale, continuez vos rencontres de quartier. Ce contrat, c'est un pied dans l'étrier; ce n'est qu'une étape.

Rappelons que lundi dernier le front commun FTQ-CSN recommandait l'acceptation du règlement mis au point par les trois parties au cours de la fin de semaine pascalle. Ce règlement a toutefois été rejeté par les cotisants de la CSN, tandis que les cotisants des diverses unions internationales de métier, à une exception près, l'acceptaient dans une série d'assemblées générales tenues au cours de la semaine.

C'est dans ces conditions que les 10.000 syndiqués de la CSN, avec l'appui de la centrale, ont déclenché mercredi une grève qui a paralysé pendant quatre jours les chantiers de la métropole. Les quelque 40.000 ouvriers qui ne sont pas membres de la CSN (20.000 environ adhérent à des unions internationales; les autres ne sont pas syndiqués) se sont abstenus de travailler, soit parce qu'ils refusaient de franchir les piquets, soit qu'ils craignaient des incidents, soit que certains entrepreneurs ont fermé leurs chantiers.

Les dirigeants des unions internationales du bâtiment invitaient pendant ce temps leurs cotisants à poursuivre le travail tant que ne serait pas complète le cycle des assemblées syndicales. Vendredi, ces dirigeants laissent entendre qu'ils étaient disposés à signer seuls un contrat avec les employeurs, conformément aux ententes conclues précédemment. Hier, le message suivant a été diffusé sur les ondes des six postes radiophoniques de la métropole: "Tous les corps de métiers, attention. Votre problème est réglé. Vos chefs syndicalistes de la FTQ ont pris leurs responsabilités. Ils vont signer la convention collective que vous attendiez depuis longtemps vous accordant de meilleurs salaires et la sécurité. Tous les chantiers sont ouverts, tous au travail dès lundi matin." Ce message était diffusé par le Conseil des métiers de la construction de Montréal, groupant les unions internationales dans ce secteur.

Au cours de la semaine, l'association patronale de la construction a déclaré que les avantages consentis aux syndicats étaient sans précédent et qu'elle était disposée à signer l'accord négocié et accepté par les représentants des trois parties. Les employeurs ont refusé de rouvrir les négociations avec la CSN, mais se sont rendus hier à l'invitation du ministère du travail.

Vendredi soir, tout portait à croire que les employeurs signeraient l'entente avec les unions internationales et que la CSN devrait poursuivre la grève seule. Mais samedi, d'abord au cours d'une grève rencontre en fin d'après-midi puis au cours d'une seconde rencontre qui a duré plus de six heures et s'est terminée tard dans la nuit, les représentants des deux centrales se sont mis d'accord pour rouvrir ensemble les négociations avec les employeurs, sur dix points. Selon certains informateurs, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, et le directeur provincial des unions internationales du bâtiment, M. Roger Perreault, ont joué un rôle vital auprès des dirigeants des diverses unions internationales de métier, en vue de convaincre ceux-ci de préserver le front commun.

Hier matin, les représentants des deux centrales ont entrepris des pourparlers aux bureaux du ministère du travail et au milieu de l'après-midi, le sous-ministre du travail, M. Donat Quimper, est intervenu dans les pourparlers.

Un conseil

(Suite de la première page)

nération massive de quartiers complets en taudis, mouvement qui, dans d'autres grandes villes, milite contre l'intégration sociale.

Selon M. Havighurst, il est extrêmement important, dans une grande ville, de mêler les pauvres aux riches, les spécialistes et les manoeuvres. Alléguant, on observe que les riches fuient en périphérie, laissant des masses de pauvres au centre-ville. D'après le conférencier, ce modèle s'est imprimé moins profondément à Montréal.

Mais Montréal ne demeure pas sans tache. Loin de là. Et le quadrilatère en particulier, fermé par les rues Mont-Royal, Saint-Hubert, Craig et Université est l'un des plus délabrés, au dire de ceux qui sont engagés dans l'amélioration de ce secteur. C'est là qu'on y rencontre par exemple le degré de criminalité le plus élevé à Montréal, les problèmes familiaux les plus nombreux, etc.

Des discussions comme celles de Sainte-Adèle, en fin de semaine, aident chacun des artisans de ce programme à mieux saisir les perspectives dans lesquelles les problèmes se posent.

M. Lesage

(Suite de la première page)

Dans la vieille capitale, les conjonctures vont bon train vu que la Chambre soit dissoute au cours de la semaine et qu'un appel au peuple soit décrété pour le 5 juin, ou au plus tard le 12 juin.

Les rumeurs s'appuient sur le fait que le climat semble "favorable" à un scrutin général. En effet, l'un des principaux conflits ouvriers qui ont éclaté au cours des dernières semaines, celui des ouvriers de la Manicouagan, s'est terminé samedi. Celui des professeurs de l'État du Québec semble en voie de règlement, si l'on en croit le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque. Et si le gouvernement manoeuvrait de sorte que la grève du bâtiment à Montréal prenne fin rapidement, il acquerrait un atout de plus dans son jeu pour faire appel au peuple.

A son arrivée, M. Lesage a refusé de commenter la grève des ouvriers de la construction, mais il a fait part d'un entretien téléphonique qu'il venait d'avoir avec le ministre du travail, M. Carrier Fortin.

Un journaliste lui demanda si le premier ministre intermédiaire, M. Alcide Courcy, l'avait consulté avant d'annoncer que le gouvernement entendait des poursuites judiciaires contre le Syndicat des professeurs de l'État du Québec; M. Lesage a répondu: "Nous avons pris cette décision".

Ignorant complètement les rumeurs d'élection, le premier ministre a dit qu'il prendrait part à la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu à Victoria, les 2 et 3 juin.

Une expérience

(Suite de la page 3)

services aussi essentiels et urgents que ceux des salles d'opération et d'obstétrique à l'hôpital Fleury?" Le Dr Deshaies a aussi mentionné le fait qu'à Montréal "50% des lits des hôpitaux sont sous l'administration de gens qui ne parlent ou qui ignorent souvent même le fait français."

Les bureaux médicaux

Le médecin montréalais s'en est pris particulièrement aux bureaux médicaux des hôpitaux qu'il a accusés d'être souvent "de connivence" avec l'administration des institutions ou d'être "leur valet". Ainsi, ces bureaux médicaux abuseraient de leurs pouvoirs en limitant le nombre de leurs membres: "cela permettra à certains médecins d'avoir le contrôle de plusieurs hôpitaux, de se faire \$75.000 ou \$100.000 par année, d'admettre leur fils ou leur meilleur ami comme membre du bureau".

"Par voie de conséquence, certains hôpitaux deviennent l'empire de privilèges et cela aux frais de la population qui pourtant est le payeur de taxes".

Le Dr Deshaies a terminé son réquisitoire en se demandant pourquoi le collège des médecins et chirurgiens du Québec et l'association des hôpitaux n'agissaient pas de façon telle situation. Il s'est demandé également si le législateur prenait son rôle au sérieux en tolérant les abus de pouvoir des bureaux médicaux dans les hôpitaux.

En somme, a-t-il conclu, nous sommes en face de "15

pour cent des médecins qui, protégés par certains personnages en place ou politiciens véreux, font ce qu'ils veulent de la médecine et du patient". Paul CLICHE

Hydro

(Suite de la première page)

à d'autres mais par rapport à leur unité de travail, a dit M. Jean-Guy Rodrigue. Le principe de base reconnu d'ailleurs par la ville de Montréal et par le gouvernement est simple: tout ingénieur qui n'a pas les pouvoirs de muter, de congédier, de promouvoir, bref d'influencer de façon décisive les conditions de travail d'autres ingénieurs est syndicable.

Au directeur général de l'Hydro qui place la difficulté de recruter des ingénieurs au plan des salaires, M. Rodrigue répond que la difficulté provient plutôt de la mauvaise image que l'Hydro projette à l'extérieur à cause de ses mauvais rapports avec ses employés, ingénieurs ou autres.

Dans un autre domaine, le syndicat des ingénieurs a précisé hier que le rapport officieux évaluant à \$30 millions les pertes que pourrait encourir l'Hydro-Québec si la grève des ouvriers de Manicouagan et les Outardes devait retarder d'un an la production d'énergie aux barrages d'Outardes-3 et d'Outardes-4 n'a pas été fait à la demande du syndicat de la construction de Hauteville, contrairement à ce que nous affirmions samedi. Ce rapport a été préparé par des membres du syndicat des ingénieurs qui voulait évaluer son pouvoir de négociation avec l'Hydro en cas de grève.

ménagez vos plats

UN METS QUI CUIT A BESOIN DE SOINS. NE LE PERDEZ PAS DE VUE, AVEC UN TÉLÉPHONE DE PLUS.

Deux téléphones coûtent à peine plus cher qu'un seul!

Bell Canada

AVIS AU PUBLIC

LE CENTRE PSYCHANALYTIQUE DE MONTREAL

(enregistré et licencié)

Service spécialisé en :

Evaluation de l'intelligence et des aptitudes—
Conseillers en orientation—Conseillers matrimoniaux et psychanalyse

MAINTENANT SITUÉ AU

550 OUEST, RUE SHERBROOKE

Suite 685, aile ouest

TEL.: 845-9218

Un Service Amical

Service amical — une combinaison imbattable... depuis la garde des enfants jusqu'au sourire de la serveuse. Passez un séjour agréable à Toronto à la FAÇON DU LORD SIMCOE!

HÔTEL LORD SIMCOE

University & King Street (au métro) Tél.: 362-1848

Un apéritif? S'il vous plaît. Un apéro? Pourquoi pas? Un Aperitivo Rossi? Avec grand plaisir!

APERITIVO

L'apéritif par excellence... une boisson délicate que l'on sirote avant le repas, sur glace ou avec un zeste de citron. En vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec. \$2.60 34 54 oz (un litre). no de code 541-H — R.A.Q. Embouteillé à Turin, Italie

MARTINI & ROSSI

L'échevin Tremblay triomphe du maire Ryan par 334 voix hier au cours d'une convention dans Bourassa

par Jean-V. DUFRESNE

Un échevin de Montréal-Nord, M. Georges-E. Tremblay, a défait son maire avec une majorité de 334 voix hier à l'assemblée de nomination du candidat libéral dans le nouveau comté de Bourassa.

Il ne manquait plus que les ballons multicolores et les cordons de papier dans l'arena de Montréal-Nord pour donner à cette convention une allure d'élection primaire.

Malgré l'absence d'un orateur prestigieux, malgré la joute Détroit-Chicago à la

félicité, malgré un temps superbe aussi, les partisans ont fait sauter le comble et 2.155 délégués se sont prévalus de leur droit de vote.

Un important service d'ordre, policiers en uniforme et en tenue de ville, avait été mis en place, pour parer à toute éventualité. Tout s'est déroulé sans incident. L'accès à l'amphithéâtre était si bien surveillé que le populaire lutteur Johnny Rousseau, venu en simple spectateur, dut s'identifier comme tout le monde.

L'assemblée a débuté vers 2h. 30. Les boîtes furent scellées vers 4h. 30 et le scrutin dépouillé ensuite à l'hôtel de ville. Cependant que la foule maintenant moins nombreuse attendait le résultat du scrutin, le nouveau candidat du comté de Fabre, M. Gilles Houde, lui adressa quelques mots.

Ce fut un éclat d'enthousiasme lorsqu'on annonça la victoire de M. Tremblay.

"La cause libérale mérite de continuer de triompher," a déclaré pour sa part le candidat défait, M. Ryan.

Les applaudissements lors que les deux candidats furent présentés à l'assemblée, avant la tenue du scrutin, paraissent traduire une égale sympathie. M. Ryan avait pour lui la réputation d'un homme qui a mis Montréal-Nord sur la carte, M. Tremblay l'avantage d'avoir milité depuis vingt ans déjà aux échelons les plus ordinaires — souvent les plus décisifs — de la fédération libérale.

Si M. Tremblay jouit d'une réelle popularité dans Montréal-Nord, il est possible que M. Ryan se soit aliéné quelques incédés en déclarant, à

deux jours seulement de l'assemblée, que la convention d'hier se tiendrait "sous le signe de l'irrégularité".

On devait inévitablement s'attendre à ce qu'un certain nombre d'erreurs se glissent dans la confection des listes des délégués, puisque la création d'un nouveau comté pose toujours des problèmes de localisation, nous a fait observer un secrétaire de la fédération libérale.

M. Ryan avait soutenu avoir relevé au moins 300 erreurs d'inscription — une malheureuse coquille typographique dans LE DEVOIR devait lui faire dire 3.000 — mais le candidat se disait satisfait, quelques minutes avant l'assemblée, par les corrections qu'il sollicita.

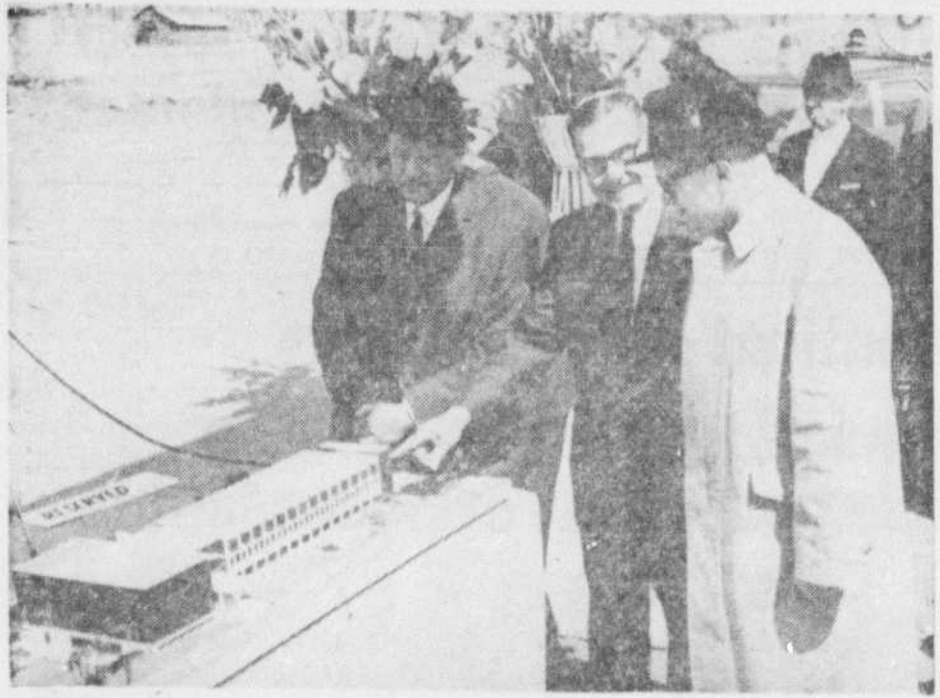
Les deux candidats ont évité toute allusion à l'incident, ils ont évité de "faire des person-

nalités", invitant les délégués à voter en toute liberté.

En apprenant qu'il était choisi, M. Tremblay s'est dit aussi heureux qu'au lendemain de la prochaine élection.

Le secrétaire exécutif de la commission d'organisation de la FLQ, M. Jacques Dalmé, agissait comme président de l'assemblée. Le secrétaire était M. Rosaire Beaulé, président de la commission de la constitution, et M. Jean-J. Côté était le chef scrutateur.

Bourassa, l'un des comtés les plus peuplés de l'île de Montréal, compte environ 87.000 habitants, les quatre-cinquièmes dans Montréal-Nord, les autres dans Ahuntsic.



La symbolique levée de la première pelletée de terre a marqué hier le début des travaux de construction de l'école Beth Rivkah. La nouvelle institution, destinée aux jeunes filles juives, sera la première du genre au Canada. Elle dispensera, en français, l'enseignement religieux et séculier aux enfants de langue française. Elle sera située à l'intersection des avenues Vézina et Westbury, à Montréal. Sur notre photo, MM. Jack Tietolman, président de la campagne de souscription, James Bellin, président de la cérémonie et conseiller municipal, et John Parker, maire suppléant de MtI, au cours de la cérémonie à laquelle plusieurs personnalités prenaient part. (Photo Le Devoir)

Le professeur Rioux au congrès du Mouvement laïc : L'école neutre n'est pas une solution; c'est la laïcité qu'il faut instituer

En homme qui a de la suite dans les idées M. Marcel Rioux, sociologue et professeur à l'université de Montréal, a réitéré en fin de semaine sa conviction que seule la laïcité fera de l'école un "service public" capable d'assurer aux Québécois le vouloir-vivre collectif qui leur est indispensable.

Telle était la position qu'il défendait, il y a cinq ans, au congrès de fondation du Mouvement laïque de langue française; telle est l'opinion qu'il a réaffirmée au cinquième congrès de cet organisme qui s'est tenu à l'hôtel Queen's en présence de quelque 125 adhérents.

La mise sur pied d'un réseau d'écoles neutres n'est pas, pour lui, une solution. Il "agirait-là, a dit M. Rioux, d'une mesure "discriminatoire", économiquement "impraticable" et "extrêmement nocive" du point de vue de la société globale du Québec.

Au surplus, une telle solution "répugne au principe de la laïcité des États modernes; les citoyens ne demandent aucun privilège, tout ce qu'ils demandent c'est que les institutions publiques soient accessibles à tous".

En conséquence, le professeur Rioux a demandé aux catholiques de "mettre leur religion" entre parenthèses, tout comme Louis-Joseph Papineau, des 1837 à lui "son incroyance entre parenthèses". Il n'y va plus seulement aujourd'hui de la survie d'un groupe national mais de son développement et de son épanouissement.

"Si les catholiques continuent d'insister pour que l'école publique soit confessionnelle, est-il allé jusqu'à affirmer, ils mettront en danger les progrès de la communauté québécoise".

A son avis, le Québec fait actuellement face à "des forces centrifuges" qui contribuent à l'amoincir, le morceler, le balkaniser; il faut donc que l'État du Québec établisse un réseau de forces centrifuges qui ait pour fonction de faire du Québec un État national viable.

"Or, dit le professeur Rioux, il n'est pas de force centrifuge, de force de rassemblement plus forte que l'école. C'est à l'école que les nations modernes donnent à leurs ci-

tovens le sens du destin commun."

M. Rioux a longuement développé sa pensée à partir d'un éditorial récent du directeur du DEVOIR, M. Claude Ryan, sur l'avenir des institutions chrétiennes. Que peut-on reprocher à cet article qui pourtant fait "montre de beaucoup de lucidité et de largeur de vue", s'est-il demandé.

Selon M. Ryan, l'État doit chercher à favoriser l'existence, pour chaque famille spirituelle importante, d'institutions répondant aux aspirations légitimes de ses membres. C'est précisément là, selon le conférencier, que ressort le plus clairement la différence de point de vue "laïque" et le point de vue religieux en matière d'éducation et de démocratie.

M. Ryan, catholique qui écrit pour des catholiques, s'inquiète du sort des institutions chrétiennes. Le "laïque", lui, se posera à peu près les mêmes questions, mais dans une optique inversée et plus générale: il s'attachera à défendre non pas certaines institutions particulières, non pas certains privilèges, mais les droits et les obligations de l'État et du citoyen; il se demandera si le citoyen, quel qu'il soit, est bien servi par les institutions d'État.

"Dans ces questions de service public, éducation, hospitalisation, sécurité sociale, il faut d'abord se demander si le citoyen québécois et la collectivité québécoise reçoivent ce qu'ils sont en droit d'attendre de leur État démocratique. Les exigences et les droits que M. Ryan appelle les grandes familles spirituelles doivent passer aux yeux des citoyens et de la collectivité", a dit M. Rioux.

"Et c'est ici, a-t-il insisté, qu'apparaît la supériorité du point de vue du Mouvement laïc sur celui de la plupart de ceux qui discutent de l'école." Au début de son allocution, le conférencier avait souligné qu'il peut sembler mesquin "en cette période d'œcuménisme et de libéralisation de l'Église de Rome" de chercher querelle à "l'Église d'ici qui réclame pour ses institutions des privilèges dont les Églises ont appris à se passer dans les autres pays". Mais, a-t-il poursuivi, nous faisons face ici à un problème réel qu'il faut, de toute nécessité, résoudre.

Un nouvel exécutif

Au cours de ce congrès annuel, qui n'a duré qu'une soirée, le MLF a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif.

Dès le début de la séance, MM. Jacques MacKay et Pierre Leboeuf, respectivement président et secrétaire du mouvement, ont confirmé leur intention de remettre la direction du MLF en d'autres mains.

Dans un bref rapport à l'assemblée, M. MacKay a noté que la période actuelle se caractérise par un certain ralentissement "après le triomphe qui a été la fondation de la première commission scolaire neutre".

Il attribue ce ralentissement au fait que les tergiversations du rapport Parent ont créé "une certaine lassitude chez nos membres" et une certaine retombée de l'intérêt public pour le problème de la confessionnalité.

L'ancien président du MLF s'est dit ni pessimiste ni exagérément optimiste. Il estime que le climat s'est beaucoup détendu et que la situation s'est grandement améliorée.

M. Pierre Leboeuf, secrétaire sortant, a cependant laissé entendre un autre son de cloche. Après avoir énuméré les diverses activités du mouvement au cours des derniers mois, il a évoqué la possibilité que le MLF ait à faire face "à un regroupement des forces réactionnaires". Il a également dénoncé comme "une grave injustice" le fait que MM. Marcel Trudel et Fernand Ouellet, tous deux membres de la section du mouvement laïque à Québec, "aient été forcés par les autorités de l'université Laval de donner leur démission".

M. Leboeuf s'en est également pris au ministre de la justice du Québec, M. Claude Wagner, pour avoir exonéré l'évêque des Trois-Rivières à la suite d'un accident de la route qui a fait une victime.

Le nouvel exécutif comprendra: MM. Jacques Godbout, président; André Morel, premier vice-président; Pierre Mahé, deuxième vice-président; André Ouellet, secrétaire; Gilles Gareau, trésorier. Avec deux directeurs et cinq conseillers, cet exécutif forme le conseil national du mouvement.

Johnson: que le cultivateur négocie

"Ce qui manque aux cultivateurs, c'est le pouvoir de négocier en bloc le prix de vente de leurs produits, car ils sont actuellement coincés entre un coût de production qui s'élève d'année en année et un prix de vente qui demeure pratiquement stationnaire", a déclaré hier à la télévision le chef de l'opposition.

Tout comme l'ouvrier peut négocier son salaire, a ajouté M. Daniel Johnson, le cultivateur doit pouvoir négocier le prix de ses produits. Et l'élimination de certains intermédia-

res serait à l'avantage et du consommateur et du producteur.

Selon M. Johnson, les subventions à l'agriculture sont absolument nécessaires, car si d'une part on veut que le cultivateur vive dignement, avec un revenu qui lui permette de participer à la vie collective, il faut d'autre part voir à ce que les produits de la ferme soient accessibles à tous à des prix convenables.

Plus un pays s'industrialise, plus il doit favoriser le déve-

loppement de son agriculture, a continué M. Johnson. Car un pays qui dépend des autres pour se nourrir est dans une situation dangereuse, et le Québec qui s'industrialise rapidement depuis quelques décennies doit tenter de vivre au maximum de ses propres produits.

A cette fin, M. Johnson a préconisé l'étiquetage obligatoire des produits agricoles du Québec, pour que le consommateur qui veut encourager nos producteurs sache s'il le fait ou non. Le régime actuel a refusé il y a deux ans d'instituer cette

mesure à cause de l'intervention d'intérêts très puissants auprès du parti libéral, a-t-il ajouté, mais c'est une loi que le gouvernement de l'Union nationale fera adopter envers et contre tous les gros intérêts.

Quand un pays comme le Québec a peu de terres arables, a dit M. Johnson, il doit s'arranger pour qu'elles rendent le maximum. Pour cette raison, on doit avoir une politique très hardie de drainage souterrain, puisque c'est le meilleur moyen de contrôler l'humidité du sol.

Un vent de jeunesse et de renouveau souffle sur la Première Banque au Canada depuis la mise en vigueur du "Service Bancaire de Base". Le Service Bancaire de Base a supprimé les méthodes désuètes et mis l'accent sur l'essentiel: l'exécution rapide et efficace des trois services fondamentaux que vous utilisez pour vos opérations bancaires habituelles. En effet, quand vous entrez dans une banque, c'est neuf fois sur dix pour effectuer des opérations sur (1) un compte d'épargne, (2) un compte courant ou (3) un compte de chèques. En adoptant le Service Bancaire de Base, nous n'avons fait qu'organiser nos succursales de manière à vous offrir le meilleur service qui puisse exister dans ces trois domaines essentiels. Bien entendu, le Service Bancaire de Base ne nuit en rien à nos autres services... et vous continuerez à trouver à la Banque de Montréal un éventail de services financiers plus large que dans tout autre genre d'institution financière. Passez donc très bientôt à la plus proche succursale de la Banque de Montréal.

On est "dans le vent" à la Première Banque au Canada

BANQUE DE MONTRÉAL "MA BANQUE" B de M



DECOUPEZ CETTE ANNONCE — DECOUPEZ CETTE ANNONCE

Apprenez L'ANGLAIS par téléphone

LABORATOIRE DE LANGUES

ESPAÑOL ANGLAIS PROFESSEUR SPÉCIALISÉ

EDUCA-PHONE

MÉTHODE RAPIDE PHILIPPE ATTENTION

342-1011

PAR TELEPHONE

CHEZ VOUS SANS VOUS DEPLACER

Enseignement audio-visuel avec professeur — Cours privés ou en groupes restreints

Méthode révolutionnaire — Résultats incroyables

5174 COTE-DES-NEIGES 342-1011

Bientôt EDUCAPHONE sera à Québec — Halifax

Toronto — Ottawa — Washington — Vancouver

DECOUPEZ CETTE ANNONCE — DECOUPEZ CETTE ANNONCE

Olympiques: il n'y aurait que trois demandes

"MADRID retirera sa candidature pour l'organisation des Jeux olympiques de 1972". Telle est l'information publiée hier par le quotidien espagnol "ABC".

Le journal précise "qu'étant donné les difficultés rencontrées, les installations et l'aménagement ne seraient pas terminés pour 1972. Mais que l'Espagne sollicitera à nouveau l'organisation des Jeux pour une date ultérieure".

On pense que l'Espagne fera connaître sa décision officielle lors de la réunion du C.I.O. à Rome à la fin du mois.

Les Jeux devaient, d'après les projets, se dérouler simultanément à Madrid et Barcelone, cette dernière ville étant réservée aux disciplines nautiques.

Pour sa part, le maire Jean Drapeau, a quitté Montréal samedi, plus confiant que jamais sur les chances de Montréal. Accompagné de M. Gerry Snyder, vice-président du comité exécutif, le maire se rend directement à Rome.

Si la défection de Madrid est confirmée, les candidatures à l'obtention des Jeux olympiques d'été 1972 seront réduites à trois: outre Montréal, les villes de Detroit, aux Etats-Unis, et de Munich, en Allemagne de l'Ouest, ont présenté une demande en ce sens au C.I.O.

"Neutralité active" du Canada au Vietnam

OTTAWA — La Fédération des jeunes libéraux du Canada a adopté hier, au terme de son congrès, une résolution souhaitant que le Canada fasse preuve de "neutralité active" en ce qui a trait au Vietnam. Le Canada devrait pleinement tirer avantage de sa participation à la Commission internationale de contrôle et faire rapport de toutes les atteintes — aussi bien par les Etats-Unis que par le Vietnam — aux accords de Genève de 1954.

D'autre part, la fédération propose la reconnaissance diplomatique de la Chine, mais non son admission au sein de l'ONU, aussi longtemps que la Chine populaire ne voudra se plier aux conditions d'admission des Nations unies. Par contre, les délégués ne favorisent pas l'entrée du Canada dans l'Organisation des Etats américains.

Les jeunes libéraux appuient aussi la nouvelle politique gouvernementale portant sur le bilinguisme au sein de la fonction publique.

La cause du juge Meunier en Cour suprême

OTTAWA — La Cour suprême du Canada étudiera, au cours de la session qui doit débuter sous peu, la cause du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure du Québec. Le gouvernement du Québec en appelle de la décision de la Cour d'appel du Québec qui a brisé le jugement de culpabilité rendu sur des accusations de parjure. Ce tribunal avait ordonné la tenue d'un nouveau procès. Le juge Meunier, un ancien député, avait été condamné à deux ans de pénitence, à la suite de son procès devant le juge Claude Wagner, maintenant ministre de la justice dans le cabinet Lesage.

La Cour suprême doit étudier une cinquantaine d'appels au cours de la session la plus chargée de son histoire. L'une d'entre elles est celle de Roger Fulton, qui en appelle de la sentence de meurtre pré-médité portée contre lui.

Munsinger n'a pas été invitée à comparaître

TORONTO — Selon le "Globe and Mail", le juge Wishart Spence a déclaré que Gerda Munsinger n'a pas encore été invitée à comparaître devant la Commission qui doit faire enquête sur des allégations voulant qu'elle ait été compromise avec des ministres du cabinet Diefenbaker de telle façon qu'elle a créé une atteinte à la sécurité de l'Etat. Le juge aurait dit: "Nous n'avons en aucune façon tenté de faire venir Mme Munsinger au Canada".

La première audience publique de l'enquête a lieu lundi matin à Ottawa, mais il semble que le huis-clos sera décrété peu après l'ouverture de l'audience.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Nouveau pavillon à l'université d'Ottawa

OTTAWA — Mme Vanier, chancelier de l'université, a présidé samedi à l'ouverture officielle du pavillon de mathématiques et de physique de l'université d'Ottawa. La cérémonie a été suivie d'une collation de diplômes et de la remise de doctorats honorifiques en sciences au Dr Hans Zassenhaus, de l'Ohio State University, et au Dr Henry E. Duckworth, de l'université du Manitoba. Sept autres doctorats honorifiques de l'université avaient pris place dans le cortège, dont deux membres du Bureau des gouverneurs, MM. Roger Dubamel, imprimeur de la Reine, qui détient un doctorat honorifique en lettres, et Roger Séguin, docteur honoraire en droit.

23e anniversaire du ghetto de Varsovie

Une cérémonie marquera mardi, à Montréal, le 23e anniversaire du ghetto de Varsovie et le souvenir des millions de personnes qui ont péri dans les ghettos et les camps de concentration. MM. B. Shefner, de New York, et Stanley Knowles, député du Nouveau parti, prendront la parole au cours de la réunion, qui aura lieu au YMCA, de la rue Westbury, à 8 heures du soir. Dans un message au comité ouvrier juif, à cette occasion, le premier ministre Pearson souligne que les persécutions haineuses contre lesquelles les Juifs de Varsovie ont mené une lutte vaillante mais sans espoir n'ont pas surgi brusquement. "Elles sont issues de manifestations moins violentes et de pratiques d'intolérance, et ce sont ces dernières que les hommes doivent tenter d'extirper de notre monde avant qu'elles ne tournent à nouveau en massacres et en génocides".

Toronto compte plus de proprios que Montréal

TORONTO — Toronto est encore une ville de propriétaires de maisons, contrairement à Montréal, qui est largement une ville de locataires, mais des villes de moindre importance du pays ont un pourcentage plus grand de propriétaires que la ville-roi. Ce fait ressort d'un bulletin du Bureau fédéral de la statistique. L'étude porte sur un relevé fait en 1962. Cette année-là, 61,5 pour cent des 265 familles étudiées à Toronto possédaient leur propre maison, et 63,8 pour cent du total avaient leur auto de famille. A Montréal, sur 264 familles, seulement 20,5 étaient des propriétaires et 53 pour cent avaient leur auto. A Winnipeg, le pourcentage des propriétaires était de 77,7 tandis que Vancouver possédait le plus haut pourcentage de propriétaires d'auto, soit 90,9 pour cent.

Cours de religion aux normaliens ontariens?

TORONTO — L'Association des commissaires d'écoles séparées de l'Ontario a proposé un cours de religion dans les écoles normales de la province. Elle a ainsi approuvé une résolution soumise par la commission de Sault-Sainte-Marie. Une autre résolution demande au ministre de l'éducation de l'Ontario, M. William Davis, d'inclure un cours de catéchèse dans la liste des cours conduisant à l'obtention de certificats d'enseignement dans les classes supérieures.

Un "espion" se propose de publier ses mémoires

VANCOUVER — Le "Sun" rapporte qu'un "espion" qui aurait fait affaire avec des attachés de l'ambassade russe en même temps que George Victor Spencer s'apprêterait à sortir de l'ombre pour vendre son histoire. L'homme, dont le nom n'a jamais été révélé, exploiterait maintenant un commerce dans une petite ville du nord de la province. Il se serait rendu à Toronto en vue de négocier la vente de ses mémoires à une chaîne de journaux et de télévision.

Un porte-parole de Radio-Canada a révéilé pour sa part que l'homme avait été interviewé à Vancouver, mais que la société ne l'avait pas fait venir à Toronto. L'an dernier, au moment de l'expulsion des fonctionnaires russes, le premier ministre Pearson n'avait pas révélé les noms des Canadiens impliqués.

Thompson déplore la "neutralité" des femmes

PETERBOROUGH — M. Andrew Thompson, chef du parti libéral de l'Ontario, a déploré en fin de semaine qu'un grand nombre de femmes soient politiquement "neutres", non intéressées par la chose publique et demeurées de convictions personnelles. Elles se préoccupent de la suppose vie amoureuse de quelques-uns des députés mais elles ne pourraient pas vous dire pourquoi le Canada établit un régime universel de retraite ou un régime d'assurance-santé, dit-il.

Tom Kent: apporter des réponses humaines

MONCTON — M. Tom Kent, sous-ministre de la citoyenneté et de l'immigration, a déclaré que le nouveau ministère de la main-d'oeuvre se préoccupera principalement d'élaborer des réponses humaines aux changements technologiques. Il a souligné que le progrès économique dépend largement de la souplesse qui permet de tirer profit des transformations économiques et technologiques.

M. Kent, qui occupera le poste de sous-ministre de la main-d'oeuvre lorsque le nouveau ministère sera officiellement créé, a dit que la commission d'assurance-chômage sera détachée du ministère. Il a dit que les fonctionnaires de l'assurance-chômage sont chargés de l'application d'une loi, alors que ceux du nouveau ministère agiront comme aviseur et conseiller.

Quatre boursiers d'études d'urbanisme

OTTAWA — Le Conseil canadien des recherches urbaines et régionales annonce l'attribution de 4 bourses d'études d'urbanisme à des candidats qui poursuivront des études avancées au sein d'universités canadiennes au cours de la prochaine année académique. Il s'agit de MM. Michel Côté, de Montréal, Pierre Lamonde, de Ste-Foy, Edmund H. Dale d'Edmonton, et Arnold Roskman, de Toronto. Les quatre bourses ont une valeur totale de \$23,500.

M. Côté se propose d'obtenir un doctorat de la faculté des sciences sociales de Laval. Il travaille depuis trois ans avec l'équipe du B.A.E.Q., à Montréal. M. Lamonde veut étudier les sciences régionales durant une année à l'Institut de l'Environnement de l'Université de Pennsylvanie, et acquérir des crédits qui lui permettraient d'obtenir un doctorat de l'Université Laval. Il a également fait partie de l'équipe du B.A.E.Q.

M. Thompson a dit que les partis politiques ont une grande part de responsabilités dans cet état de choses, en n'intéressant pas réellement les femmes à prendre part à leurs activités et en leur donnant pas de responsabilités. Il a invité les femmes à faire valoir leurs droits et à s'intéresser aux problèmes sociaux, notamment de ceux des régions sous-développées.

Un verdict de négligence criminelle

AYLMER — Un jury du coroner a délibéré 22 minutes avant de conclure qu'il y avait eu négligence criminelle dans la mort du jeune Donald Gauthier, quatre ans, au mois de février. Normand Bois, 29 ans, a été accusé d'homicide samedi à la suite de la mort du jeune Gauthier, qui était son pupille.

Dans sa déposition, Bois a déclaré avoir frappé le jeune Donald à la figure parce qu'il avait sali ses culottes. L'enfant serait tombé dans la baignoire à la suite de ce coup et se serait frappé la tête. Dans la soirée, Donald fut trouvé inconscient dans son lit. Son tuteur, après avoir tenté de le ranimer en pratiquant la respiration artificielle, l'a habillé et mis dans l'auto avec l'intention de le conduire à l'hôpital. En route, il l'aurait déposé dans un banc de neige. Il aurait dit à sa femme à son retour de rapporter l'enfant disparu le lendemain matin.

Voyage en France de douze députés canadiens

BOLLENE — En voyage d'étude en France, douze députés canadiens ont visité samedi Yvonne Blondel à Bolleene. Conduite par Guy Favreau, président du Conseil privé, et accompagné de MM. Priou, chef du secrétariat général de la questure à l'Assemblée générale, et Marteau, secrétaire du groupe d'Amitié France-Canada, la délégation canadienne qui était arrivée de Montclair vers 9 heures, est repartie vers Avignon aussitôt après la visite du célèbre ouvrage hydro-électrique.

Accord concernant la dette du Chili

SANTIAGO — Le Chili va ouvrir de nouvelles négociations avec le Canada au sujet de sa dette extérieure. Le ministre chilien des finances, M. Sergio Molina, a été autorisé par un décret à signer un accord avec le ministre du Trésor du Canada, approuvant le compromis intervenu entre les deux pays. La dette chilienne à l'égard du Canada s'élève à \$2,144,000.

Le corps de Spencer a été incinéré

VANCOUVER — Le corps de George Victor Spencer a été incinéré samedi, en présence d'une cinquantaine de personnes. Spencer, qui avait été démis de ses obscures fonctions de commis des postes à la suite de l'expulsion de deux fonctionnaires de l'ambassade russe, l'an dernier, a été trouvé mort dans son logis, il y a huit jours, quatre jours avant que ne débute une enquête judiciaire sur son cas. Un jury du coroner a statué jeudi que le présumé espion était mort de causes naturelles, à la suite de complications pulmonaires.

MM. Winters et Martin ne s'accordent pas sur la création d'une société canadienne de développement

OTTAWA — Contrairement à M. Robert Winters, ministre du commerce, qui a montré peu d'enthousiasme envers la création d'une société canadienne de développement, le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Paul Martin estime que cette société constituera l'un des principaux outils qui permettront au Canada d'attirer à un plus grand contrôle des grandes entreprises.

Ils ont tous deux exprimé leurs vues devant les jeunes libéraux du Canada, le premier vendredi soir, le second, au cours de la journée de samedi.

Le ministre du commerce a souligné que la société gouvernementale ne pourrait répondre à tous les problèmes que pose la propriété étrangère des sociétés. Il a toutefois ajouté qu'il ne connaissait pas très bien la politique de son parti à cet égard, et qu'il aimerait l'étudier soigneusement avant de lui accorder son appui.

M. Martin, pour sa part, a dit qu'il ne se préoccupe pas trop de l'entrée de capitaux étrangers au Canada, mais il est important, selon lui, que les Canadiens acquièrent le plus grand contrôle possible sur ces capitaux. Les Canadiens pourraient exercer un contrôle réel s'ils détenaient 10 pour cent des capitaux étrangers investis au pays. Et la société canadienne de développement donnera aux Canadiens la chance d'exercer ce contrôle.

M. Maurice Lamontagne, député d'Outremont, doute, par contre, que la future société accroisse l'épargne des Canadiens, mais il croit qu'elle incitera à une utilisation plus judicieuse de ces économies.

Selon M. Winters, cette société, proposée par le gouvernement libéral, ne sera utile que si l'entreprise privée ne peut fournir suffisamment de revenus pour permettre au gouvernement de poursuivre ses objectifs.

M. Winters se montre plutôt favorable à l'institution de mesures fiscales. Il ne croit pas que la future société puisse remplacer tous les capitaux étrangers dans des projets d'envergure, tels que l'exploitation des minerais de fer du Labrador et l'extraction du pétrole de l'Albertain.

Le président sortant des jeunes libéraux, M. Michel Robert, de Montréal, a préconisé une réforme en profondeur des structures du parti, afin de donner plus d'influence et de prestige à l'aile non parlementaire du parti. Il a souligné que plusieurs "aines" s'opposent à l'instauration d'un régime démocratique au sein du parti parce qu'ils craignent que ce système ne conduise à l'anarchie et au désordre.

Il propose que la nomination des principaux dirigeants du parti, et notamment celle des candidats, repose entièrement entre les mains des membres réguliers.

Il devrait en être de même, selon M. Robert, pour l'élaboration de la politique et le choix du chef national; de leur côté, les parlementaires garderaient le contrôle absolu sur la mise en oeuvre de la politique adoptée par les membres. Il propose en outre que les dépenses électorales soient défrayées en partie par le recours aux fonds publics, et que les partis fédéraux soient

tenus de dévoiler les noms de leurs bailleurs de fonds.

Hier, quatre délégués du Québec ont tenté sans succès de faire déclarer nulles et

non avenues les assises de la fédération des jeunes libéraux du Canada. Ils soutenaient que, contrairement aux règlements de la fédération,

la plupart des jeunes libéraux du Québec n'avaient pas été invités au congrès. Le président Robert a rétorqué que la fédération québécoise était

encore en voie de formation et que des invitations avaient été envoyées à 700 "jeunes libéraux notoires" dans la province.

Attention! Automobilistes

Economisez sur la Chevrolet ou l'Oldsmobile dont vous rêvez, pendant la Grande Saison des belles occasions

qui bat son plein en ce moment!

Voici le moment d'aller voir les Chevrolet, Oldsmobile, Epic, et les voitures d'occasion OK de qualité. LE CHOIX EST PLUS VASTE QUE JAMAIS. C'est le moment aussi de discuter de l'échange de votre voiture actuelle, NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE VOUS NE TROUVEREZ PAS DE MEILLEURE VALEUR DE REPRISE, OU QUE CE SOIT!

De plus, nous pouvons vous promettre LA LIVRAISON IMMÉDIATE DE PRESQUE TOUS LES MODÈLES. Et nous voulons, bien sûr, vous faire bénéficier d'un service hors pair. Venez et faites l'affaire de votre vie. Nous avons préparé la Grande Saison des belles occasions tout exprès pour vous.



- CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTRÉAL:
- DUVAL MOTORS (1960) LTEE, 879 est. rue Jarry, TEL.: 373-3111
 - HAROLD CUMMINGS LTEE, 3255 nord. Jean-Talon (près boul. Decarie), TEL.: 738-1911
 - Park Avenue Chevrolet Ltee, 3600 est. rue Jean Talon, 735-9811
 - CLERMONT MOTOR LIMITEE, 3241 rue St-Denis, TEL.: 279-6301
 - SNYDER AUTOMOBILES LTEE, 2136 rue Notre-Dame (angle 21ème) Lachine, Que., TEL.: 637-6531
 - BARNABE MOTORS LTEE, 925 boul. Laurentin, St-Laurent, Que., TEL.: 744-6091
 - CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTRÉAL LIMITED, 2865 nord. rue Ste-Catherine, TEL.: 933-6781
 - GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 1580 Ambreit, 306-3761
 - DOYLE MOTORS LIMITEE, 6301 ave. Bannantyne, Verdun, Que., TEL.: 749-4501
 - SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE, 618 boul. Curé Labelle, Chomedey, Que., TEL.: 688-3892
 - J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE, 3038 est. Ste-Catherine, TEL.: 326-4471
 - PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE, 18838 LAJUNEAU (angle boul. Gouin), TEL.: 389-8461
 - JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE, 688 rue Victoria, St-Lambert, Que., TEL.: 671-5581

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h30 et "Tout pour un" tous les jeudis soir à 8h sur le réseau complet de Radio-Canada.



La publicité, c'est le progrès

Les petites inventions, les petites découvertes qui améliorent sans cesse les divers produits de l'industrie, transforment notre monde d'une génération à l'autre. La publicité est de l'information commerciale qui favorise la production et la plus grande distribution des biens. La publicité c'est le progrès.

J'ANNONCE

Cours de formation sociale

Par correspondance

Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.

Annexé à l'Université de Sherbrooke

Diplôme en fin d'étude

POUR RENSEIGNEMENTS: LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.

C.P. 610, NICOLET, P.Q.

Tél.: Montréal: 671-8382

M. Pearson est visiblement impressionné par sa première visite à l'Exposition

par Yves MARGRAFF

"Les réalisations dont nous sommes témoins sur ce terrain prouvent que le Canada n'a pas perdu cette soif de l'aventure qui fut le propre des pionniers nos ancêtres." C'est le premier ministre du Canada qui s'exprime en ces termes. Pour la première fois depuis que la Terre des Hommes a commencé d'émerger du grand fleuve, M. Lester B. Pearson est venu se rendre compte de l'avancement des travaux sur le plus grand chantier de notre histoire, sur le chantier de la plus vaste entreprise qu'ait jamais rêvée (et réalisée) le peuple canadien.

Le premier ministre semblait véritablement heureux d'être là. Il s'est intéressé très visiblement aux explications que lui donnaient les hauts fonctionnaires de la compagnie de l'Expo pour qui c'était samedi un jour faste.

M. Robert Shaw, commissaire général adjoint à accueillir M. et Mme Pearson sur le terrain insulaire. Le commissaire général met encore, sur les routes du monde, la dernière main à la plus extraordinaire réputation de sa carrière de diplomate et c'est M. Shaw, qu'accompagnait son épouse, qui a fait au chef du gouvernement l'honneur des lieux. Les journalistes n'ont du reste pas manqué de remarquer la dignité de M. et Mme Shaw tout au long de cette longue visite. (On sait en effet que le commissaire adjoint et son épouse ont perdu récemment leur fils dans un tragique accident).

La journée de M. Pearson à l'Expo a débuté par une visite rapide et a été marquée par une réception et un déjeuner au restaurant Hélène-de-Champplain.

On avait prévenu les journalistes que le premier ministre ne donnerait pas de conférence de presse, et il n'en a pas donné. Mais il a volontiers bavardé avec les journalistes qui avaient répondu au nombre de l'invitation de la compagnie. Avec les journalistes, mais aussi avec les invités parmi lesquels on remarquait, outre les chefs de services de l'Expo, le jeune ministre John Turner, M. Winters qui, en tant que ministre du commerce, est responsable de l'entreprise au parlement fédéral, le maire Drapeau qui s'était fait un devoir d'être là avant de repartir le soir même à l'étranger gagner de nouveaux partisans à un autre projet qui lui est cher: les Jeux de 72.

Comme le faisait remarquer un confrère, si "les 50 pour cent fédéraux et les 12 et demi pour cent montréalais étaient là, les 37 et demi pour cent québécois brilleraient par leur absence". Personnellement, il est vrai, ne représentant officiellement le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, sauf peut-être... son prédécesseur, M. Rousseau, qui n'était d'ailleurs là qu'à titre de membre du conseil d'administration de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle.

Après le déjeuner à Hélène-de-Champplain, les journalistes et de nombreux photographes ont été admis à visiter les lieux. Les cars qui les ont conduits sur le chantier du pavillon canadien. Le premier ministre et sa suite les y ont rejoints et M. Leslie Brown, avec un visible plaisir, a présenté au chef du gouvernement et à la presse la participation canadienne qui prend forme. La visite a été faite en sens inverse de celle déjà clairement et d'autres constructions, qui appartiennent à l'ensemble, ont atteint un surprenant point de finition.

C'est là d'ailleurs une impression que l'on retire de l'ensemble du chantier de la Terre des Hommes: tout cela se construit à un rythme étonnant. D'une visite à l'autre, on découvre des choses nouvelles: ici des rails roulera l'Expo-Express, un curieux chemin de fer où l'on suspendra le Minirail, et des structures de plus en plus nombreuses qui expriment clairement ce que sera l'ensemble.

Les Scandinaves et les Hollandais sont de toute évidence les plus avancés, pour ce qui est des pavillons nationaux. Mais les pavillons de la France, du Japon, de la Tunisie, et combien d'autres, dressent déjà fièrement la promesse de leur réussite. Pour ce qui est des participations de l'industrie canadienne, c'est toujours le pavillon de l'association de téléphone qui semble en avance. Mais on constate aussi l'avancement des travaux au pavillon Canadien Pacifique. Comino tandis que le pavillon de l'acier se caractérise dans le paysage par sa structure extérieure en A.

C'est à la place de l'Accueil, qui constituera l'entrée principale de l'Exposition universelle, que s'est terminée la visite officielle de samedi après-midi. Face à l'impression de la radio-diffusion, à deux pas de celui de l'administration où la plupart des services de l'Expo fonctionnent depuis ce matin, une estrade avait été dressée. Le premier ministre y a pris place avec les autres personnalités présentes devant l'impressionnante forêt de drapeaux des pays participants. C'est là que le chef du gouvernement a pris la parole pour féliciter de l'ambitieuse entreprise canadienne mais aussi de l'esprit de collabora-

tion des peuples du monde pour "les projets pacifiques et constructifs".

En quittant les terrains de l'Expo à la suite des voitures officielles escortées par des policiers motocyclistes, les journalistes, comme les invi-

tés probablement, emportaient l'impression rassurante d'un visible progrès.

On remarquera samedi relativement peu d'ouvriers au travail mais il n'y avait là, paraît-il rien d'anormal. La grève qui paralyse actuellement l'indus-

trie de la construction dans la région montréalaise ne semble pas affecter, outre mesure les travaux de l'Expo.

D'aucuns s'inquiètent cependant qui craignent que la grève n'affecte l'approvisionnement en matériaux, en béton

surtout qui, comme on sait, est livré tout-fait sur les chantiers mais est préparé dans des manufactures parfois touchées par l'arrêt de travail. A l'Expo samedi, toutefois, on avait envie de redire: "Quand le bâtiment va, tout va!"

Les praticiens de la justice se rencontrent pour la première fois et découvrent la relativité du crime

par Guy FERLAND

Le premier congrès de la Société de criminologie du Québec a été comme la découverte que le crime n'est qu'un des multiples comportements humains, et que, par conséquent, il ne suffit pas de protéger la société contre les criminels lorsqu'on peut agir au niveau de l'individu pour l'amener à ajuster ses comportements aux exigences de la vie en société. Prévention et réadaptation, c'est autour de ces deux thèmes, fondamentalement centrés sur l'individu, qu'ont tourné les débats de 350 praticiens de la justice réunis pour la première fois en fin de semaine. Juges, avocats, policiers, gardiens de prison, travailleurs sociaux, prêtres et spécialistes des sciences de l'homme, ont affirmé le besoin qu'ils ont les uns des autres dans le traitement des criminels.

Comme l'a dit M. René Lévesque, ministre de la famille et du bien-être, il est aussi important d'avoir des gens pour le traitement social que pour le traitement médical. La criminologie est une discipline nouvelle qui émerge comme un carrefour absolument indispensable pour tous les praticiens de la justice. C'est sur la criminologie que la justice doit compter pour demeurer vivante, c'est-à-dire humaine, et autant que possible bienfaisante. Le progrès nous entraîne dans un galop vertigineux qui chambarde tout infiniment plus vite qu'on peut adapter les structures sociales et les attitudes des hommes. La délinquance n'est pas seulement un problème judiciaire. C'est sur la criminologie qu'il faut compter pour suggérer continuellement au droit ce qu'est la réalité derrière la lettre, et ainsi faire évoluer la lettre.

Une constatation assez simple permet de comprendre l'objet de la criminologie: la vie en société est basée sur la liberté, et la vie en prison est basée sur la privation de la liberté. Quand un homme est en prison, il faut donc éviter chez lui la formation d'attitudes psychologiques désocialisantes qui l'empêcheront de s'ajuster à la vie en société quand il sera libre. D'où la réforme des prisons jusque dans leur architecture. Mais avant la prison, il y a la délinquance. On parle même de pré-délinquance. A ce niveau, c'est la recherche de formules alternatives à l'emprisonnement des jeunes délinquants pour leur permettre de continuer leur apprentissage social malgré leurs écarts de conduite.

LA REFORME DES PRISONS

Le sous-ministre de la justice, M. Julien Chouinard, a exposé le programme de la réforme des prisons entrepris par le ministère, dans la perspective d'un "équilibre entre la protection de la société et la réadaptation du criminel". Il s'agit d'abord de repenser l'architecture des prisons en fonction de la réadaptation, laquelle suppose par exemple la répartition des prisonniers en petits groupes. Il s'agit ensuite de recourir aux méthodes modernes de traitement comme la liberté surveillée, la semi-liberté ou la liberté conditionnelle. A ce sujet, M. Chouinard a rappelé que le ministère entend obtenir la juridiction sur la libération conditionnelle de ceux qui sont détenus dans les prisons provinciales, parce qu'il considère que c'est l'aboutissement logique de la réadaptation commencée dans la prison.

Le directeur du service des prisons au ministère, M. Maurice Gauthier, a montré comment il est difficile de pratiquer

la réadaptation dans les prisons lorsque tous sont ensemble, qu'il s'agisse de prévenus, de détenus, de jeunes délinquants ou de récidivistes. Mais s'il est impossible de tout construire en même temps, la formation du personnel compensera les inconvénients de l'architecture. Une école d'entraînement pour les gardiens sera en effet ouverte d'ici quelques semaines à Montréal.

CRITIQUES

Certains aspects du programme de la réforme des prisons ont cependant été critiqués. Le R. P. Noël Mailloux, directeur du centre de recherches en relations humaines, a souligné que le programme ne fait aucun état de la possibilité d'instaurer, dans les maisons de détention des prévenus, la pratique de l'examen pré-sentence qui permettrait d'éclairer le juge lorsque le prévenu comparait devant lui. Plusieurs juges et avocats ont d'ailleurs réclamé cet examen. Le père Mailloux a également déploré que le ministère n'ait pas envisagé la possibilité, pour un certain nombre de prisonniers, de continuer à travailler à l'extérieur avec l'obligation de rentrer à l'institution le soir ou la fin de semaine. En raison de cette possibilité, il a mis en doute l'opportunité de construire à Oka plutôt que dans un grand centre ce qu'on appelle la prison ouverte, à sécurité minimum.

D'autres congressistes ont critiqué la conception qui a inspiré l'architecture du centre de détention pour prévenus au quartier général de la Sûreté actuellement en construction à Montréal. On ne met pas un homme présumé innocent dans une cellule, ont-ils dit, pour affirmer la nécessité d'un régime de liberté beaucoup plus grand pour ceux qui attendent leur procès.

L'ENFANCE

L'exposé de M. Claude Mailliot, directeur du service du bien-être à l'enfance et à la jeunesse au ministère de M. René Lévesque, a montré que la délinquance juvénile n'est qu'un des problèmes suscités par l'enfance exceptionnelle ou inadapte, pour laquelle il faut inventer des formules nouvelles d'apprentissage social. Le point de départ d'une nouvelle politique en ce domaine a été la formation d'un comité interministériel entre la famille et le bien-être, l'éducation et la santé.

M. Mailliot s'est élevé contre l'empressément à placer les enfants inadaptes dans des institutions, sans faire aucun travail au niveau de la famille de ces enfants. Son idée est de combler au niveau de la famille et de l'école les besoins insatisfaits des enfants inadaptes, avant de songer à l'institution. Et s'il faut en arriver là, il ne faut pas complètement couper l'enfant de son propre milieu. Par opposition à la prévention première, qui s'attaque aux facteurs d'inadaptation, la prévention dans les institutions visera plutôt à éviter l'aggravation de l'inadaptation, soit en réduisant le danger existant, soit en éloignant l'enfant du danger, soit en le traitant en milieu spécialisé.

Le ministre René Lévesque a dit lui-même que son ministère accorde "la priorité à la refonte de la législation sur les jeunes, et à la modernisation des services qu'il faut leur donner. Le ministère est décidé à affirmer et à développer son rôle concernant l'enfance et la jeunesse inadaptee, à-t-il dit.



M. et Mme Pearson ont visité les chantiers de l'Expo samedi en compagnie du commissaire général de la participation canadienne et de Mme Leslie Brown.

(Photo Antiquet)

Les parents d'élèves de collèges réclament des subventions égales aux écoles privées et publiques

La Fédération des associations de parents d'élèves de collèges classiques du Québec (FAPECCQ) a appuyé samedi, au cours d'un congrès spécial, la nouvelle politique du ministère de l'éducation qui permet aux institutions indépendantes du niveau secondaire de s'associer aux commissions scolaires, mais elle a formulé des réserves sérieuses concernant les modalités d'application de cette politique. En ce qui concerne le financement des institutions qui voudront demeurer privées, la FAPECCQ rejette la politique gouvernementale et réclame que les écoles privées reçoivent les mêmes subventions que les écoles publiques. La FAPECCQ s'est en outre prononcée en faveur du maintien de la confessionnalité dans les collèges classiques du Québec.

de \$300 à \$350 au post-secondaire. Cette partie de la résolution a été modifiée pour réclamer que les écoles privées et publiques reçoivent du gouvernement les mêmes subventions.

On sait que la Fédération des collèges classiques a fait savoir vendredi qu'elle est satisfaite des mesures que M. Paul Gérin-Lajoie a annoncées récemment concernant le financement des institutions privées et la création d'institutions associées aux commissions scolaires régionales.

Au sujet de la possibilité pour des écoles secondaires privées de conclure des contrats d'association avec la régionale, la FAPECCQ en appuie le principe, "mais à la condition que les termes de telles ententes permettent à ces institutions de conserver les caractères essentiels de leur autonomie pédagogique et administrative, de manière à éviter qu'elles soient assimilées au secteur public, à plus ou moins brève échéance".

L'autonomie des institutions privées ou associées, selon la FAPECCQ, implique que ces institutions aient liberté entière: 1) d'établir des règlements de régie interne qu'elles jugeront opportuns; 2) de choisir leur personnel enseignant; 3) de choisir un certain nombre de leurs élèves, dans une proportion qui pourra varier après entente avec la régionale, selon le caractère de l'institution et sa location géographique; 4) de dispenser leur enseignement selon les méthodes qui leur sont propres, pourvu qu'elles soient conformes aux normes générales établies par le gouvernement; 5) d'administrer leurs budgets annuels comme elles l'entendent, "une fois que ceux-ci auront été approuvés globalement par le gouvernement".

Tout en indiquant que la déclaration gouvernementale a "le grand mérite de clarifier

une situation qui était jusqu'ici fort confuse", la FAPECCQ souligne qu'elle lui paraît inacceptable parce qu'elle contient "des omissions graves"; parce que certaines des conditions essentielles à la signature d'une entente avec les régionales sont inacceptables (par exemple, l'article 44 qui soumet l'enseignement dans les institutions privées à la régie complète du gouvernement); parce que rien n'y garantit l'autonomie des institutions privées dans l'administration de leur budget; parce que rien n'y garantit le développement futur des institutions privées ni l'établissement de nouvelles maisons d'éducation tant privées que publiques.

Notant que les institutions privées n'ont pas le droit, moralement, de décider unilatéralement si elles signeront ou non des contrats d'association avec les régionales, sans consulter les parents des élèves qui fréquentent cette institution, — surtout dans les régions où elles sont les seules à dispenser actuellement un enseignement secondaire ou post-secondaire — la FAPECCQ demande aux institutions privées d'élargir les cadres de leurs conseils d'administration de façon que des délégués des associations de parents y siègent et, ainsi, participent à l'orientation définitive de ces maisons.

M. Saulnier rend hommage à M. Morin

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a rendu hommage à M. Gabriel Morin, greffier de la ville, qui doit prendre sa retraite après quarante ans au service de la ville. Il a rappelé le dévouement, l'ardeur au travail et le souci de l'exactitude du fonctionnaire.

"Je souhaite, dit-il, que ceux qui vous suivront dans cette charge réglent leur conduite sur l'exemple que vous laissez." M. Saulnier remercie M. Morin de sa "collaboration franche, totale et entière".

M. Vincent Chené, greffier adjoint, a été nommé greffier intérimaire pour une période indéterminée.

DR GILLES-YVON MOREAU

PSYCHOLOGUE CONSULTANT

4152, rue ST-DENIS MONTRÉAL TEL. 842-6061

Montréal-Québec en 3h10

(Montréal-Ste-Foy en 2h 40)

par le

CHAMPLAIN

Départ quotidien de la gare Centrale (sauf le samedi) à 5h15 p.m.

Billet simple de voiture-coach: \$4.00

(vendredi et dimanche: \$4.90)

Billet simple de voiture-salon: \$2.00 de plus

Toutes les places sont réservées.

L'Océan, le Scotian et le Chaleur assurent un service quotidien entre Montréal et Lévis. (Service de traversiers entre Lévis et Québec).



Si vous trouvez que la danse n'est plus de votre âge, si Rome vous ennuie, si vous ne croyez pas au coup de foudre passé 20 ans — ne voyagez pas dans nos avions!

C'est triste à dire, mais il y a des voyageurs aériens qui peuvent se passer d'Alitalia! Heureusement il y a les autres, tous les autres. Nous les transportons maintenant dans 84 villes de 49 pays. Heureusement, la plupart parlent le même langage — non pas celui de leur pays d'origine, mais le langage universel des gens qui savent vivre bien. Si vous êtes de ce nombre, parlez de nous à votre agent de voyage. Il vous expliquera — gratuitement — comment mieux vivre: à l'Alitalienne!

ALITALIA
AIRLINES

NOUVEAU SERVICE "DIRECT" EN 1966

Maintenant

4 VOLS MONTRÉAL-ROME PAR SEMAINE: les lundi, mardi, jeudi et samedi

A compter du 1er juin

6 VOLS MONTRÉAL-ROME PAR SEMAINE: les lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche

*Vols Montréal-Rome sans escale. Tous les autres comprennent une escale à Milan. Correspondances faciles de toutes les villes du Canada. Jusqu'à 30 vols New York-Italie par semaine en '66'.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

TRAVELAIDE LTEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES

ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

UN SEUL BUREAU A MONTREAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 UN. 1-7272

L'univers féminin

L'absence de "tâches intéressantes" dans les associations féminines

Est-il plus difficile aujourd'hui qu'autrefois d'intéresser les femmes dans des associations qui leur sont pourtant destinées? On le dirait à en croire les nouvelles de chaque jour.

Une dépêche de Toronto nous apprendrait récemment les soucis graves qu'apporte aux dirigeantes des organisations nationales du pays la diminution de leurs effectifs, et le peu d'intérêt que suscitent à présent ces groupements, parmi les classes féminines de cette fin de siècle. Au reportage qui s'informait de cette situation auprès de groupes féminins divers, tantôt on offrait des explications dans le fait que la femme moderne, très occupée par le travail à l'extérieur, ou l'appartenance à divers comités d'entraide et la tenue de sa maison (parce qu'il y a très peu de femmes au pays qui, en définitive, ne doivent pas, ou le matin ou le soir, s'occuper de leur habit); il en sera de même tant que nous n'aurons pas les logements communautaires, avec cuisines et lavoirs en commun, de certains pays totalitaires) n'a plus de temps, au cours d'une semaine pour les réunions de clubs ou d'organisations nationales. D'autres, à l'extérieur de ces groupements affirment tout bonnement qu'elles ne sont pas intéressées parce que ces associations n'offrent rien d'intéressant. Evidemment les situations d'urgence amenées par une guerre ou une catastrophe ou un fléau quelconque, ne peuvent se maintenir — et c'est fort heureux! — à un rythme régulier et constant. Autrement dit, on n'a pas toujours un besoin pressant de pansements à la tonne ou de tricots-main en cargaisons. Ailleurs encore, on trouve que le penchant aux commérages est trop marqué dans certaines de ces réunions, d'autres y viennent et s'en retournent, s'approchent ou se retirent de ces effectifs, par question de prestige ou absence de prestige, raisons mondaines ou raisons de famille. Quoi qu'il en soit, le reporter Jean Sharp, de la Presse Canadienne dit que le problème demeure un casse-tête auquel très peu de solutions ont été offertes.

Parmi ces tentatives de solutions, on mentionne que les clubs de femmes d'affaires et de professionnelles, de l'Ontario, ont organisé une série de cours à l'intention de leurs membres, d'un bout à l'autre de la province, pour leur apprendre "l'art... de commander et de diriger". On ne saura pas avant un an sans doute les résultats de cette moderne "capacitation". En avant, marche! on verra bien après.

La directrice de la section féminine au ministère fédéral du Travail, Marion V. Boyce, avec un sens psychologique averti, résume son opinion ainsi: "Je ne vois pas comment nos institutions démocratiques peuvent survivre sans une participation active à la vie communautaire que les organisations volontaires rendent possible. Leurs programmes doivent être adaptés aux réalités de la vie moderne. Les nouvelles initiatives doivent se traduire par une expression de bonté et de discernement social intelligemment orientés".

C'est ce qu'on a compris probablement dans les Maritimes: certaines sections de l'ODEO ont commencé à s'intéresser aux jeunes gens et jeunes filles qui ont abandonné leurs études prématurément. Voilà une valable formule sociale d'entraide. Tant de jeunes se plaignent à tort ou à raison de n'avoir jamais à qui parler! Ils se sentiraient peut-être plus en confiance avec des étrangers qui pourraient les entretenir de choses intéressantes, les renseigner, les orienter peut-être sans en avoir l'air... vers une compréhension de la vie plus juste, plus humaine, plus avantageuse. Combien d'autres — si un aiguillonement ou plutôt une charnière d'offres et de demandes était érigée et fonctionnait de façon effective — pourraient assurer chaque se-

maine quelques heures de garde auprès d'un vieillard qui ne peut être laissé seul ou d'enfants qui sont dans le même cas, pour permettre à la maîtresse de maison de prendre quelques heures de liberté en toute quiétude d'esprit. Sans doute il y a à présent des associations de gardiennes fiables mais dans combien de maisons on ne peut allonger le budget déjà trop chargé? Et pourtant les besoins sont là: encore dernièrement les journaux mentionnaient que de nombreuses maîtresses de maison sont atteintes par la dépression nerveuse parce que trop astreintes au quotidien sans suffisamment de relâche. Voilà des cas où l'aide sociale intelligente et bénévoles est requise: ces femmes pourraient sans doute éviter le pire si une ou deux journées par semaine, mais régulièrement, à jour fixe, elles pouvaient passer la porte confiante que la maîtresse sera bien gardée en leur absence.

o o o

Donc, dans tout le pays, les dirigeantes des associations anglophones ont un grave problème de recrutement et de service à ré-soudre. Ici, dans le Québec, on continue de fonder des associations, avec raison souvent. Fonder, se maintenir, durer, agir et servir, c'est tout un programme qu'il s'agit d'exécuter et de réussir. Ainsi, on annonce pour les 23 et 24 avril, la tenue d'un congrès d'un nouveau groupement: la Fédération des femmes du Québec. Un questionnaire circule en ce moment, paraît-il, dans toute la province pour présenter les vingt sujets offerts au choix des diverses associations féminines. Cinq de ces sujets seront mis au programme du congrès selon le nombre de votes relevés dans les réponses retournées au secrétariat. Ces sujets sont des plus variés, d'inégale importance, de plans divers, extrêmement complexe et sérieux dans plusieurs cas. Sans doute a-t-on réussi à réunir un fort groupe de femmes effectifs, par question de prestige ou absence de prestige, raisons mondaines ou raisons de famille. Quoi qu'il en soit, le reporter Jean Sharp, de la Presse Canadienne dit que le problème demeure un casse-tête auquel très peu de solutions ont été offertes.

Quant aux programmes généraux des associations féminines qui se voient en train de faciliter en cherchant quoi faire, peut-être faudrait-il se tourner davantage vers l'éducation, dans des cercles bien organisés pour éveiller l'intérêt des membres, pour le monde des idées, autant que des faits, des idées générales, une information réelle sur les grands problèmes de l'époque actuelle, l'histoire politique des peuples et des sociétés des derniers siècles, etc. On a souvent répété que ce sont les idées qui mènent le monde... les femmes sont comprises dans... ce monde, et celles qui veulent souvent tant d'action, tant agir, trouveraient peut-être plus facilement leurs propres formules d'avancement et d'action si elles avaient quelques idées de plus à mettre dans leurs actes.

Germaine BERNIER

Le ministère de la famille tarde trop à remplir ses promesses... selon les travailleurs sociaux

par Solange CHALVIN

Les réformes dynamiques amorcées par le Ministère de la Famille sont bien longues à entrer en application nous déclarait au cours de deux journées d'études tenues à Valleyfield par la Fédération des services sociaux, son président, l'abbé L. Girard. Même si les déclarations du ministre traacent une ligne de pensée révolutionnaire dans le domaine de la sécurité sociale et de la famille, en pratique, les recommandations du Rapport Boucher sont loin d'avoir force de loi. Selon d'autres travailleurs sociaux rencontrés lors de cet Institut sur l'enfance, l'institutionnalisation des relations entre le secteur privé et public est également en veilleuse. Toutefois, certaines mesures récentes apportées par le Ministère faciliteront sans doute le travail des services sociaux. Le président nous cite entre autres l'augmentation du per diem lequel devra à l'avenir servir exclusivement aux besoins directs de l'enfant en placement, le financement non pas sur des bases forfaitaires mais en fonction du coût réel des services rendus à l'intérieur de chaque agence, etc. Quant aux deux véritables pierres d'achoppement d'un meilleur service apporté aux familles par les agences et qui sont le manque de personnel et le manque d'argent, il est bien évident qu'elles ne disparaîtront pas tant que les structures mêmes de la nouvelle loi d'assistance ne seront pas en place.

20,000 enfants en foyers nourriciers

Il y a actuellement au Québec 35,000 enfants qui ne vivent pas dans leur milieu naturel que serait la famille. 20,000 sont en foyers nourriciers, 15,000 en institutions. Les foyers nourriciers québécois répondent-ils aux besoins des enfants qui leur sont confiés? Comment expliquer qu'un si grand nombre d'enfants vivent en dehors du cadre naturel? Des statistiques soumises aux députés par Mlle Yolande Boissinot, directrice du Service familial de Québec répartissent ainsi les causes de placement des enfants.

difficultés parentales et conjugales... 44 %
diffic. économiques... 34 %
maladie de la mère... 27 %
troubles mentaux chez l'enfant... 20,4 %
décès d'un parent... 11,6 %
alcoolisme du père... 11,6 %
mésadaptation de l'enfant... 10,7 %
séparation des conjoints... 10,7 %

Evidemment dans plusieurs cas plusieurs de ces facteurs peuvent être mêlés dans la même famille. Ce sondage effectué dans la région de Québec se fera à l'échelle de toute la province puisque la Fédération a commencé une vaste enquête d'une part sur les foyers nourriciers et d'autre part sur les causes de placement des enfants dont elles ont chargé.

Foyer nourricier ou institutions? On a beaucoup critiqué au Québec le système des institutions, orphelins, pensionnats etc. qui groupaient sou-



Le président de la Fédération des travailleurs sociaux, M. l'abbé L. Girard, t.s.p., est ici en compagnie de Mlle Yolande Boissinot, directrice du service familial de Québec qui donna la conférence d'ouverture lors des journées annuelles d'études de la Fédération, et M. Gilles Dupont, animateur général de ces journées qui avaient lieu jeudi et vendredi à Valleyfield.

vent sans la moindre distinction des quantités d'enfants venant des milieux les plus divers, souffrant des troubles physiques ou mentaux les plus disparates, en leur produisant tout juste le minimum de soin pour survivre. Aussi le foyer nourricier dès qu'il apparaît comme formule acceptable, fut-il très populaire auprès des travailleurs sociaux. Les demandes d'admission dans les orphelins ont beaucoup di-

faudrait au plus tôt songer à des formules d'avenir comme l'institution de type pavillonnaire ou encore le regroupement sous un même toit de quatre ou cinq enfants en placement, constituant ainsi une véritable unité familiale. Quelques expériences ont été tentées au Québec dans ce domaine, mais elles demeurent pour l'instant embryonnaires, faute de ressources financières.

A quand une véritable loi de protection pour l'enfance

Au cours des deux journées d'études, plusieurs perspectives ont été évidemment énoncées. Toutefois, il semble que la majorité des travailleurs sociaux se rallient à la demande d'une Loi de protection unique pour l'enfance, loi bien appliquée, protégeant les enfants tout autant contre leurs parents que contre toute forme de discrimination ou d'exploitation venant des institutions ou de la société en général.

Dans l'immédiat, il semble qu'une meilleure rémunération accordée aux parents nourriciers permettrait aux travailleurs sociaux de recruter des familles dans d'autres classes de la société. Pourquoi ne pas payer un véritable salaire à la mère nourricière, nous dit Mlle Boissinot? N'accomplir-elle pas à domicile pour les enfants des autres un véritable travail d'éducateur, en plus de fournir à cet ou ces enfants en placement, l'affection et l'équilibre d'un foyer normal? C'est seulement en élevant ces normes et en fournissant à des quantités de mères de famille la possibilité de se dévouer tout en élevant leur propre famille, que nous arriverons à trouver pour ces milliers d'enfants des meilleures conditions de vie.

Bazar des Petits Frères des Pauvres

Mme Suzanne Galipeault est membre du comité d'organisation du "Bazar des petits frères des Pauvres" qui aura lieu les 26 et 27 avril prochain, sous le thème de "un air de Paris". Ce bazar sera cette année sous le patronage de Mme Georges Vanier et aura lieu à l'auberge Seaway. En attendant de participer au bazar, si vous avez quelques vieux objets de valeur, faites-les parvenir au 2112 rue Bleury. Les petits Frères les vendront à votre place au bazar et pourront ainsi avec les profits réalisés amener en vacances leurs vieux amis, dont la plupart n'ont jamais connu une journée de détente au cours d'une longue vie de labeur. Mais, de grâce, n'envoyez pas de vieux vêtements ou des manuels scolaires... ils n'ont pas leur place au bazar "un air de Paris" et personne n'a envie d'acheter de vieilles choses à moins qu'elles n'aient une réelle valeur d'antiquité.



"Croulants" mais vigilants aussi

VANCOUVER — Un inspecteur de police déclare que certains parents dans la crainte de passer pour des "croulants" laissent leurs enfants glisser vers la délinquance juvénile. L'inspecteur Dan Brown a précisé devant le Conseil des parents-mères de Vancouver que seul l'intérêt marqué des parents peut arrêter cette vague de délinquance. Mais les parents ne semblent pas vouloir être impliqués, et cette hésitation à intervenir vient du fait qu'ils n'osent pas s'ingérer dans les activités de leurs enfants. "Ils semblent croire qu'en questionnant leurs enfants sur leurs allées et venues, les jeunes diront qu'ils ne sont pas à la page." Et les parents espèrent aussi qu'en restant hors du problème, celui-ci finira par disparaître", souligne l'inspecteur Brown. Autrefois chef de l'escouade de police pour la criminalité juvénile, il dit que les enfants commentent de plus en plus qu'ils perdent de la voie du crime. L'inspecteur rappelle qu'au printemps la police de Vancouver a mis au jour un réseau de voleurs à l'étalage, impliquant 50 écoliers.

Aidez la Croix-Rouge si vous voulez qu'elle vous aide...

"De la crème, du sucre dans votre café? Un biscuit, un beignet?"

La phrase est bien connue des donateurs de sang de la région de Montréal. Bien connue également la vareuse bleue ornée d'une croix rouge. Et mieux connus encore le sourire engageant de l'hôtesse bénévoles et son "merci" chaleureux.

Les dames bénévoles qui assistent le personnel technique aux journées du sang, qui ont lieu du lundi au vendredi, se chargent d'entourer le donneur d'une atmosphère accueillante et de veiller à ce qu'il soit confortable en tout temps.

Grâce à leur concours généreux et efficace, les volontaires aux journées du sang, tant aux collectes mobiles qu'au centre permanent à la Maison de la Croix-Rouge, contribuent dans une très large mesure à réduire le coût du prélèvement du sang. Les dames bénévoles se chargent du vestiaire, procèdent à l'inscription des donneurs, les escortent au lit de repos et leur servent un léger goûter.

En un seul mois, au mois de mars, les volontaires de Montréal, sous la présidence de Mme Russell Hannan, ont généreusement consacré 2,081 heures de leur temps à 57 collectes de sang.

Des groupes de téléphonistes bénévoles ont passé 543 heures à appeler les donateurs de sang pour les cas graves ou spéciaux de chirurgie. D'autres ont apporté leur aide au service de secrétariat du bureau de recrutement des donneurs de sang, et à l'administration des services volontaires. Enfin 2,411 heures ont été occupées à tailler, assembler, et à coudre des vêtements destinés aux sinistrés et à confectionner des milliers de tampons chirurgicaux indispensables au service de transfusion sanguine. En tout, on a complé 796 présentés et 5,248 heures de travail bénévoles.

La Croix-Rouge peut maintenant offrir ces services vitaux

Bas supports ou bas élastiques?

BARRINGTON, Ill. — Un directeur en recherche médicale prétend que de nos jours les milliers de femmes souffrant de varices ou autres troubles circulatoires portent des bas supports, alors que leur cas nécessiterait des bas élastiques.

M. William O. Elson, directeur des laboratoires de recherches médicales de la compagnie Kendall, aux Etats-Unis, est d'avis que les troubles circulatoires pourraient s'accroître avec des bas supports.

"On arrive mal à distinguer, et cela même parmi les médecins, la différence bien précise qui existe entre le bas support qui soulage les jambes fatiguées, et le bas élastique servant en thérapeutique dans les cas sérieux de troubles circulatoires", d'expliquer M. Elson.

Un sondage effectué parmi les médecins par les enquêteurs de la compagnie Kendall, a révélé que dans la proportion d'un tiers, les médecins prescrivent le bas support plutôt que le bas élastique dans des cas de varices. La plupart du temps, les médecins craignent que la patiente refuse de porter le bas élastique qui n'est pas aussi élégant d'apparence.

Selon M. Elson, il importe que les médecins et les pa-

tientes comprennent bien le rôle du bas élastique qui est d'aider le vaisseau sanguin dilaté à ramener le sang vers le coeur.

M. Elson dit que sa compagnie fabrique les deux genres de bas, mais la direction voudrait tenter d'éclaircir la fausse interprétation quant aux buts distinctifs des deux modèles de bas.

BAZAR GEANT
Mercredi, 20 avril
de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
1025, boul. Elisabeth CHOMEDEY
RI. 8-6188
Maxime Nettoyeurs
1415 BOIS FRANCO ST-LAURENT

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement:
1—Marque de familiarité entre intimes
2—Pas comme tout le monde — Organisme mondial
3—Note — Travail de nettoyage
4—Fruit du Québec — Atteinte
5—Impersonnel — Article — Liquide nourricier
6—Dont le squelette est puissant — Demeure
7—Négligence — Fleur — Personne non identifiée
8—Recouverte d'une enveloppe protectrice — Appréciation scolaire
9—Personnel — Oeufs de poux
10—Pas nous — Liquide vital
11—Ne pas admettre — Perroquet — Fait du tort
12—Possessif — Très fatiguée

Verticalement:
1—Collision de front
2—Groupement dans un but commun — Jamais entendu encore
3—En tout — Bagarres
4—Prière —
5—Que l'on ne peut imaginer
6—Liquide de base — Qui a fini de servir — Divinité inversée
7—Prêtes à être cueillies — Affectueux

8—Dépasse les limites — Possède
9—Débits de boisson
10—Peintures — Se risquant
11—Patriarcale — De bonne heure — Dévotue
12—Colline de sable — Puisse

Solution de samedi

Horizontalement:
1—REPETITION — IL
2—AGONISANT — IL
3—TANT — SCANDE
4—TREIZE — AGI
5—RAYEE — FLECHE
6—RUE — HUE
7—PARESEUSES
8—ETES — POLE — SE
9—ERS — ELA — CAR
10—SES — CRIBLER
11—REEL — DE
12—NOCTURNES — SU

Verticalement:
1—RATTRAPEES
2—EGARA — ATRÉ
3—AGONEY — RESSAC
4—ENTIERES
5—TI — ZEUS — CRU
6—IS — ESPERER
7—TAS — EOLIEEN
8—INCALCULABLE
9—OTAGE — SE
10—NICHE — CE
11—ID — HUSSARDS
12—ELEVÉE — ER — EU

La mode irlandaise sur la sellette

Mille acheteurs, venant de 20 pays arriveront à Dublin le mois prochain pour le troisième Salon de la Mode d'exportation irlandaise, au cours duquel les 85 plus importants fabricants irlandais présenteront leurs collections de vêtements pour femmes et enfants. Le Salon qui est organisé par le Bureau du Commerce extérieur irlandais et qui est maintenant l'événement le plus important de l'an du point de vue de publicité et de vente pour l'industrie de mode irlandaise, se tiendra à Dublin du 18 au 22 avril. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr. P. J. Hillery T.D. ouvrira le Salon.

Mais il reste encore assez de chambres d'hôtel à Dublin et le Club de la Foire, établi par le Bureau du Commerce extérieur irlandais invite les acheteurs et leur assure de les mettre en rapport avec les fabricants irlandais. On s'attend cette année à un accroissement dans le Salon de 300 acheteurs britanniques à cause de l'intérêt croissant dans le Salon et le nouvel accord anglo-irlandais qui leur permet d'importer sans droits de douane tous les articles (tricots inclus) fabriqués en fibres synthétiques ou artificielles.

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
J. BRUNET Liée
Fondée en 1877

POUR LUI:
Retour de la large cravate colorée
NEW YORK — On note le retour de la cravate de plus larges dimensions sur la scène de la mode masculine.
Depuis plusieurs années, les cravates pour messieurs étaient de 2 pouces et demi de largeur alors que, maintenant, le modèle large de 3 pouces est devenu l'accessoire dernier cri à New York. Et même dans certains magasins, on dit que les modèles de 5 pouces de largeur se vendent fort bien.
De plus, les cravates de couleurs voyantes et aux dessins spectaculaires gagnent en popularité et les tissus imprimés sont très souvent choisis.
Selon un porte-parole de l'industrie, la raison qui motive ce changement vient de ce que les hommes en plus grand nombre choisissent eux-mêmes leurs cravates.

"Chez PERRON tout est Bon"
Chais complot de conifères vivaces pour l'embellissement des abords de votre habitation. Visitez notre pépinière et choisissez sur place les variétés de votre choix, ou demandez notre Guide du Jardinier (95 pages, format 10x15, prix 50¢).
W. H. PERRON & Cie Ltée
CONSEILLERS EN PÉPINIÈRES
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TEL. MU. 1-1615 (50)

Ligue de Sécurité
de la Province de Québec
5566 Chemin Upper Lachine
Montréal 28 (N.D.G.)
Si vous désirez seulement apprendre à manoeuvrer une automobile, ne prenez pas la peine de lire ce qui suit... Mais si vous avez l'intention d'en apprendre plus dans le but de devenir un conducteur habile et prudent, nos Cours de Conduite Automobile ont été créés spécialement pour vous.

Cours de Conduite Automobile
Voici pourquoi:
Nous vous enseignerons:
• l'importance d'une bonne attitude
• le Code de la Route
• les Règlements municipaux
• la manoeuvre du véhicule
• la conduite défensive
• comment conduire dans des conditions spéciales (la nuit — routes glissantes — brouillard, etc.)
• l'entretien de votre véhicule
• pourquoi vous assurer
+ un grand nombre d'autres sujets d'importance vitale
482-9110 Pour en savoir davantage, appelez aujourd'hui même:
Notre organisation sans but lucratif se fera un plaisir de vous faire bénéficier de plus de 50 ans d'expérience en Sécurité.

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
LAURENT LAMY
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955
VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers
Jacques Viau Bernard Morisset
Laurent Bérubé Jules Laporte
Luc Sauvé Marguerite Senay
720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES
BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Steward, Bourque
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Lists various stocks and their performance over the week and year.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

Table with 4 columns: N O M, SEMAINE PASSEE, 1959, 1958. Continuation of stock market data.

American Stock Exchange. Cours fournis par LA PRESSE CANADIENNE. Table listing American stocks and their prices.

Les demêles de la Royal Securities Corp. Pour récupérer \$5.000.000 d'un emprunt avec Atlantic Acceptance. Article discussing a financial dispute and a loan.

Ne manquez pas de visiter LE SALON DU PLACEMENT. du lundi, 25, à samedi, 30 avril Palais du Commerce, Montréal. Advertisement for a stock placement salon.

A. Renaud & Cie Ltée. Courtier en valeurs. Commandes exécutées sur tous les marchés. 200 ouest, rue St-Jacques Montréal - VI. 4-2886. Advertisement for a stock brokerage firm.

Un homme de bon goût à une BIBLIOTHEQUE. Advertisement for a library or book store.

AVIS DE DIVIDENDE COUVRETTE & PROVOST LTEE. Dividende régulier No 18 Actions classe 'A'. Advertisement for a dividend payment.

AVIS DE DIVIDENDE COUVRETTE & PROVOST LTEE. Dividende régulier No 18 Actions classe 'A'. Advertisement for a dividend payment.

OUVERTURE D'ANJOU. 476, Avenue Oulivier - Montréal 15. Tel. 374-1224 ou 374-1127. Advertisement for a business opening.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC. OFFERTES AUX PERSONNES DOMICILIÉES DANS LE QUÉBEC SEULEMENT. Advertisement for Quebec savings bonds.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

ROYAL SECURITIES A DÉCLARÉ devant la cour que ce lundi 14 juin 1960, elle avait reçu un cheque non certifié au montant de \$5.001.900 de la part d'Atlantic Acceptance. Article about a court case involving Royal Securities.

On le verra au Canada à la télévision

Cassius Clay défendra sa couronne contre Cooper à Londres le 21 mai prochain

LONDRES — Le champion du monde toutes catégories, Cassius Clay, rencontrera le champion britannique, Henry Cooper, le 21 mai prochain à Highbury, a déclaré hier à Londres M. Jim Wicks, manager de Cooper. Il a précisé qu'il signera aujourd'hui ou demain le contrat pour cette rencontre, et que "tout sera réglé au cours des prochaines 24 heures."

Il y a presque soixante ans que le dernier championnat du monde des poids lourds s'est déroulé en Grande-Bretagne. Il a eu lieu à Londres en 1908 et le Canadien Tommy Burns avait battu l'Anglais Jack Palmer par K.O. au 4^e round.

Le combat sera retransmis en direct par la télévision en Europe et via satellite aux États-Unis, au Canada et au Mexique, a annoncé M. Jarvis Astaire, directeur de la compagnie britannique Viewsport qui a acquis les droits mondiaux de télévision et de tournée pour la rencontre.

Le combat entre Cassius Clay, alias Mohamed Ali, récent vainqueur à Toronto du Canadien George Chuvalo, et Henry Cooper, champion bri-

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 1^{er} jour d'avril 1966, sous le no. 1980800, il a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Pro-Denta Co. Ltd. de la Banque de Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'université des sciences et commerces de l'Université de Québec, à la dite Pro-Denta Co. Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec. Ce 1^{er} jour d'avril 1966. LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 1^{er} jour d'avril 1966 sous le no. 1980810 il a été enregistré, au bureau d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Pro-Denta Co. Ltd. de la Banque Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'université des sciences et commerces de l'Université de Québec, à la dite Pro-Denta Co. Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec. Ce 1^{er} jour d'avril 1966. LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que CLAUDIA ROMANA HELDMAIER, mieux connue sous le nom de CLAUDIA ROMANA MUELLER, étudiante, domiciliée actuellement au No 66 de la rue Laforest, à Repentigny, dans le district de Montréal, province de Québec, a transmis au Secrétaire de la Province, une requête demandant que son nom soit changé de CLAUDIA ROMANA HELDMAIER à CLAUDIA ROMANA MUELLER. Aucune personne ne sera affectée par ce changement de nom. Montréal, le 7 avril 1966. Paul MASSE, Procureur de la requérante

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 1^{er} jour d'avril 1966 sous le no. 1980810 il a été enregistré, au bureau d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Pro-Denta Co. Ltd. de la Banque Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'université des sciences et commerces de l'Université de Québec, à la dite Pro-Denta Co. Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec. Ce 1^{er} jour d'avril 1966. LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 avril 1966 par lequel Repro Vacuum Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures, à LA BANQUE DE MONTRÉAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 13 avril 1966 sous le no. 198273. BANQUE DE MONTRÉAL, le 13 avril, 1966.



APPEL D'OFFRES CTA - 66 - 11062

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 3 mai 1966

Fourniture de "CABLE SOUS PLOMB ISOLE AU PAPIER IMPREGNE"

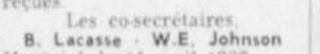
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h.30 a.m. à 4 h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires: B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 14 avril 1966.



APPEL D'OFFRES PZE - 66 - 11019

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi 3 mai 1966

Fourniture de "CAMIONS A BENNE BASCULANTE, ET A PLATEFORME ET RIDELLES"

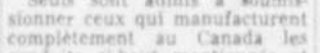
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h.30 a.m. à 4 h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars (\$6.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires: B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 14 avril 1966.



APPEL D'OFFRES AMR - 66 - 11058

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 3 mai 1966

Fourniture de "CAMILIONS A BENNE BASCULANTE, ET A PLATEFORME ET RIDELLES"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h.30 a.m. à 4 h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars (\$6.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires: B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 14 avril 1966.



APPEL D'OFFRES AMR - 66 - 11058

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 3 mai 1966

Fourniture de "CAMILIONS A BENNE BASCULANTE, ET A PLATEFORME ET RIDELLES"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h.30 a.m. à 4 h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars (\$6.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires: B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 14 avril 1966.



Dans l'Omnium des Champions

Une ronde d'élimination sera disputée aujourd'hui entre Pamer et Brewer Jr



Table with 2 columns: League Name and Team/Score. Includes National League, American League, and various teams like New York Yankees, St. Louis Cardinals, etc.

LAS VEGAS — Une ronde éliminatoire aura lieu pour la première fois dans l'histoire de 14 ans de l'Omnium de golf des Champions qui se déroule présentement à Las Vegas. Celle-ci aura lieu aujourd'hui et mettra aux prises Arnold Palmer et Gay Brewer Jr qui, tous deux, ont terminé sur un pied d'égalité au terme du tournoi, hier, avec des fiches identiques de 283.

Triomphe de Gimondi sur Poulidor

Le héros de la journée sportive en Europe a été l'Italien Felice Gimondi vainqueur de la course cycliste Paris-Roubaix disputée sous la pluie et qui empruntait en fin de parcours des routes affreusement pavées, boueuses et glissantes. Un belge peu connu Jacques Deboever, était en tête au 195^e kilomètre lorsque Gimondi et son compatriote Dancelli faussaient compagnie au peloton. Au 221^e kilomètre, les deux Italiens rejoignaient le belge puis Gimondi partait et couvrait seul les derniers 41 kilomètres. Derrière lui, gémés par les voitures suivantes et la route étroite, les autres concurrents ne pouvaient rejoindre le leader qui franchissait détaché la ligne d'arrivée devant le Hollandais Jan Jassen qui s'assurait au sprint la seconde place et Gary Player le cinquième rang. Le champion de la PGA, Dave Marr, a terminé au sixième rang avec 289, ex-aequo avec Frank Beard et Bobby Nichols.



LYON. — Marcel Cerdan à Lyon a obtenu le nul face à Jean Brucella en fin de semaine et ce résultat peut être considéré comme un demi-échec pour Marcel Cerdan qui en fait, au cours de la rencontre a dû surtout contenir les assauts d'un adversaire fougueux.

Cerdan a certes été blessé à l'arcade sourcilienne gauche à la 3^e reprise mais cette blessure n'explique pas qu'il n'ait pu, ni avant, ni après, imposer sa loi à un adversaire solide sans doute mais qui, de toute manière n'avait pas bon sens. Il a donc certainement le fils du grand champion à pratiquer une boxe plus élégante, plus efficace surtout contre son adversaire, mais à aucun moment il n'a fait la preuve qu'il avait le punch.

GROSSINGER, Etat de N.Y. — Le boxeur nigérian Dick Tiger, champion du monde des poids moyens a annoncé samedi qu'il avait l'intention de s'attaquer au champion du monde des poids mi-lourds, le Porto Ricain Jose Torres à ce dernier sous réserve son titre le 2^e mai contre l'Américain Wayne Thornton en plein air à New York.

L'Africain a précisé qu'il tentera sa chance dans la catégorie supérieure quel que soit le résultat de son combat contre l'Américain Emile Griffith, champion du monde des poids welters, le 25 avril au Madison Square Garden, dans lequel son titre des poids moyens sera en jeu.

Jack Brabham récolte un autre triomphe

PAU. — L'Australien Jack Brabham a dominé le grand prix automobile de Pau, samedi, en servant les voitures de formule "deux". Sur un parcours accidenté comportant de nombreux virages au centre de la ville, le champion australien a montré une belle maîtrise, menant la course pratiquement de bout en bout, pour triompher en battant le record de la course et de nombreuses fois le record du tour.

Voici le classement de l'épreuve qui comportait 80 tours de circuit totalisant 220 kms 800.

- 1-Jack Brabham (Australie) sur Brabham-Honda.
2-Denis Hulme (Nouvelle-Zélande) sur Brabham-Honda.
3-Graham Hill (GB) sur Matra BRM.
4-Jacky Stewart (GB) sur Matra BRM à un tour.
5-Alan Rees (FB) sur Brabham Cosworth à un tour.

Dix concurrents ont terminé la course, tous les autres ont abandonné.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 1^{er} jour d'avril 1966, sous le no. 198273, il a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Electronic Wholesale Co. Ltd. à la Banque de Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'université des sciences et commerces de l'Université de Québec, à la dite Electronic Wholesale Co. Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec. Ce 1^{er} jour d'avril 1966. LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil de la Province de Québec, que Informo Inc., dans la mesure où elle agit en tant qu'agent de la Banque Provinciale du Canada à titre de garant, par acte portant la date du 2^e jour du mois de mars 1966, a été enregistré au bureau d'enregistrement, aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec, le numéro 258840.

HIER

Table with 2 columns: Team and Score. Dodgers 5, Cubs 0.

Table with 2 columns: Team and Score. Giants 3, Astros 1.

Table with 2 columns: Team and Score. Mets 5, Braves 4.

Table with 2 columns: Team and Score. Pirates 6, Cardinals 5.

Table with 2 columns: Team and Score. Phillies 3, Red Legs 1.

Table with 2 columns: Team and Score. Senators 10, Tigers 4.

Table with 2 columns: Team and Score. Indiens 6, Rex Sox 0.

Table with 2 columns: Team and Score. Orioles 5, Yankees 4.

Table with 2 columns: Team and Score. White Sox 5, Athletics 0.

PREMIERE JOURNEE

Table with 2 columns: Team and Score. Kansas City 0, Chicago 3.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

La nouvelle Ligue provinciale de hockey junior, dont on entend parler depuis quelque temps sera-t-elle en opération l'an prochain? Pas sûr, mais les deux promoteurs de ce projet, Jean-Louis Marinier et Paul Dumont, ne cessent de faire des démarches afin de doter le Québec d'une véritable ligue junior "A", malgré l'opposition déclarée de Sam Pollock.

Lors d'une récente assemblée, les six clubs du circuit actuel étaient représentés, de même que trois clubs de la Ligue métropolitaine (Lachine, Laval et Verdun), trois équipes de la Ligue Montréal junior (Rangers, Rosemont et Verdun), ainsi que des équipes de St-Théodore, Drummondville et Victoriaville.

M. Pollock, du Canada, avoue candidement que l'expansion de la Ligue nationale lui fait peur, parce que les nouveaux clubs viendraient sans doute s'approvisionner en joueurs au Québec, jusqu'ici une quasi chasse-gardée du Canadien. Le nouveau circuit tel que proposé, échapperait au contrôle du Forum, et M. Pollock n'est pas sans le savoir. Il faut cependant songer que le soleil brille pour tous, les jeunes en particulier.

Il semble fort possible que les épreuves de championnat du Canada au badminton junior soient définitivement séparées des épreuves senior, pour être incorporées au championnat interprovincial junior pour équipes. Ces épreuves, lancées l'an dernier avec la collaboration de la maison Pepsi-Cola, remportent un grand succès, et il serait normal que les meilleurs jeunes du pays, qui y participent, en soient pour se disputer les titres individuels. D'ailleurs, ce geste ne pourrait que les aider dans leurs études.

Organisé pour la première fois, le tournoi de hockey mineur de la ville de Montréal a été couronné d'un vif succès. Près de 25.000 personnes ont assisté aux nombreuses joutes qui ont couronné le St-Ambrose champion de la division hantam, et les Flanders du parc Extension champions de la division pee-wee. Espérons que ce sera là un événement annuel, à moins qu'un événement ne mette fin au litige qui sépare les équipes de Montréal et de la Q.A.H.A.

L'équipe du Séminaire de Sherbrooke a remporté le championnat juvénile des Cantons de l'Est. Denis Larochelle a été la vedette individuelle de la joute décisive avec deux buts et une assistance. Pour leur part, les Tigres ont décroché le championnat midjet du district de Sherbrooke tandis qu'une autre équipe de l'endroit partageait la vedette avec le Pont-Rouge, lors du récent tournoi pee-wee "Marcel Bonin", à Joliette. Les succès des Castors depuis deux ans reflètent sans doute sur le hockey mineur à Sherbrooke.

Félicitations à Bernard Côté et à Micheline Gagnon, qui ont été proclamés les athlètes de l'année à l'Université de Montréal. Côté, étudiant aux Hautes études commerciales, est un joueur de football fort prometteur qui vient d'être repêché par les Alouettes. Micheline Gagnon est une adepte des compétitions d'athlétisme.

Sept équipes formeront les cadres de la Ligue de baseball nationale junior, lorsque la saison débutera dans quelques semaines. Afin de combler le vide causé par le départ des équipes anby à Québec, la direction a accordé une franchise à Leo's Boys Club de Pointe-St-Charles. Les Mets, comme ils le sont désignés, sont une filiale du club Lachine, de la Ligue provinciale sénior. Les autres clubs de la Ligue nationale sont Sorel, St-Jérôme, St-Laurent, Laval, Verdun et St-Jean.

André Lacroix qui poursuivra probablement sa carrière avec les As de Québec l'an prochain, s'est mérité le trophée Max Kaminski, remis annuellement au joueur le plus distingué de la Ligue junior de l'Ontario. En plus de remporter le championnat des compteurs, André a écoupé de seulement dix punitions mineures au cours de la saison. Même si son équipe, le West Island, a terminé dernière dans la Ligue métropolitaine, Reynald Comeau est le joueur qui s'est le plus distingué au cours de l'hiver. Il a été proclamé le meilleur joueur de centre, la recrue de l'année et le meilleur joueur de 16 ans.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Grid of small advertisements including: AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE, LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER, ANTIQUITES CANADIENNES, AVIS PUBLIC, VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE, BUREAUX A LOUER, CHALETES PREFABRIQUES, HOMMES DEMANDES, PHARMACIEN LICENCE, ATTENTION! ATTENTION!, TAILLEUR, TRANSPORT CAMIONNAGE.

Dean Rusk résume en 10 points la politique américaine envers Pékin

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a récemment défini un programme en dix points qui résume la politique future que les Etats-Unis devraient, selon lui, adopter à l'égard de la Chine communiste. Au cours d'une déposition faite le 16 mars dernier devant la sous-commission des affaires extrême-orientales de la Chambre des représentants qui procéda à une audition d'experts sur

Il y a un faible champ magnétique près de la lune

MOSCOU. — "Le magnétomètre de "Luna X" a mis en évidence la présence à proximité de la lune d'un champ magnétique faible, uniforme et régulier", a déclaré hier le professeur Grigorov au cours d'une conférence de presse à Moscou sur le satellite de la lune. Il a précisé que "des flux d'ions de faibles énergies ont été enregistrés", et que "lors de la sortie de la lune de la zone qui représente le prolongement de la queue de la magnétosphère terrestre il se produit un accroissement sensible des flux d'ions positifs".

"L'intensité des particules dans la ceinture de radiations lunaires, s'est révélée cent mille fois inférieure que dans les ceintures de radiation terrestres", a poursuivi le professeur, qui a ajouté: "L'intensité du champ magnétique, la concentration des ions positifs et l'intensité des radiations dépendent de la position de la lune par rapport à la ligne soleil-terre". Le professeur pense que l'analyse ultérieure montrera une relation interne entre ces phénomènes.

Irak: succédant à son frère, Rahman Aref devient président

BAGDAD — Quelques heures après la fin des cérémonies des funérailles du maréchal Abdel Salam Aref, le Conseil des ministres et le Conseil de la défense ont procédé à l'élection du nouveau chef de l'Etat irakien. Le frère aîné du maréchal disparu, le général Abdel Rahman Aref, a été désigné à l'unanimité comme troisième président de la République irakienne. Il a immédiatement prêté serment à la constitution et a assumé ses fonctions.

Cette désignation rapide du nouveau chef de l'Etat a surpris les Irakiens eux-mêmes. L'élection a eu lieu au moment où le couvre-feu venait d'être de nouveau appliqué pour la quatrième nuit consécutive depuis l'incident qui coûta la vie au chef de l'Etat et à deux de ses ministres. Il était prévu que les officiers des forces armées qui forment le Conseil de la défense et les ministres

MOSCOU. — La station automatique soviétique "Luna 10" qui poursuit son voyage circulaire, a complété hier sa 96e révolution après avoir parcouru près de 937.500 milles, annonce l'agence Tass. La station a été "interrogée" au cours de 53 séances de liaison-radio. Selon les données télégraphiques reçues, tout l'appareillage de bord fonctionne normalement et la liaison-radio est stable.

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST "p"
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Veillez indiquer ici vos:

NOM _____

ADRESSE _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____ VILLE _____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "Questions et réponses..."

Comment le Montreal Trust veille aux intérêts de votre famille après votre décès

Votre épouse et vos enfants ont-ils les connaissances nécessaires pour protéger leurs intérêts après votre décès? Sont-ils spécialistes en questions immobilières, fiscales, et boursières?

Heureusement, le Montreal Trust veille aux Intérêts de votre famille.

dès aujourd'hui: en préparant avec votre conseiller juridique la transmission de vos biens. L'équipe de spécialistes du Montreal Trust peut déterminer les dispositions testamentaires les plus avantageuses, suivant la composition de votre portefeuille (immobles, assurance-vie, valeurs mobilières, etc.).

après votre décès: aucun testament ne saurait prévoir à la fois ce qui est profitable aujourd'hui et ce qui le sera demain. Les spécialistes du Montreal Trust tâtent continuellement le pouls de l'économie: ils feront fructifier pour vos héritiers les biens que vous léguerez.

Le Montreal Trust combine de vastes connaissances avec le souci du détail et un soin particulier de l'intérêt de chacun de ses clients. Remplissez le coupon ci-dessus et vous recevrez une brochure qui vous renseignera.



Service du Québec depuis 1889

Pologne Le millénaire a été célébré dans le calme

POZNAN — Les cérémonies et manifestations inaugurales de la double commémoration religieuse et laïque du millénaire de la Pologne, commencées à Gniezno, samedi, se sont terminées hier soir à Poznan.

La concurrence des deux catégories de cérémonies a été fortement soulignée par la simultanéité des rassemblements laïcs et des offices religieux, mais on n'a enregistré, d'un côté comme de l'autre, aucune provocation d'aucune sorte et toutes les manifestations se sont déroulées dans le calme.

Le fait essentiel de ces journées a été sans conteste l'accueil d'une extraordinaire ferveur réservé par la population de Poznan tant à l'effigie de la vierge noire qui, depuis neuf ans, circule à travers le pays, qu'au cardinal Wyszyński et aux 67 évêques qui l'accompagnent.

La foule énorme qui, samedi soir et toute la journée de dimanche, a acclamé le primat de Pologne, n'a pas entendu se livrer à une manifestation politique. Mais les circonstances — et notamment les attaques répétées du régime contre le primat et la hiérarchie — ont conféré à cette démonstration spontanée de foi et d'attachement au cardinal une signification indéniable.

Les cérémonies laïques et religieuses se sont déroulées à la même heure, hier à Poznan; les premières sous la présidence de M. Wladyslaw Gomulka, premier secrétaire du parti communiste, et Josef Cyrankiewicz, président du conseil; les secondes en présence du cardinal Stefan Wyszyński et de l'évêque de Poznan.

Les fêtes de l'Etat se déroulaient sur la place de l'université, au centre de la ville nouvelle, tandis que les fêtes de l'Eglise se déroulaient à l'autre bout de la ville, devant la cathédrale, au bord de la "Warta", sur les lieux mêmes où s'élevait la vieille cité des "Polanes" et où sont enterrés Mieszko Ier et Boleslas Chrobry.

Place de l'université, l'atmosphère était celle des manifestations du 1er mai. Dans son discours, applaudi à maintes reprises, le premier secrétaire du parti s'attacha d'abord à tirer les leçons du millénaire de l'Etat et réaffirma les principes de base de la politique étrangère polonaise, en particulier le caractère définitif de la frontière Oder-Neisse.

"Nous considérons comme justifié de ne pas avoir exprimé notre accord pour la venue du pape et d'autres évènements étrangers, étant donné la large campagne politique menée par une partie de l'épiscopat polonais et qui vise les intérêts de l'Etat", a déclaré M. Gomulka.

Notant que "la construction du socialisme et le retour de la Pologne dans ses frontières occidentales, sont les deux éléments majeurs qui dominent ces cérémonies", il a poursuivi: "L'épiscopat a introduit ses desseins politiques dans la célébration du millénaire. Nous estimons à sa juste valeur le baptême de Mieszko. Il a servi l'unification du pays... Les deux millénaires s'unissent, on ne peut les opposer. Une partie de la hiérarchie veut remplacer le millénaire de l'Etat par celui de l'activité de l'Eglise."

Au même moment, de l'autre côté de la ville, la foule se pressait sur la place de la cathédrale où les cérémonies étaient célébrées devant un autel érigé en plein air. La sortie de la collégiale, où elle avait été amenée de Gniezno samedi soir, l'effigie de la vierge noire de Czestochowa placée dans la camionnette-transport et précédée de la limousine du primat, fut escortée par la foule. Il n'y avait pas un seul agent de police dans tout le quartier. Un pont sur le pont sur la "Warta", la camionnette fut soulevée et portée à bras sur plusieurs centaines de mètres.

Acclamé à son arrivée, le cardinal fut, comme samedi soir à la collégiale, interrompu à plusieurs reprises par les ovations au cours de son sermon. Le primat souligna à nouveau le "rôle de l'Eglise dans l'histoire de la Pologne" et tira les leçons du millénaire et du concile. Des applaudissements nourris et prolongés suivirent sa phrase: "La liberté de l'Eglise dans le pays est la liberté de la nation."

Evoquant les affiches officielles sur lesquelles les autorités polonaises blâment le message aux évêques allemands, il a déclaré: "Vous savez que nous n'avons jamais fait tort à personne."

Samedi soir, l'arrivée à Poznan du cortège des évêques qui, venant de Gniezno, accompagnait l'effigie de la vierge noire de Czestochowa, a donné lieu à un des rassemblements spontanés les plus importants que l'on ait enregistrés depuis des années en Pologne. La foule, que ne contenait aucun service d'ordre, a envahi la chaussée, ne laissant aux voitures qu'un étroit chemin pour circuler. L'ampleur de cette démonstration toute paisible de leur foi par les habitants de Poznan a surpris les milieux ecclésiastiques eux-mêmes. Pourtant, dès Gniezno, tout au long de la route, les assemblées de fidèles, cierges et lanternes à la main, laissaient présager la manifestation.

Rusk: les "14" ne permettront pas que la France affaiblisse l'Alliance

MEXICO — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a défendu une fois de plus samedi le point de vue américain sur les problèmes de l'OTAN en affirmant que cette organisation "avait représenté une force terrible contre une possible agression dans le monde" et qu'il ne fallait pas la laisser affaiblir.

M. Rusk a répondu à une question sur la sortie de la France de l'OTAN en prenant congé des journalistes à l'aéroport de Mexico, avant de rentrer à Washington. Qualifiant l'OTAN de "facteur décisif pour le maintien de la paix dans le monde", il s'est déclaré convaincu que les quatorze pays membres pensent comme les Etats-Unis que si la France s'en va, "les quatre cents millions de personnes qui vivent dans les quatorze autres pays membres de l'OTAN ne permettront pas que l'attitude française affaiblisse la grande force que représente cet organisme".

D'autre part, à Bonn, un bref communiqué a marqué la fin des consultations germano-américaines amorcées vendredi pour étudier les répercussions de la décision prise par Paris de retirer du commandement de l'OTAN les forces françaises stationnées en Allemagne fédérale. Ce texte indique que ces consultations — auxquelles ont participé M. Gerhart Schroeder, ministre fédéral allemand des affaires étrangères, assisté de M. Kai-Uwe von Hassel, ministre de la défense, ainsi que M. John McCloy, envoyé spécial du département d'Etat, et sir Frank Roberts, ambassadeur du Royaume-Uni en Allemagne — ont porté "sur les aspects politiques, militaires et juridiques" découlant de l'attitude française.

Le communiqué souligne que les interlocuteurs "sont persuadés que leurs échanges de vues fourniront une contribution utile à la poursuite de consultations avec les autres pays de l'OTAN, qui seront informés du résultat des entretiens de Bonn".

Les personnalités ayant participé aux conversations sont convenues que les échanges de vues devaient être poursuivis et, dans cette intention, elles

ont constitué un groupe de travail qui fonctionnera à Bonn.

Le maintien de troupes françaises en Allemagne fédérale en marge du dispositif intégré de l'OTAN est possible, mais une solution reste à trouver pour respecter à la fois la souveraineté allemande et le principe d'une participation de la France, en temps de paix comme en cas de conflit, à la politique de défense atlantique. C'est là, selon les milieux informés de Bonn, l'idée essentielle qui se dégage des pourparlers au cours desquels ont été approuvés par les Anglo-Américains l'attitude allemande définie dans la déclaration gouvernementale du 6 avril.

Les pourparlers que MM. Maurice Couve de Murville et Gerhard Schroeder, ministres des affaires étrangères de France et d'Allemagne, auront aujourd'hui à Bonn permettront, sans que les milieux allemands attendent des résultats immédiats, une première confrontation et explication des points de vue en présence.

Les milieux gouvernementaux allemands ne cachent pas que M. Schroeder souhaite obtenir le maximum de précisions sur les intentions françaises ainsi que sur les possibilités d'une participation de Paris à la défense commune occidentale.

même si ses troupes sont placées en marge des dispositifs atlantiques. D'ailleurs, dans une interview télévisée diffusée à l'heure même de l'arrivée de M. Couve de Murville, hier, M. Schroeder a indiqué "qu'il est non seulement souhaitable de conserver la France au sein de l'Alliance, mais aussi de lui voir garder un contact aussi étroit que possible avec le système défensif occidental".

Le ministre a ajouté qu'il compte expliquer "en détail" à son interlocuteur les prises de position et déclarations formulées ces dernières semaines du côté gouvernemental allemand à propos de l'OTAN.

Pour sa part, M. Harlan Cleveland, ambassadeur des Etats-Unis à l'OTAN, a déclaré: "On ne peut pas compter sur la France, pas plus en temps de paix qu'en temps de guerre". Il estime que les quatorze autres pays membres devraient organiser un système de défense qui, "tout en laissant la porte ouverte à la France, ne repose pas dans ses éléments essentiels sur la coopération française à l'heure actuelle ni sur des promesses françaises pour l'avenir". Les autres alliés sont nettement capables, dit-il, de construire et de maintenir en Europe une force adéquate pour dissuader les communistes.

Pretoria opposerait un refus à Londres quant au ravitaillement de la Rhodésie

LONDRES. — Bien que la teneur de l'entrevue de samedi entre le premier ministre Wilson et l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Londres n'ait pas été révélée, selon plusieurs journaux britanniques, le diplomate a informé la Grande-Bretagne du refus de son pays de mettre un terme à la fourniture de produits pétroliers de la Rhodésie.

L'ambassadeur Carel de Wet a remis à M. Wilson un message du premier ministre de l'Afrique du Sud, par lequel M. Verwoerd aurait voulu tenter d'amener la Grande-Bretagne à une attitude plus conciliante vis-à-vis le gouvernement rebelle de la Rhodésie. Le message ne constitue pas à proprement parler une offre de médiation, mais cherche à faire toucher du doigt par Londres la réalité de la situation.

Samedi, le premier ministre de la Rhodésie, M. Smith, a cédé en annonçant qu'il renoncera à faire décharger la cargaison du pétrolier "Joanna V" au port de Beira dans la colonie portugaise de Mozambique, qui est relié par pipeline aux raffineries rhodésiennes de Feruka. Par ailleurs, le pétrolier "Manuela" a quitté Durban en Afrique du Sud sans y avoir laissé sa cargaison. Ces deux événements sont

autant de points pour la Grande-Bretagne qui a imposé des sanctions économiques pour fléchir le régime rebelle de M. Smith.

Dans un discours radiodiffusé marqué par l'agressivité et l'amertume, M. Smith a dit que la perte du pétrolier "Joanna V" ne l'inquiétait guère, car ce n'est que depuis peu qu'on utilise le pipeline Beira-Feruka pour s'alimenter en pétrole brut depuis la côte. La Rhodésie va continuer à s'alimenter par d'autres moyens, d'autant qu'un procédé nouveau permettant de produire du pétrole à partir du charbon est actuellement expérimenté.

Le premier ministre rhodésien a signifié à la Grande-Bretagne qu'elle ait à rappeler sa mission à Salisbury, cependant que serait fermée la mission de la Rhodésie à Londres. Ainsi, M. Ian Smith briserait le dernier lien entre les deux pays, seule voie officielle par laquelle pouvaient être menées des négociations discrètes.

Dans son discours, où il s'en prend avec violence à la Grande-Bretagne et à l'ONU, M. Smith justifie sa capitulation quant au pétrole par le souci de ne pas mettre les autorités portugaises dans l'embarras. Ainsi se révèle payante la tactique de M. Harold Wilson dont les représentations auprès des autorités de Lisbonne — comme auprès de celles de Salisbury — produisent leur plein effet. L'Afri-

que du Sud, qui reste l'unique pourvoyeur de pétrole de la Rhodésie, a renoncé de son côté, à faire décharger le pétrolier du "Manuela", dans le port de Durban, à destination de la Rhodésie.

A Londres, on déplore que pour sauver la face au regard de son opinion publique, M. Ian Smith ait pris la décision de rompre toutes relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, et de rendre ainsi plus malaisée la reprise de négociations, qui, à court ou long terme, de toute manière, s'imposent. Le comité de défense et de politique étrangère se réunit aujourd'hui pour examiner les implications de la décision de M. Smith.

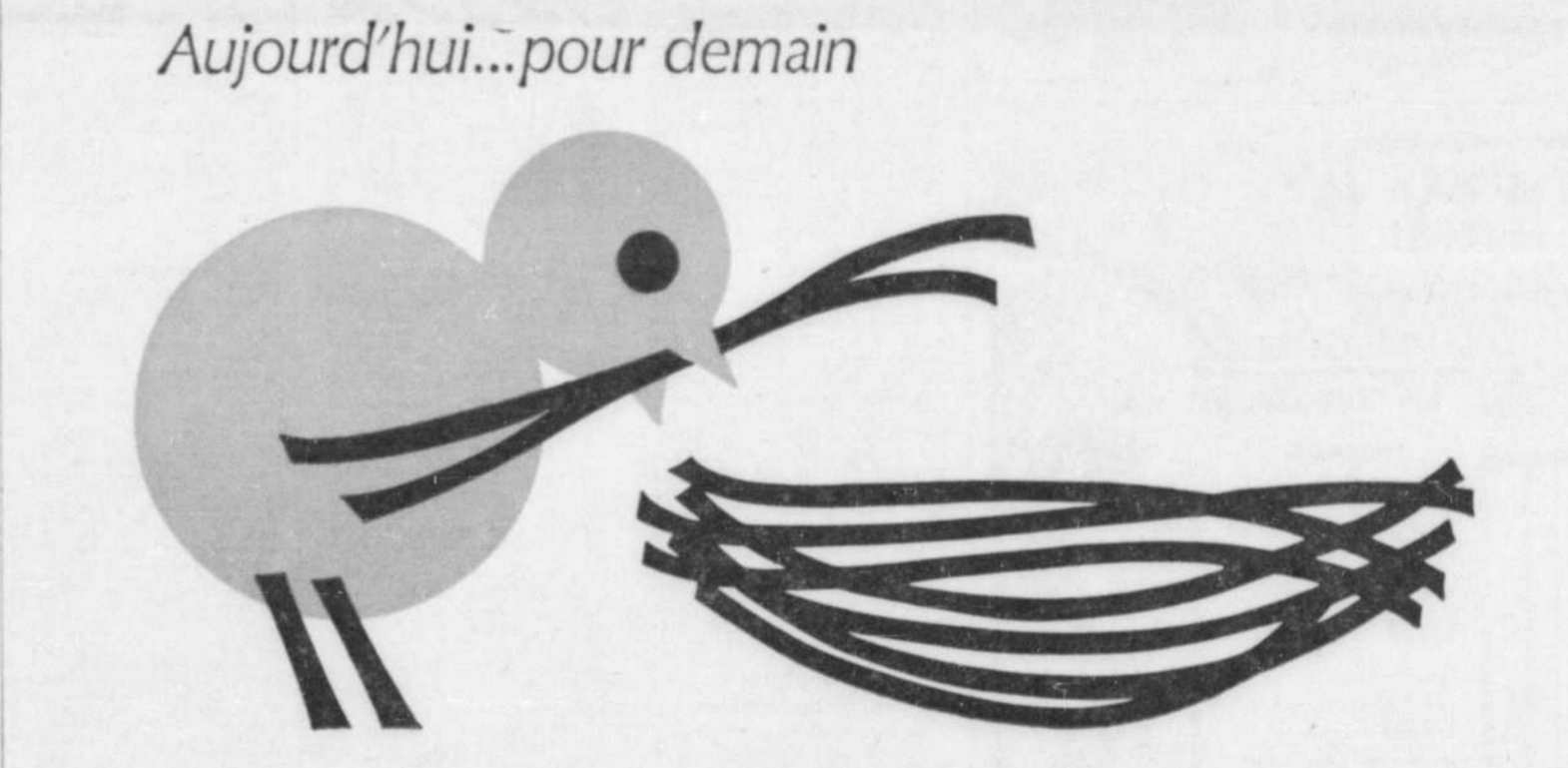
Un plan Rapacki conçu par de Gaulle?

LONDRES — Le général de Gaulle se proposerait de formuler une variante du plan Rapacki avec une sorte de promesse de renonciation de l'Allemagne comme objectif ultime, écrit le correspondant du "Sunday Times" à Washington, citant des informations en provenance de Paris et recueillies dans les milieux officiels de la

capitale fédérale.

Ce plan comprendrait essentiellement:

- La neutralisation progressive de l'Allemagne par le retrait de toutes les armes nucléaires et des troupes étrangères se trouvant dans les deux Etats allemands.
- La reconnaissance par le gouvernement de Bonn de la



Aujourd'hui... pour demain

ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

AUJOURD'HUI... Les résidents du Québec — et eux seuls — disposent de ce mode de placement avantageux, sûr et à la portée de tous: les Obligations d'épargne du Québec sont offertes en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 avec maximum de \$15,000 par personne. Procurez-vous les vôtres par l'entremise des courtiers en valeurs mobilières, dans les banques, caisses populaires et sociétés de fiducie.

DEMAIN... Vous vous félicitez d'avoir acheté des Obligations d'épargne du Québec. Si vous les gardez jusqu'à l'échéance, elles vous auront rapporté plus de 50%. Par exemples:

VALEUR nominale au 1er mai 1966	VALEUR au 1er mai 1976 (avec intérêts perçus)	NOUVEAU BONI à l'échéance
\$ 100.00	= \$ 152.25	+ \$ 2.00
\$ 500.00	= \$ 761.25	+ \$ 10.00
\$1,000.00	= \$1,522.25	+ \$20.00

EN TOUT TEMPS... Si vous avez besoin d'argent, vous pouvez encaisser l'une ou plusieurs des Obligations d'épargne du Québec, à leur pleine valeur, plus l'intérêt couru.

NOUVEAU
Cette année un BONI SPECIAL, non imposable à l'échéance: \$2 de plus par \$100 investis.

Les Obligations d'épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. ☎ N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.